

fleurit de juin en août, et peut être employée pour l'ornementation



Lychide fleur de Coucou, var. flor. plen.

plates-bandes et des parties dé
vertes des bois, ou bien des bords
cours d'eau des rivières, etc. ; q
ques pieds disséminés sur les rotai
ombragées et humides, cascades, e
y produisent un bon effet. Les fie
coupées conviennent particulièrement
pour bouquets. — Les variétés à fleurs
pleines, qui sont à peu près les seules
cultivées dans les jardins, ne donnant
point de graines, on doit les multiplier
par la division des pieds, qui peut s'ef
fectuer en automne et au printemps.
Les pieds seront espacés d'environ 25
à 30 centimètres. La plante sauvage, à
fleurs simples, peut également se mul
tiplier par la division des pieds; mais
d'ordinaire c'est par graines qu'on
propage; elles doivent être semé
d'avril en juin en pépinière, en ter
fraîche, d'où les plants sont sortis pour être mis en place à l'automne ou
au printemps. C'est une charmante plante à introduire dans les prairies,
les gazons en terrain humide et dans les endroits marécageux.

9. Lychide dioïque à fleurs pleines. — *L. DIOICA*, Lin.,
var. *FLOR. PLENIS*, Hort.

Syn. franç. — Compagnon blanc, Jacée, Robinet.

Indigène. — *Vivace.* — Plante velue-scabre, très-rameuse, s'élevant à en
viron 50 centimètres et plus. Feuilles opposées, oblongues-elliptiques, à
3 nervures saillantes en dessous, les inférieures atténuées en pétiole, les supé
rieures lancéolées-aiguës, un peu velues. Fleurs légèrement odorantes, réunies en
cyme dichotome, liche, ordinairement dioïques dans la plante sauvage; calice
velu, à dents triangulaires-obtuses; pé
tales blancs, au nombre de 5 dans les
fleurs simples, mais plus nombreux et
formant plusieurs rangs dans la variété
pleine (la seule cultivée comme orne
ment), à limbe bifide et à onglet auriculé ;
coronule à deux écailles ovales-dente
lées.



Lychide clinique à fleurs pleines.

Cette plante est généralement cultivée
pour l'ornement des plates-bandes; on
pourrait aussi l'employer pour la forma
tion des bordures dans les jardins paysa
gers. — Sa floraison a lieu de mai-juin
en juillet. Elle ne donne pas de graine, et

se multiplie par la division des pieds, qui se pratique à la fin de l'été et
jusqu'à l'automne, ou bien au printemps. On doit laisser entre les pieds
un espacement de 40 à 50 centimètres.

JO. Lychnide sauvage a fleurs pleines. — L. SYLVESTRIS, *Hoppe*,
var. FLOR. PLENIS, *Hort.*

Syn. lat. — *Lychnis diurna*, *Sibth.*

Syn. franç. — Compagnon rose, Compagnon rouge, Ivrogne, datée,
Lychnide des bois.

Indigène. — *Vivace.* — Plante couverte de longs poils mous, non glandu-
eux. Feuilles opposées : les inférieures obovées-spatulées, les moyennes
ovales-elliptiques aiguës, et les supé-
rieures lancéolées. Fleurs pleines,
formées de plusieurs rangées de pé-
tales d'un rose pourpre; calice forte-
ment poilu.

Var. à fleurs blanches pleines.

— L. SYLVESTRIS var. FLOR. ALBIS
PLEN., *Hort.*

Cette espèce et sa variété sont assez florifères; leurs fleurs s'épanouissent de mai-juin en juillet. Elles aiment les terres argileuses, fraîches, et réussissent mieux aux expositions demi-ombragées que dans les endroits trop découverts. On les emploie à l'ornement des bordures des bois ou des massifs d'arbustes, des plates-bandes ou des lieux accidentés et couverts des jardins paysagers. Multiplication facile d'éclats h la fin de l'été, en automne ou au printemps. Elles ne donnent pas de graines; quant aux types h fleurs simples qui en donnent, et qu'on pourrait multiplier par semis, comme toutes les plantes vivaces, leur culture n'offre guère d'intérêt horticole. — Leurs fleurs sont assez convenables pour la confection des bouquets.



Lychnide sauvage à fleurs pleines.

11. Lychnide de Presl. — L. PRESLII, *Sekera.*

Syn. lat. — *Lychnis Preslii multiflora*, *Hort.*

Pologne. — *Vivace.* — Plante herbacée, touffue, entièrement glabre, d'un vert gai assez foncé. Tiges hautes de 30 h 50 centimètres, noueuses, ramifiées dès la base, dressées, très-feuillées, teintées de rougeâtre au sommet. Feuilles radicales nombreuses, pétiolées ou longuement atténuées en pétiole, ovales-lancéolées ou longuement obovées-acuminées, décurren-
tes, étalées en rosette; les caulinaires ovales, brusquement acuminées; toutes entières et assez fortement nervées. Fleurs, larges de 20 h 25 millimètres, dioïques, inodores, s'ouvrant le jour, d'un rose purpurin ou carminé, nombreuses, disposées en grappes dichotomes paniculées, accompagnées de bractées rougeâtres; calice très-renflé, rougeâtre, h 5 dents peu profondes, appliquées contre le tube de la corolle et plus courtes que lui; corolle h 5 pétales, l'onglet blanchâtre ou carminé plus long que le calice, h limbe plus ou moins échancré, bifide, muni à sa base d'une coronule frangée, d'un blanc rosé satiné, ne fermant pas la gorge; étamines de la longueur du tube.

Cette espèce, encore peu répandue, est curieuse par son **abond** floraison, qui s'effectue de juin-juillet, août et quelquefois dès le milieu de quand ce sont des vieux pieds placés à exposition chaude et abritée. Elle **réu** à peu près en toutes bonnes terres saines jardin, mais elle préfère les sols légers et **peu frais**. Elle peut servir à l'**ornementation** des plates-bandes et des lieux rocailleux demi-ombragés. Les pieds doivent être espacés d'environ 40 à 50 centimètres. Sa multiplication s'opère facilement d'éclats en automne ou au printemps ; ou bien par semis, qui



Lychnide de Presl.

fait d'avril en juin, en pépinière; on repique en pépinière, et l'on plante à demeure dès que le plant s'est suffisamment développé. En semant sur couche en mars-avril, on peut obtenir la floraison de cette espèce dès la fin de l'été ou de la même année. Le *Lychnis Preslii* a une tendance particulière à jouer avec le type simple de l'espèce n° 10, dont il est peut-être issu originairement par suite de croisement entre celui-ci et les n° 2 et 8?

Lychnide laciniée. — V. **LYCHNIDE FLEUR DE COUCOU.**

Lychnis aspera. — V. **VISCARIA A OEIL POURPRE.**

Lychnis Chalcedonica mutabilis. — V. **LYCHNIDE CROIX DE JÉRUSALEM.**

Lychnis cæli Rosa. — V. **COQUELOURDE ROSE DU CIEL.**

Lychnis coronaria. — V. **COQUELOURDE DES JARDINS.**

Lychnis coronata. — V. **LYCHNIDE A GRANDES FLEURS.**

Lychnis diurna. — V. **LYCHNIDE SAUVAGE A FLEURS PLEINES.**

Lychnis flos Jovis. — V. **COQUELOURDE FLEUR DE JUPITER.**

Lychnis grandiflora alba. — V. **LYCHNIDE DE SIEBOLD.**

Lychnis oculata. — V. **VISCARIA A OEIL POURPRE.**

Lysimachia salicifolia. — V. **LYSIMAQUE ÉPHEMÈRE.**

LYSIMAQUE. — LYSIMACHIA, LIN.

Étymol. — Dédié à Lysimaque, médecin de l'antiquité, fils d'un roi de Sicile.

Fam. des *Primulacées*.

1. **Lysimaque commune.** — L. **VULGARIS, Lin.**

Syn. franç. — Chasse-bosses, Corneille.

Indigène. — Vivace. — **Racines** profondes et très-longuement traçantes. Tiges pubescentes, s'élevant de 1 mètre à 1,50, rameuses et souvent tétragones au sommet. Feuilles opposées ou verticillées par 3 ou 4, brièvement pétiolées, ovales-aiguës, d'un vert pâle, pubescentes en dessous. Fleurs presque sessiles, disposées en vaste panicule ; calice à 5 sépales lancéolés-aigus, bordés de cils noirâtres; corolle **jaune**, à 5 parties étalées, **glandu-**

lenses en dessus; 4 étamines fertiles dont 2 plus courtes, à filets réunis par leur base et entourant l'ovaire ; style grêle k stigmate obtus.

Cette plante se plaît au bord des eaux. Elle décore avantageusement les bords des réservoirs, des étangs, des ruisseaux, etc.; on peut aussi la planter dans les jardins pittoresques, là on le sol est argileux et humide. Elle fleurit de mai au commencement de juillet. On la multiplie par la division des racines, au printemps, et par semis qu'on fait d'avril en juin, en pépinière, à l'ombre; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps, en espaçant les pieds de 50 à 100 centimètres.

Employée jadis pour le traitement des hémorrhagies, elle est à peu près délaissée de nos jours, malgré ses propriétés astringentes.

2. **Lysimaque Nummulaire.** — *L. NUMMULARIA*, Lin.

Syn. franç. — Herbe aux écus, Monnoyère, Nummulaire.

Indigène. — *Vivace.* — Plante entièrement appliquée sur le sol, glabre, d'un vert foncé, à tiges quadrangulaires, couchées et longuement rampantes, simples ou rameuses. Feuilles opposées, brièvement pétiolées, arrondies, obtuses, entières ou cordiformes à la base. Fleurs d'un jaune doré, nombreuses, solitaires et axillaires, portées sur des pédoncules tétragones et plus courts que les feuilles ; calice à divisions ovales-aiguës, en cœur à base ; corolle grande (2 centimètres environ de diamètre), munie à l'intérieur de glandes jaunes; ses divisions sont ovales. Ovaire non enveloppé par s étamines, dont les filets sont un peu adhésifs par leur base.

La Nummulaire fleurit de juin en juillet ; elle croit naturellement dans les bois, les prairies, sur les talus berlus, les pelouses en terrain mouillé et le bord des ruisseaux. Elle convient particulièrement pour orner les rocaillies ombragées, les talus et les terrains frais en pente. On réussit quelquefois à en faire de très-jolies décorations de vases suspendus, tenus dans des endroits frais, ombragés. Un sol argileux et substantiel, mais meuble et frais, lui est nécessaire. La multiplication s'opère très-facilement d'éclats, soit en automne, soit au printemps. En dressant les tiges au moyen de petits tuteurs, elles s'allongent, puis retombent en formant des touffes assez élégantes au moment de la floraison. On dit en avoir obtenu des graines parce



Lysimaque commune.



Lysimaque Nummulaire.

procédé; mais la plante se multiplie si facilement par ses traces, que les graines n'offrent pas grand intérêt pour sa propagation.

3. Lysimaque Éphémère. — L. *EPHEMERUM*, Lin.

Syn. *lat.* — *Lysimachia salicifolia*, Mill., L. Otani, *Asso*, L. *glauca*, *Moench*.

Syn. *franç.* — Lysimaque h feuilles de Saule

Europe mérid. — *Vivace.* — Plante glauque. Tiges droites, s'élevant de 80 centimètres à 1 m. 20. Feuilles radicales ovales-lancéolées, atténuées en pétiole : les caulinaires opposées, embrassantes, lancéolées-aiguës, décroissantes; les florales linéaires-subulées, égalant les pédicelles (6 à 10 millimètres). Fleurs d'un blanc de lait, disposées en grappe spiciforme très-élégante, longue de 30 à 35 centimètres, souvent plus; calice très-petit; corolle à segments ovales-obtus, dépassés par les étamines à anthères globuleuses et noires.



Lysimaque Éphémère.

Cette Lysimaque est assez délicate; elle aime un sol sain, mais frais, profond léger, de préférence aux expositions l'est et de l'ouest; elle orne assez bien plates-bandes. On la multiplie d'éclats printemps, ou bien de semis que l'on fait aussitôt que les graines sont mûres, c'est-à-dire à l'automne, ou encore en mars, terre légère et ombragée souvent

graines ne germent qu'au printemps suivant. On repique le plant en pépinière, dans un lieu un peu abrité du soleil, et l'on plante à demeure préférablement au printemps, à 50 ou 60 centimètres. La floraison commence en juin-juillet et dure parfois jusqu'en août-septembre.

4. Lysimaque de Leschenault. — L. *LESCHENAUThii*, 'Duby.

Malabar. — *Vivace.* — Tiges herbacées, rameuses, touffues, atteignant

environ 30 centimètres de haut. Feuilles lancéolées-aiguës, tantôt opposées ou ternées, tantôt alternes. Fleurs d'un carmin brillant, longuement pédicellées, assez petites, mais très-nombreuses et disposées en grappe pyramidale serrée.



Lysimaque de Leschenault.

Cette espèce donne peu et rarement des graines; quand on en aura, on devra les semer : — 1° En mars, sur couche; on repique sur couche, et 1 m. plante à demeure en avril. — 2° De juin en juillet, en pépinière; on repique en pots qu'on hiverne sous châssis, et l'on met en place au printemps. Dans le premier cas, la floraison a lieu d'août en octobre, et dans le suivant, les fleurs peuvent se succéder de mai

en septembre. On peut aussi la multiplier de boutures faites à la fin de l'été, avec des rameaux demi-aoûtés.

Cette plante est jolie et intéressante; elle ne pousse jamais bien vigoureusement sous notre climat, où elle exige d'être tenue ou abritée sous verre en hiver ; elle n'y forme pas non plus des touffes bien garnies, mais elle en dédommage par ses jolies grappes de fleurs, qui durent très-long-temps.

Elle peut être employée à l'ornementation des plates-bandes et des massifs, et paraît réussir en terre ordinaire de jardin, mais mieux en terre sablonneuse. On pourra en faire des bordures autour des massifs d'arbustes de terre de bruyère, et en planter aussi quelques pieds sur les parties fraîches des grottes et des rocaillies.

Lysimaque a feuilles de Saule. — V. **LYSIMAQUE ÉPHÉMÈRE.**

Lythrum. — v. **SALICAIRE.**

MACHÆRANTHERA. — **MACHÆRANTHERA, NEES.**

Étymol. — De μάχαιρα, épée, et *anthera*, anthère : de la forme des anthères ?.

Fam. des *Composées.*

Machæranthera à feuilles de Tanaisie. — **M. TANACETIFOLIA, Reich.**

Syn. lat. — *Aster tanacetifolius, Humb., Bonpl. et Kilt,*
A. chrysanthemoides, Willd.

Mexique. — *Annuel, accidentellement vivace en serre.* — Plante herbacée, couverte de poils courts, grisâtres, à tige rameuse dès la base, à ramifications rougeâtres, étalées, puis dressées, atteignant 20 à 30 centimètres de hauteur. Feuilles sessiles, pennatifides, divisées dès leur base en segments aigus divariqués. Fleurs à capitules solitaires, assez brièvement pédonculés; involucre formé de 4 à 6 rangées d'écaillés linéaires-aiguës, couvertes de petits poils cristallins, et les bords inférieurs étroitement scarieux : les écaillés inférieures sont réfléchies, les supérieures dressées, et les intermédiaires étalées; un seul rang de demi-fleurons, d'un joli bleu clair ou lilas bleuâtre variant parfois au lilas pâle ou au blanc lilacé, au nombre de 24 à 28, entoure un disque jaune; ces demi-fleurons sont linéaires-aigus, longs d'environ 15 millimètres sur 2 et demi à 3 millimètres de large ; ils offrent parfois de 1 à 3 petites dents à leur sommet et s'enroulent en dessous après la floraison. Graines (akènes) cou-



Machæranthera à feuilles de Tanaisie.

vertes de poils argentés appliqués et couronnées par une aigrette de soies blanchâtres une fois plus longues que la graine.



Machaeranthera à feuilles de Tanaisie.

Cette plante paraît aimer les terres légères et saines, et une bonne exposition.

On devra la semer : — 1° En août-septembre en place, ou en juillet-août en pépinière ; on repiquera le plant en pépinière abritée pendant l'hiver, ou bien on l'hivernera sous châssis, pour le mettre en place au printemps : la floraison aura lieu de la fin de mai ou du commencement de juin en juillet-août. — 2° En avril-mai, en pépinière en planche, pour obtenir la floraison à partir du mois d'août jusqu'à l'automne. Les pieds doivent être espacés d'environ 30 à 40 centimètres. Semé en place le 25 juin, on obtient encore quelquefois une floraison

passable en septembre-octobre, mais ce mode de semis offre peu d'intérêt.

Macleya cordata. — V. BOCCONIE A FEUILLES EN COEUR.

Maclou. — V. ACONIT ANTHORE.

MACRE. — TRAPA, LIN.

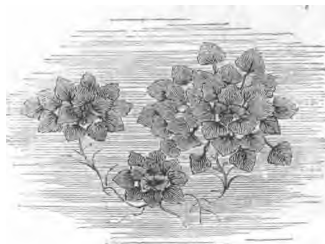
Étymol. — Abréviation de *Calcitraba*, chausse-trape : de la forme des fruits.

Fam. des *Haloragées*.

Macre châtaigne d'eau. — T. NATANS, Lin.

Syn. franç. — Châtaigne cornue, Châtaigne d'eau, Cornuelle, Tribule aquatique, Truffe d'eau.

Indigène. — **Annuelle.** - Tige grêle, s'élevant à la surface des eaux. Feuilles en partie submergées et en partie flottantes : les submergées **pen-**



Macre châtaigne d'eau.

natifides, à lanières linéaires ; les **flot-** tantes forment à la surface de l'eau de très jolies rosettes régulières ; leur pétiote, d'abord cylindrique, devient ballonné, à limbe rhomboïdal, inégalement denté. Les fleurs, presque sessiles à l'aisselle des feuilles, sont peu apparentes et formées d'un calice à 4 divisions linéaires-aiguës, d'abord assez petites, puis accrescentes et **spinescentes** ; corolle à 4 pétales un peu chiffonnés, **blancs** ; au centre, 4 étamines et un style grêle surmonté d'un stigmate capité, caduc. Fruit ligneux, d'une con-

formation très-singulière, pourvu de 4 épines très-fortes, résultant du développement et de la lignification des divisions du calice.

La Macre est cultivée dans les étangs et les réservoirs plutôt pour la singularité de ses feuilles en forme de delta et de ses fruits épineux que pour l'élégance de ses fleurs, d'ailleurs fort peu apparentes. Ces fruits renferment une amande d'un goût agréable et analogue à celui de la châtaigne. Dans les départements du centre et de l'ouest de la France, où cette plante abonde, les fruits de la Macre sont l'objet d'un certain commerce ; on les mange crus, mais préférablement cuits.

La Macre est d'une culture facile. Pour la multiplier, il suffit d'en jeter les fruits dans la pièce d'eau où l'on veut la faire croître. L'eau ne doit pas être courante, mais tourbeuse ou vaseuse, sans pour cela être corrompue.

On la sème en septembre et l'on peut continuer jusqu'au printemps, si l'on a pris soin de conserver les graines dans de l'eau ou dans du charbon, du sable ou du gravier entretenus mouillés; les graines germent au printemps suivant, et la plante fleurit de juin en juillet. Les fruits se développent promptement, et il est nécessaire de les recueillir dès leur maturité, car ils se détachent peu après et tombent au fond de l'eau. Maintenus en stratification dans du sable frais et en cave, les fruits se conservent souvent jusqu'au printemps, ce qui permet de ne les semer qu'à cette époque; mais il est préférable de les semer dès leur maturité ou peu de temps après. C'est une des plantes les plus recommandables pour cultiver dans les aquariums d'appartement.



Macre châtaigne d'eau.

Macrotys racemosa. — V. *ACTÆA RACEMOSA*.

Madaire élégante. — V. *MADIA*.

Madaria. — V. *MADIA*.

MADIA. — *MADIA*, DON.

Étymol. — De *Madi*, nom vulgaire de l'espèce principale au Chili.

Fam. des *Composées*.

Madia élégant. — *M. ELEGANS*, Don.

Syn. lat. — *Madaria elegans*, DC., *Madaria corymbosa*, Hort.

Syn. franç. — Madaire élégante.

Chili. — *Annuel.* — Plante velue, glanduleuse. Tige rameuse au sommet, élevée de 80 centimètres à 1 mètre. Feuilles radicales lancéolées, les caulinaires opposées, plus étroites. Fleurs à capitules nombreux, larges de près de 1 centimètre, disposées en corymbe pyramidal, lâche ; involucre à une rangée d'écaillés linéaires, glanduleuses, carénées; un seul rang de demi-anthers d'un jaune d'or, trifides au sommet et marqués à la base d'une tache purpurine qui forme une couronne d'un très-joli effet; disque jaune purpurin.

Propre à l'ornement des plates-bandes et des massifs. Les fleurs ne s'épa-

nouissent complètement que du soir au matin; elles exhalent une odeur de melon assez prononcée. Sous le climat de Paris, le semis se fait sur place d'avril en mai, et la floraison a lieu de juillet en août. On laisse entre les pieds un espacement d'environ 40 à 50 centimètres.



Madia élégant.

Madriette. — V. ACONIT NAPEL.

Mahonille. — Nom donné quelquefois à la JULIENNE DE MAHON.

MAIS. — ZEA, LIN.

Étymol. — De Zia : nom grec d'une sorte de blé.

Famille des *Graminées*.

Maïs à feuilles rubanées\$. — Z. MAIS, *Lin.*, var. FOL. ALB. STRIAT.

Syn. franç. — Maïs du Japon et Maïs de Chine à feuilles panachées.

Origine douteuse. — *Annuel.* — Tige (chaume) épaisse, pleine, dressée,



Maïs à feuilles rubanées.

noueuse, simple, ou plus ordinairement entourée, à la base, de ramifications, au-dessus et du milieu desquelles s'élève la tige principale, atteignant environ 1 mètre à 1^m 50. Feuilles longuement linéaires, larges, planes, scabres aux bords, très-élegamment rubanées en long de blanc argenté sur fond vert, arquées-retombantes à leur extrémité; ligules courtes, ciliées. Fleurs monoïques : les mâles, groupées au sommet de la tige sur des ramifications paniculées, sont constituées par des épillets biflores; étamines 3, à anthères orangées; les fleurs femelles sont axillaires, réunies en épi dense et à peu près cylindrique ou fusiforme (3 ou 4 sur chaque tige), enveloppé dans des gaines ou bractées nombreuses; les épillets disposés sur ces épis en plusieurs séries, parfois jusqu'à 10 et 12, sont de même biflores, et chacune

des fleurs est surmontée d'un très-long style saillant; stigmate pubescent. Le fruit, qui n'est autre chose que ce que l'on appelle vulgairement le grain

du Maïs, est un caryopse presque arrondi au sommet, comprimé sur les 5 côtés et à la base, très-dur, corné, de couleur *jaune* ou *jaunâtre*.

L'origine de ce Maïs, qui n'est cultivé dans les jardins que depuis peu d'années, n'est pas très-bien connue, et il y a lieu de croire qu'il n'est qu'une forme à feuilles panachées d'une des nombreuses variétés de Maïs actuellement cultivées; quoi qu'il en soit, sa panachure est très-constante et se reproduit fidèlement par le semis. Ce Maïs est d'un port très-ornemental, dont l'élégance est augmentée par plusieurs ramifications feuillées qui se développent à la base et autour de la tige principale, ramifications qui sont d'ordinaire encore plus panachées de blanc que le bouquet de feuilles central, qui les domine à la façon d'un vaste et élégant panache. Cette disposition permet d'employer très-avantageusement ce Maïs comme plante pittoresque pour la décoration des pelouses, soit isolément, mais ce qui vaut beaucoup mieux, par groupes de 3 ou de 5 sujets, espacés d'environ 50 à 60 centimètres. On peut aussi en faire sur les pelouses de petites corbeilles, dont on rehausse l'effet en les entourant de plantes à feuilles rouges ou pourpres (Amarante mélancolique rouge ou *Perilla Nankinensis*), ou bien de fleurs jaunes (*Tagetes signata pumila*, Souci double, Millet d'Inde très-nain jaune, etc.), ou de fleurs violettes ou rose vif (Pétunia violet, Pétunia gloire de Segrez), ou de fleurs écarlates, etc. On peut en outre en former, soit partiellement, associé à d'autres plantes à feuillage ou à fleurs, soit en entier, de grands massifs; et comme cette variété a la faculté de se ramifier dès la base, on peut, en supprimant la tige principale pour le cas où elle serait trop élevée, provoquer le développement en touffe basse des ramifications inférieures, et l'utiliser ainsi à former des bordures autour des massifs d'arbustes des grands jardins. Enfin, cultivé dans la réserve ou le potager, on peut en couper les tiges pour faire de belles garnitures de feuillage dans les appartements.

La culture du Maïs panaché ne diffère en rien de celle du Maïs ordinaire; on sème de préférence en avril, grain à grain, dans des pots sur couche, ou à l'air libre, au pied d'un mur au midi, et l'on met les plants en place dès qu'ils ont développé leurs 3 ou 4 premières petites feuilles: si l'on attendait plus tard, les pieds deviendraient moins beaux. On peut aussi semer en pépinière et repiquer les plants dès qu'ils ont développé leurs premières feuilles; mais ce qui vaut encore mieux, c'est de semer en place en mai, à la même époque que les Haricots du potager; on met plus de grains qu'il n'en faut, sauf à éclaircir les plants qui seraient de trop.

Lorsque les graines de ce Maïs germent, les 4 premières feuilles sont entièrement vertes, la cinquième commence parfois à être marquée de blanc, et la panachure augmente à mesure que les autres feuilles se développent.

Malcolmia bicolor. — Y. JULIENNE BICOLORE.

Malcolmia maritime. — V. JULIENNE DE MAHON.

Malopa. — Y. MALOPE.

MALOPE. — MALOPE, LIN.

Étymol. — Nom appliqué par les Grecs à une grande Mauve ?.

Fam. des *Malvacées*.

Malone à trois lobes. — M. TRIFIDA, *Car.*

Syn. lat. — *Malopa trifida*, Lenz.

Syn. franç. — Fausse Mauve, *Malope* à feuilles trifides.

Algérie. — *Annuelle.* — Plante glabre, d'un vert luisant. Tige rameuse

dès la base, dressée, atteignant environ 60 centimètres à 1 mètre. Feuilles



Malope h. trois lobes.

alternes, ovales-arrondies, crénelées, les supérieures trilobées, toutes accompagnées de 2 petites stipules à leur base. Pédicelles axillaires, longs de 8 à 12 centimètres, uniflores; calice ouvert, à 5 divisions ovales-aiguës, trois fois plus courtes que la fleur : ce calice est accompagné de 3 feuilles extérieures (calicule) dressées, ovales en cœur, auriculées, à lobes arrondis et finement ciliés aux bords, plus courts que les sépales; corolle grande, à 5 pétales faiblement onguiculés, longs de 6 centimètres sur près de 4 de large, arrondis au sommet, d'un beau rose veiné de rose ou rouge plus foncé et pourpre, avec une tache purpurine à l'onglet; au centre, une petite colonne terminée par des stigmates supporte de nombreuses étamines à filets

courts, latéraux ou réfléchis, disposés en une sorte de pinceau assez élégant.

Var. à grandes fleurs. — M. GRANDIFLORA, Hort.

(Alb. Vilmorin, n° 10, 1860.)

Cette variété est très-distincte du type et lui est bien supérieure; ses fleurs sont plus grandes et d'un beau rouge carmin plus foncé.

Var. à grandes fleurs blanches. — M. GRANDIFLORA ALBA, Hort.

La Malope est une belle plante, très-convenable pour l'ornement des plates-bandes et des massifs; elle croit dans tous les terrains et à toutes les expositions aérées, et fleurit de juillet en août. On la sème le plus souvent en place d'avril en mai; on sème aussi quelquefois en pépinière à la même époque, mais alors il faut repiquer le plant très jeune ou l'élever en pots, car plus tard il supporterait difficilement la transplantation. Pendant l'été, il est nécessaire de l'arroser fréquemment, comme c'est le cas pour la plupart des Malvacées. On en fait quelquefois d'assez jolies potées en semant clair et en éclaircissant les plants dans le cas où ils seraient trop épais.



Malope malacoides.

Sous le nom de **Malope malacoides** on cultive depuis quelques années une plante qui n'est point le vrai *Malope malacoides*, Lin., et qui ne paraît être qu'une forme du *Lavatera trimestris*, ou

dans tous les cas une espèce bien voisine. Ce qui distingue surtout cette forme, c'est la tendance qu'a sa tige principale de se ramifier de bas en haut et surtout à développer au-dessus du sol de longues branches ramifiées

elles-mêmes, d'abord étalées sur le sol, puis se relevant en corbeille de près de 75 centimètres à 1 mètre de diamètre autour de l'axe central. Les ramifications, portées à diverses hauteurs par l'axe principal, s'inclinent elles-mêmes pour se redresser en candélabre à leur extrémité, ce qui ne laisse pas de donner à cette plante un port très-élégant, surtout quand elle est cultivée en sujets isolés. Les fleurs, grandes, dressées et d'un *joli rose pur*, se succèdent abondamment de juillet jusqu'aux gelées. — Culture du *Lavatera trimestris* et du *Malope trifida*, en semant de préférence en place en terre profonde et saine en plein soleil.

Malva. — V. MAUVE.

Malva Papaver. — V. CALLIRHOË A INVOLUCRE.

Mandiane. — V. MATRICAIRE.

Manteau royal. — V. ANCOLIE DES JARDINS.

Manulea. — Nom appliqué parfois à certains CHLÉNOSTOMA.

Marguerite. — V. PÂQUERETTE, REINE-MARGUERITE, CHRYSANTHÈME DES PRÈS et CHRYSANTHÈMES FRUTESCENTS.

Martagon. — V. LIS MARTAGON, LIS DU CANADA, LIS DE POMPONE, Lis DE CHALCÉDOINE.

MARTYNIA. — MARTYNIA, LIN.

Étymol. — Dédié à John Martyn, botaniste anglais (1763).

Fam. des *Sésamées*.

1. **Martynia à trompe.** — M. PROBOSCEIDA, Glox.

Syn. lat. — *Martynia annua*, Lin.

Syn. franç. — Bicorne trompe d'éléphant, Cornaret, Cornes du diable, *Martynia* annuel, Ongles du diable.

Brésil, Louisiane. — *Annuel.* — *Plante* herbacée, velue-glanduleuse, exhalant, surtout quand on la froisse, une odeur nauséabonde. Tige épaisse, rameuse, à ramifications *divariquées*, pouvant s'élever de 40 à 50 centimètres. Feuilles opposées, pétiolées, glanduleuses, larges, cordées, entières ou un peu dentées. Fleurs belles et grandes, *brièvement* pédicellées, à odeur agréable et disposées en grappes sur des pédoncules placés à l'intersection des rameaux ; calice en forme de cloche, à 5 dents, fendu d'un côté et accompagné à sa base de deux petites bractées ovales-arrondies; corolle à tube allongé, à limbe *campanulé*, à 2 lèvres : la supérieure à 2 lobes, l'inférieure à 3, dont le médian est plus grand. Tous les lobes de la corolle sont à peu près égaux, d'un *blanc jaunâtre* à la gorge, qui est lavée de *rouge* ou de roux, surtout sur les 2 divisions supérieures, qui sont en outre finement pointillées de *pourpre*; la lèvre inférieure est fortement teintée de jaune à la



Martynia à trompe.

gorge, avec quelques stries pourpres sur le lobe médian; étamines 4, fertiles, dont 2 plus courtes et une cinquième stérile; stigmate à 2 lamelles. Fruit drupacé, ovoïde, d'une forme très-bizarre, terminé en un long bec crochu et aigu, plus long que le corps du fruit, qui se divise à la maturité en 2 cornes écartées et recourbées en crochet.

La floraison a lieu en juin-juillet, en août-septembre, et la maturité des fruits arrive plus ou moins tôt à l'automne, suivant que l'année est plus ou moins favorable. — Culture du n° 3.

e. *Martynia odorant*. — *M. FRAGRANS*, Lindl.

Syn. lat. — *Craniolaria fragrans*, Desne; *Martynia formosa*, Dietr.

Mexique. — Annuel. — Plante analogue à la précédente, et exhalant comme



Martynia odorant.

elle, de toutes ses parties herbacées, une odeur désagréable, sensible surtout quand on les froisse. Feuilles opposées, visqueuses, amples, ovales-arrondies, dentées, offrant souvent 3 lobes peu profonds. Fleurs moins nombreuses que dans l'espèce précédente, mais plus grandes, d'un rouge violet- ou purpurin, teintées de pourpre sur les 2 divisions supérieures, et de jaune sur la lèvre inférieure et dans la gorge; elles exhalent une douce odeur de vanille. Fruit plus gros que dans l'espèce qui précède, à bec beaucoup plus long que le corps du fruit. Etant dépouillé de son brou, ce fruit se montre hérissé, sur sa partie ventrue, de nombreuses et fortes papilles d'une nature cornée et très-dures. La disposition des cornes est la

même que dans les fruits de l'espèce suivante.

3. *Martynia à lieurs Jaunes*. — *M. LUTEA*, Lindl.

Brésil. — Annuel. — Feuilles opposées, glanduleuses, plus petites que chez les deux espèces précédentes, arrondies, le plus souvent dressées. Fleurs au nombre du 6 à 12, disposées en grappes sur des pédoncules placés à l'intersection des ramifications principales. Ces fleurs sont d'un jaune doré, plus petites que dans les autres espèces. Fruits nombreux, très-gros, nouant assez bien, à bec très-développé, plus long que le corps du fruit.

Les *Martynia* sont des plantes remarquables par leur port, par leur feuillage ample, et par leurs belles fleurs, qui ont quelque analogie pour la forme avec celles des *Gloxinia*, du *Paulownia* et de certains *Bignonia* ou *Teeoma*. Ils sont en outre très-remarquables par leur fruit, qui est d'une forme exceptionnelle et très-singulière. C'est une capsule, à peine déhiscence au sommet, coriace, ligneuse ou plutôt cornée, noirâtre, sillonnée, à surface glabre chez certaines espèces, couverte d'aspérités chez d'autres. Cette capsule, ovoïde à la base, s'atténue en un long appendice ou bec, ordinairement plus grand qu'elle et courbé en crochet. Avant la maturité, ce fruit est recouvert d'une enveloppe velue, d'abord verte, charnue, analogue au brou de la noix, puis brune, qui tombe à la maturité; le bec se divise alors en deux parties eq cornes arquées, divergentes, et courbées en cro-
chet h pointe très-aiguë, Entre la base de ces deux cornes, se trouve placée

l'ouverture de la capsule, qui est garnie de chaque côté d'une sorte de crête formée de libres k réseaux à jour, entre lesquelles on aperçoit des graines noires, aplaties, anguleuses, très-dures et rugueuses. La conformation originale de ces fruits les a fait désigner sous les noms de *bicornes*, *cornes du diable*, *ongles du diable*, etc.

Ces plantes ne réussissent bien sous notre climat que placées à une exposition chaude, en terrain léger et bien fumé. Pendant l'été, on devra leur donner de copieux arrosements au pied et non sur les feuilles, et surtout avec de l'eau dégourdie au soleil. On les sème sur couche chaude, à la fin de mars et en avril; on les repique sur couche, et on les plante à demeure dès que les pieds se sont suffisamment développés et que la température le permet. On peut aussi semer en place en avril et mai, sur une vieille couche ou dans du terreau bien consommé. En résumé, on peut cultiver ces plantes tout comme s'il s'agissait de Melons ou de Courges. Toutefois il est bon de signaler que par suite de la dureté des pellicules qui enveloppent ces graines, leur germination est parfois lente et difficile; on obvie à cet



Martynia à fleurs jaunes.

inconvenient en les faisant tremper pendant douze à vingt-quatre heures avant le semis dans de l'eau chaude ou tiède, ou bien en entrouvrant avec précaution, soit au moyen de l'ongle du pouce ou d'une lame de canif, la *hécule* de la graine à son extrémité amincie, c'est-à-dire du côté de la *radicle*, qui est la plus étroite et celle par où la graine était attachée dans le fruit.

La floraison a lieu d'ordinaire de juillet-août en septembre, parfois dès in, et la maturité des fruits arrive à l'époque des gelées. Les pieds doivent être espacés d'environ 60 centimètres. Souvent il arrive que ces graines, *pandues* naturellement, germent de même au printemps; les individus en proviennent supportent facilement le repiquage et deviennent *igoureux* et très-florifères. Des graines semées le 15 juin en place arrivent quelquefois à donner encore une floraison passable en automne. Les *mits* cueillis très jeunes sont utilisés dans certains pays, confits au vinaigre l'instar des cornichons.

Martynia annuel (*M. annua*). — v. MARTYNIA A TROMPE.

Martynia Formosa. — V. MARTYNIA POURPRE ODORANT.

Masse d'eau. — V. MASSETTE.

MASSETTE. — TYPHA, LIN.

Étymol. — De *τύπος*, marais, étang : allusion aux localités où vivent ces plantes.

Fam. des *Typhacées*.

1. Massette à feuilles larges. — T. LATIFOLIA, Lin.

Syn. franç. — Chandelle, Masse d'eau, Matelasse, Quenouille, Roseau de la Passion, Roseau des étangs, etc.

Indigène. — *Vivace.* — Souche rampante. Tige (chaume) robuste, dressée s'élevant à 2 et 3 mètres et plus. Feuilles fasciculées; planes, d'un vert glauque, simulant des lames d'épée, Ion gues de 1^m,20 à 1^m,50, larges de 3 à 4 cen timètres. Fleurs monoïques; très-nom breuses, sortant d'une spathe lancéolée aiguë, disposées en deux épis superposé et cylindriques, de longueur variable (1 à 20 centimètres) : l'épi inférieur (femelle); persistant après la floraison, est plus gros, noirâtre, formé d'un grand nombre d styles capillaires entourés de longue soies, paraissant être des ovaires avortés, selon des auteurs, ou des étamines stérile selon d'autres ; l'épi supérieur (mâle) séparé du précédent par un intervalle quelques centimètres, est plus étroit composé d'étamines soudées 2-4 ense par les filets, entourées de soies Ion qui ne sont que des étamines avortées. épi mâle s'atténue et disparaît après floraison, pour ne laisser persister que l'é femelle, auquel il était superposé, et qui continue à se développer en un masse cylindrique brunâtre.



Massette A feuilles larges.

2. Massette à feuilles étroites. — T. ANGUSTIFOLIA, Lin.

Indigène. — *Vivace.* — Tige (chaume) élevée de 1m,20 à 1m,50, souvent dépassée par les feuilles, qui sont plus étroites que dans l'espèce précédente, (2 centimètres et demi environ). Epis espacés de 4 à 5 centimètres, sortant d'une spathe mince et blanche, le supérieur roussâtre, l'inférieur très-dense d'un roux châtain.

3. Massette à petits épis. — T. MINIMA, Hoppe.

Indigène. — *Vivace.* — Souche stolonifère. Tige (chaume) n'excédant pas 80 centimètres. Feuilles linéaires, celles des tiges souvent réduites à de simples gaines élargies. Epis distants, l'inférieur cylindrique, presque globeux, brunâtre, le supérieur grêle et arrondi.

Les Massettes sont des plantes aquatiques, émergées et amphibies, très-vigoureuses (surtout les n^{os} 1 et 2), d'une rusticité à toute épreuve, et formant de superbes touffes élevées.

Par leur port, leur feuillage élégant et leurs gros épis bruns duvetés, ce :

plantes sont précieuses, non-seulement pour orner les pièces d'eau, mais pour la décoration des parties humides des jardins pittoresques, depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de la belle saison.

On peut les semer d'avril en juillet, soit en pots ou en terrines, soit simplement en pépinière, à l'ombre, dans une terre forte et imprégnée d'humidité. Dans l'un et dans l'autre cas, les jeunes pieds doivent être séparés et mis en place dès qu'ils se sont suffisamment développés. Il est très-facile, en outre, de multiplier ces plantes par la division de leurs souches, opération qui doit se faire de préférence au printemps.

Matelasse. — V. MASSETTE.

MATRICAIRE. — MATRICARIA, LIN.

Étymol. — Allusion aux propriétés médicinales de l'espèce commune.

Fam. des *Composées*.

a. Matricaire Mandiane. — M. PARTHENOIDES, Deaf.

Syn. lat. — *Anthemis parthenioides*, Bernh., var. *multiplex*; *Matricaria Capensis*, Hort.

Patrie incertaine, peut-être Europe mérid. — *Bisannuelle et vivace.* — Plante à odeur pénétrante, rappelant celle de la Camomille romaine.

Tiges dressées, rameuses, élevées de 50 à 60 centimètres, d'un vert cendré. Feuilles alternes, pennatiséquées, à segments irrégulièrement dentés. Fleurs à capitules assez nombreux, formant une panicule corymbiforme, lâche; involucre à 4-3 rangées d'écaillés imbriquées, régulières, marginées. Dans la plante sauvage, le disque est plat et jaune, les demi-fleurons sont d'un blanc pur, longs de 7 à 9 millimètres sur 2 à 3 de large, faiblement échancrés au sommet; les fleurons ont leur tube comprimé et leur limbe terminé par 5 dents. Dans la plante cultivée, les fleurons se sont sensiblement allongés et ont pris la forme des demi-fleurons, en sorte que chaque fleur (capitule) est double et ressemble à un petit pompon assez élégant : leur couleur s'est également chan-



Matricaire Mandiane.

ge, elle est devenue blanche, et c'est à peine si l'on y observe encore une légère teinte jaunâtre sur les fleurons de la partie centrale des capitules.

La Matricaire Mandiane est une des plantes qu'on rencontre le plus communément dans les jardins, où elle croit presque sans soin. Elle est remarquable, non-seulement par l'élégance et l'abondance de ses fleurs, mais encore par la longue durée de sa floraison (de juin en octobre). Peu délicate, elle croit dans tous les terrains, même dans les décombres, sur les vieilles murailles et les jardins au bord de la mer. On peut l'employer pour l'ornement de presque toutes les parties aérées et éclairées des jardins d'agrément. Elle végète vigoureusement, même dans les décombres.

Lorsque cette plante est parfaitement double, c'est-à-dire quand tous les fleurons ont pris la forme des demi-fleurons, elle donne peu de graines, excepté sur les dernières fleurs, qui sont moins pleines, et qui en produi-

sent alors assez abondamment. Le semis peut être fait à deux époques : — 1° D'avril en mai, en pépinière ; on repique en pépinière, et l'on met le plant en place lorsqu'il s'est suffisamment développé, à environ 50 ou 60 centimètres : ce semis peut fleurir à l'automne de la même année. — 2° De juin à juillet, en pépinière ; on repique également en pépinière bien exposée et l'on met en place au printemps. — 3° On peut aussi semer en septembre en place ou en pépinière aux expositions chaudes, sèches et abritées. Quelques personnes sont dans l'usage, au moins sous le climat de Paris, de mettre en pots à l'automne quelques éclats, plants ou boutures de cette Matricaire, et elles leur font passer l'hiver sous châssis ou en orangerie, jusqu'à la mise en place, qui s'effectue au printemps. Ce procédé de culture est surtout adopté pour les variétés à fleurs très-pleines et très-blanches, qui ne donnent pas du tout de graines et ne se multiplient que de boutures.

Les fleurs de cette plante sont recherchées pour la confection des bouquets et les garnitures de vases.

b. Matricaire remarquable. — M. EXIMIA, Hort.

Origine inconnue. — Annuelle et vivace. — Plante buissonnante, ramifiée dès la base, à rameaux dressés, s'élevant et fleurissant tous à peu près à la même hauteur. Fleurs (capitules) très-nombreuses, groupées en corymbe assez régulier, d'un blanc pur et très-doubles, c'est-à-dire formées d'un ou de deux rangs de demi-fleurons étalés à la circonférence ; le centre est garni d'un grand nombre de fleurons tubuleux, très-développés, formant un disque bombé et très-plein.

Cette espèce, plus franchement annuelle que les n° 1 et 3, a sur la Matricaire Mandiane l'avantage d'être plus basse et plus ramassée. C'est une plante, recommandable pour l'ornement des plates-bandes, des massifs



Matricaire remarquable.



Matricaria eximia grandiflora
(fleur de grandeur naturelle).

pour la culture en pots, etc. Ses fleurs, qui se succèdent de juin en octobre, conviennent particulièrement pour la confection des bouquets. — Même culture que pour la précédente ; toutefois le mode de multiplication le plus usité pour celle-ci est le semis, qui se pratique comme il a été dit pour l'espèce n° 1.

Nous avons obtenu, ces années dernières, du *Matricaria eximia*, une variété

perfectionnée à fleurs beaucoup plus grandes et en quelque sorte plus doubles, que nous désignerons sous le nom de *Matricaria eximia grandiflora*; nous en donnons à la page ci-contre une figure de grandeur naturelle. La plante est moins érigée que dans le type; mais elle est plus vigoureuse, très-ramifiée à ramifications un peu étalées, et excessivement florifère. C'est une belle et bonne acquisition que l'on devra cultiver et employer comme le type n° 2.

3. Matricaire double. — M. PARTHENIUM, Lin.

Syn. lat. — *Chrysanthemum Parthenium*, Smith; *Pyrethrum Parthenium*, Pers.

Syn. franc. — Chrysanthème Matricaire.

Indigène. — Vivace. — Plante d'un vert gai. Tiges élevées de 40 à 50 centimètres. Feuilles alternes, toutes pétiolées, pennatiséquées, à divisions pennatifides; les supérieures confluentes. Fleurs à capitules nombreux, disposés en corymbe lâche; involucre à folioles inégales; demi-fleurons choyés, blancs; disque jaune, mais rempli de tuyaux blancs dans la plante à fleurs doubles, la seule que l'on cultive pour l'ornement des jardins.

Bien que cette plante soit vivace, on peut la cultiver comme annuelle. Elle fleurit comme les deux précédentes, de juin en octobre, et convient à l'ornement des massifs et des plates-bandes. On la multiplie d'éclats à l'automne ou au printemps, et encore par semis qu'on peut faire d'avril en juillet, en pépinière; on repique le plant, soit en pépinière en planche, soit en pépinière d'attente: dans le premier cas, on met le plant en place lorsqu'il s'est suffisamment développé, et, dans le second, on le plante à demeure lorsqu'il est près de fleurir, en l'espaçant d'environ 50 à 60 centimètres.

Depuis quelques années, on rencontre dans les jardins une variété de cette plante à feuillage d'un vert jaune particulier, appelée *Pyrethrum Parthenium aureum*, ou *Pyrethrum aureum* (golden Feather des Anglais), qui est recherchée pour faire des bordures et des contrastes de couleurs. Les capitules floraux, en étant simples, n'ont aucun intérêt; ce n'est donc que pour son feuillage que cette espèce est cultivée. Le semis reproduit en partie cette variété, qui peut d'ailleurs être multipliée à volonté par éclats ou boutures de pousses feuillées.

4. Matricaire inodore. — M. INODORA, Lin.

Syn. lat. — *Chrysanthemum inodorum*, Lin.; *Matricaria grandiflora*, Hort.; *Pyrethrum inodorum*, Smith.

Indigène. — Annuelle et vivace. — Plante glabre. Tiges couchées, puis dressées, striées, souvent tachées de rougeâtre à la base, rameuses, buissonnantes, pouvant atteindre de 40 à 50 centimètres de hauteur. Feuilles alternes, bipennatiséquées, à divisions linéaires. Fleurs à capitules disposés en corymbe lâche; involucre à folioles inégales; demi-fleurons blancs, elliptiques-oblongs; disque bombé, jaune dans la plante sauvage.

Ou en culture une variété (*Matricaria inodora* var. *multiplex*) plus naine, plus couchée (20 à 30 centimètres environ), dont les fleurs ressemblent à peine à celles du type. Ici, en effet, par suite de la transformation des fleurons en demi-fleurons, ces derniers sont plus nombreux et rendent la fleur double et même pleine; ceux du centre sont plus étroits, plus courts, étalés, et tous sont d'un blanc pur: c'est, pour ainsi dire, une Camomille

romaine à fleur très-large, d'un blanc très-pur, fleurissant longtemps, **dep** la fin de mai ou le commencement juin, mais surtout à la fin de l'été jusqu'aux gelées.



Matricaire inodore.

Cette variété, la seule cultivée, est d'une élégance exceptionnelle; on peut en former de très jolies bordures **et** s'en servir pour la décoration des **pla**-tes-bandes, des massifs et même des glacis aussi bien au midi qu'au nord, de préférence en terrain consistant, niais sain. Comme elle ne donne pas de graine, on la multiplie de boutures faites tous les ans avec des rameaux, des drageons ou des éclats à l'automne, et hivernées **sous** châssis à froid, jusqu'à leur plantation à demeure, **qui** s'effectue en mars-avril, à environ 30 ou 40 centimètres. Il est important d renouveler chaque année cette plante, par le bouturage, et d'en hiverner les

multiplications sous châssis à froid, si l'on ne veut pas s'exposer à **la perdre** dans certains hivers et dans certains sols.

Matricaire. — On appelle ainsi quelquefois les **ANTHEMIS** ou **CHRYSA-**THÈMES FRUTESCENTS.

Matricaire des Indes. — On donne quelquefois ce nom au **CHRYSA-**THÈME DE L'INDE.

Matricaria glastifolia. — V. **BOLTONIA** A FEUILLES DE PASTEL.

Matricaria grandiflora, Bort. — V. **MATRICAIRE INODORE.**

Matthiola annua. — V. **GIROFLÉE ANNUELLE.**

Matthiola fenestralis. — V. **GIROFLÉE DES FENÊTRES.**

Matthiola Græca. — V. **GIROFLÉE GRECQUE.**

Matthiola incana. — V. **GIROFLÉE GROSSE ESPÈCE OU D'HIVER.**

Matthiöle chiffonnée. — V. **GIROFLÉE COCARDEAU OU DES FENÊTRES.**

Matthiöle Giroflée. — V. **GIROFLÉE GROSSE ESPÈCE OU D'HIVER.**

MAURANDIE. — MAURANDIA, ORTEG.

Étymol. — Dédié au docteur **Maurandy**, professeur de botanique à Carthagène.

Fam. des *Scrofularintées*.

1. Maurandie de Barclay. — M. **BARCLAYANA**, Lindl.

(Alb. *Vilmorin*, n° 5, 1855.)

Mexique. — *Annuelle, vivace en serre.* — Plante glabre, rameuse, grimpante au moyen des pétioles des feuilles et des révolutions (les tiges, pouvant s'élever à 3 ou 4 mètres et plus. Feuilles alternes, d'un vert luisant, largement triangulaires, cordées, parfois hastées ou anguleuses. Pédicelles axillaires, **uniflores**, plus longs que les pétioles. Fleurs d'un **violette** fo **cé**, longues de 4 centimètres environ; calice à 5 dents **linéaires-lancéolées**,

poilues-glanduleuses, presque libres jusqu'à leur base, mais inégales : 3 sont plus grandes et 2 plus courtes ; toutes persistantes et accompagnant la capsule, sur laquelle elles sont appliquées et qu'elles ne dépassent pas à la maturité ; corolle ordinairement pendante, *personnée* ou en gueule, bossue et un peu poilue extérieurement, surtout à la partie supérieure du tube, qui est vaguement éperonné à la base ; limbe divisé en 5 lobes inégaux et arrondis, formant deux lèvres : la supérieure à 2 lobes dressés, égaux, plus petits ; l'inférieure à 3 lobes étalés ; la gorge est marquée, sur le milieu de la lèvre inférieure et jusqu'au fond du tube, de 2 plis saillants, teintés de blanchâtre, ainsi que l'intérieur du tube ; étamines 4, dont 2 plus petites et une cinquième avortée, insérées sur la base de la corolle, à filets arqués et connivents au sommet, poilus-glanduleux, surtout inférieurement, et à peine dépassées par le style, qui est filiforme, faiblement arqué au sommet.



Maurandie de Barclay.

Le fruit est une capsule membraneuse, lisse, ovoïde, globuleuse, un peu bosselée et irrégulière, oblique à la base, comprimée à la partie supérieure, qui est longuement *mucronée* par le style persistant ; cette capsule s'ouvre au sommet en 5 valves ou petits trous.

Var. à fleurs lilas. — *M. BARCLAYANA LILACINA*, *Vilmor.*

Plante vigoureuse et très-florifère. Sépales presque glabres ; corolle *lilas bleuâtre*.

Var. écarlate. — *M. BARCLAYANA COCCINEA*, *Hort.* (SCARLET des Anglais).

Fleurs d'un *rose vif*, à gorge et intérieur du tube plus pâles.

Var. do Lucey. — *M. BARCLAYANA LUCEYANA*, *Hort.*

Fleurs d'un *rose clair*.

2. Maurandie blanche. — *M. ALBA*, *Hort.*

Syn. lat. — *Maurandia albiflora*, *Hort.*

Cette espèce ou variété est d'une teinte générale vert clair, qui permet de la distinguer facilement. Elle est en outre un peu plus délicate, plus grêle et moins élevée que les précédentes. Les feuilles sont souvent entières et lancéolées, d'autres fois triangulaires, parfois à 3 ou 5 lobes, mais non cordées à la base. Les fleurs sont assez grandes, un peu moins cependant que dans l'espèce précédente et d'un *blanc pur* ; calice glabre, à divisions inégaux, ne dépassant pas la capsule, contre laquelle elles sont appliquées. Capsule très-longuement *mucronée*.

3. Maurandie à fleur de Mailler. — *M. ANTIRRHINIFLORA*, *Willd.*

Syn. lat. — *Usteria antirrhiniflora*, *Poir.*

Mexique. — *Annuelle, vivace en serre.* — Tiges grêles, volubiles, pouvant s'élever à 2 ou 3 mètres. Feuilles alternes, plus petites que chez les *précé-*

dentes, triangulaires, en fer de lance, mais à lobes inférieurs présentant chacun à leur base interne une dent **mucronée**. Sépales égaux, glabres, longuement lancéolés-aigus, écartés, libres et ouverts au sommet, plus longs que la capsule; corolle plus petite que dans les autres espèces, d'un **rose purpurin**, ou quelquefois **violette**, longue de 2 centimètres environ, la gorge presque fermée par un renflement proéminent et plissé de la lèvre inférieure, qui est fortement poilu et jaunâtre. Capsule presque globuleuse, plus petite que dans les autres espèces, glabre, obliquement **mucronée** au sommet.

4. **Maurandie toujours Heurte.** — M. **SEMPERFLORENS**, Ortega.

Syn. lat. — *Maurandia scandens*, Pers.; *Usteria scandens*, Cav.

Mexique. — Annuelle, vivace en serre. — Tiges élevées de 3 mètres et plus. Feuilles triangulaires aiguës. Sépales un peu épais, glabres ou à peu près; corolle ouverte, longue de 35 à 40 millimètres, à lobes échancrés, d'un rouge violacé.

Les *Maurandia* sont des plantes grimpantes rustiques du premier mérite. Ils réussissent à peu près en tous terrains sains, plutôt légers que compactes. Ils sont très-élégants et fleurissent abondamment depuis juin jusqu'à la fin



Maurandie, variétés assorties.

de septembre et même jusqu'aux gelées. Leurs longs rameaux grêles et flexueux tapissent uniformément les murs au midi, au couchant, et mieux au levant; ils sont moins florifères au nord. Ils sont sujets à être brillés à l'exposition du midi, lorsqu'ils sont placés immédiatement contre la muraille; on évitera presque toujours cet inconvénient en les palissant sur un treillage placé à quelque distance, de façon que l'air puisse circuler entre la plante et le mur. On peut également les faire grimper après des rames, qu'ils ne tardent pas à couvrir complètement; leurs rameaux retombant et chargés de fleurs, mélangés à un feuillage gai et élégant, produisent un effet très-gracieux. On peut encore les faire monter autour des colonnes, des constructions

rustiques, du tronc des arbres et des arbustes dont on veut dissimuler la nudité; en orner les balcons et les fenêtres, etc. En associant les diverses espèces et variétés, dont les fleurs ont toutes une couleur agréable, on en obtient un très-bon résultat. On doit les semer en pots ou en terrines à fond drainé, ou même en pleine terre, légère et substantielle, sablonneuse de préférence, ou bien en terre de bruyère pure et bien tamisée. La graine de *Maurandie* est d'une levée assez capricieuse; elle devra être fort peu recouverte; on la sème ordinairement : — 1° De juin en août en plein air; les jeunes plants, repiqués en pots, seront hivernés sous châssis ou en serre, près du verre; pour les préserver de l'excès d'humidité qui leur serait nuisible, on leur donnera de l'air le plus souvent possible. En février-mars, on les repotera si le besoin s'en fait sentir, et on les mettra en place en avril. — 2 Sur couche, en mars, et l'on repique en

pots qu'on laisse sur couche jusqu'en mai; ils sont alors assez forts et peuvent être mis en pleine terre, à environ 60 à 65 centimètres.

Ces plantes se multiplient assez facilement de boutures, qu'on fait sur couche et sous cloches, soit au printemps, soit à l'automne; dans ce dernier cas, on les hiverne sous châssis. Les *Maurandia* sont vivaces en serre, où l'on peut les utiliser comme toutes les autres plantes grimpantes. Dans les hivers exceptionnellement doux, les *Maurandia* passent quelquefois dehors sans couverture, et il sera facile, sous les climats méridionaux, d'en conserver des pieds d'une année à l'autre, en les plantant à une exposition abritée et en les entourant à la base de feuilles, litière, etc.

MAUVE. — MALVA, LIN.

Étymol. — De *μαλάκη*, dérivé de *μαλάσσω*, j'adoucis, j'amollis : allusion aux propriétés émollientes de ces plantes.

Fam. des *Malvacées*.

1. Mauve musquée. — *M. MOSCHATA*, Lin.

Syn. lat. — *Malva trifida*, Cav.

Syn. franç. — Mauve musquée rose.

Indigène. — *Vivace.* — Plante à odeur faiblement musquée, peu rameuse, élevée de 50 à 70 centimètres, et garnie de poils *scabres*. Feuilles alternes, les inférieures presque rondes, incisées; les *caulinaires* *multipartites*, à lanières linéaires, dentées. Fleurs légèrement odorantes, axillaires, plus souvent réunies par 6-15 en cyme *terminale*; calice à 5 sépales *ovales-aigus*, -étalés, poilus, ainsi que le court pédicelle et les rares folioles qui les accompagnent; corolle à 5 pétales faiblement onguiculés, d'un beau *rose clair*, *obovés* et délicatement *fimbriés*, longs de près de 2 centimètres, sur 12 à 15 millimètres de largeur; étamines nombreuses, portées sur un axe *commun* occupant le centre de la fleur; *filets* grêles, rosés et pendants.



Mauve musquée.

Var. à fleurs blanches. — *M. MOSCHATA ALBA* Hort.

Tiges moins élevées que dans le type (30 à 40 centimètres), moins ramifiées, à fleurs paraissant d'ordinaire comme réunies en bouquets au sommet des tiges et des ramifications.

Pétales d'un *blanc transparent*; filets des étamines *rosés*.

La variété à fleurs blanches est la plus jolie et celle que l'on cultive le plus fréquemment. Son port touffu et trapu, et ses cymes florales, en font une assez bonne plante pour l'ornement des plates-bandes et des massifs.

La floraison a lieu d'ordinaire de **juin-juillet** en août. Les graines de cette Mauve se sèment : — 1° D'août en septembre en pépinière, on repique en planche à une bonne exposition, et l'on met en place en **octobre-novembre** ou en mars. — 2° En avril en pépinière, et l'on plante à demeure en mai. — 3° On peut aussi, pour l'avancer et en obtenir la floraison dans l'année même, semer en mars-avril sur couche, et mettre en place en mai; les pieds doivent être espacés d'environ 40 50 centimètres. Cette plante peut également se multiplier par la division des pieds à la fin de l'été et en automne, ou bien au printemps; mais ce procédé est peu usité.

S. Mauve d'Alger. — M. MAURITIANA, Lin.

(Alb. *Vilmorin*, n° 7, 1857.)

Syn. lut. — *Malva Mauritanica*, Spreng., *M. Sinensis*, Cay., *M. variegata*, /lori., *M. zebrina*, Hort.

Syn. franç. — Mauve de Pile de France.

Europe australe, Afrique boréale, Chine. — *Annuelle* et *bisannuelle*. — Tige dressée, rameuse, pyramidale, haute de 1 mètre à 1^m,30. Feuilles alternes, glabres ou pubescentes en dessus, larges, longuement pétiolées, à 5 lobes arrondis, dentés; pétioles munis à leur base de 2 petites stipules. Fleurs grandes, de couleur variable, ayant près de 3 centimètres de diamètre, axillaires, réunies par 4 à 10, en nombreux faisceaux, formant une élégante grappe feuillée; corolle étalée, ordinairement d'un *blanc rosé* veiné ou strié de lignes *pourpres* ou *violettes*, quelquefois d'une couleur *lilas* ou *violet clair*, avec ligues plus foncées; étamines *blanches* ou *purpurines*.



Mauve d'Alger.

Plante assez remarquable, propre à l'ornement des corbeilles, des plates-bandes et des massifs des grands jardins, surtout de ceux qui ne peuvent être beaucoup soignés. On doit la semer d'avril en mai, en place ou en pépinière; dans ce dernier cas, en repique en place de mai en juin, en espaçant les pieds d'environ 50 centimètres. Sous le climat du Centre et de l'Ouest, on peut également la semer en août et en **septembre-octobre**, soit clair en place, soit en pépinière; dans ce dernier cas, on repique en pépinière ou l'on met en place à l'automne ou au printemps. Sa floraison a lieu de juillet en août et septembre pour les semis faits au printemps, et de juin en août dans les pays où le semis peut se faire à l'automne. Cette plante se ressème souvent d'elle-même.

a. Mauve frisée. — M. CRISPA, Lin.

Syn. franç. — Mauve à feuilles crispées.

Syrie. — *Annuelle*. — Tige ordinairement simple, droite, vigoureuse, s'élevant à 2 mètres et quelquefois plus, feuillée jusqu'en haut. Feuilles étiolées, alternes, très-larges, glabres, a: *rondies*, presque *peltées*, à 7 lobes

obtus, ondulés, crépus ou frisés. Fleurs blanches, petites, peu apparentés fasciculées, sessiles, disposées en longue grappe feuillée terminale, se développant de juillet en septembre.

Cette plante n'a guère d'ornemental que son port et son feuillage; elle se plaît de préférence à l'ombre, ce qui ne l'empêche pas de réussir à peu près partout; mais pour qu'elle acquière tout son développement, il conviendra de la placer dans une terre bien fumée et dans un endroit un peu ombragé. Elle convient à l'ornement des jardins paysagers, cependant elle n'est guère cultivée que dans les potagers, à cause de l'usage que l'on fait de ses feuilles pour parer les fruits de dessert. Elle se sème : — 1° D'avril en mai en pépinière, et l'on repique en pépinière ou en place, en espaçant les pieds d'environ 70 centimètres. — 2° D'avril en mai en place, en terrain substantiel, léger et frai.'.



Mauve frisée.

4. Mauve rouge. — M. MINIATA, Cay.

Syn. lat. — Sphæralcea miniata, Spach.

Syn. franç. — Mauve à fleur cinabre.

Mexique. — Annuelle, vivace en serre. — Petit sous-arbrisseau à tiges dressées, ligneuses, très-rameuses, buissonnantes, atteignant de 50 à 60 centimètres et plus de hauteur, à ramifications étalées et décroissant en pyramide. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, trilobées, dentées, un peu cotonneuses. Fleurs axillaires, petites, d'un rouge vermillon, parfois ternes et brique cinabre, disposées en grappes peu serrées.

Cette Mauve produit un assez bon effet dans les massifs et les plates-bandes, par la couleur peu commune de ses fleurs. Bien qu'elle soit suffrutescente, et qu'elle vive plusieurs années lorsqu'on la rentre en serre, elle peut et doit même être cultivée sous notre climat comme plante annuelle, les pieds étant d'ordinaire moins beaux la seconde année. On en sème les graines sur couche en mars-avril; on repique le plant sur couche et on le met en place au commencement de mai, en l'espaçant d'environ 60 centimètres. La floraison commencera en



Mauve rouge.

juillet et se prolongera jusqu'en septembre-octobre. On peut aussi semer l'automne, repiquer et hiverner les plants en pots drainés sous châssis; on les repote au printemps et on les tient à l'abri du froid jusqu'à ce qu'on puisse les mettre en place fin avril ou mai. La floraison commence alors parfois un bon mois plus tôt.

Mauve. — On donne souvent ce nom aux genres : KETMIE, KITAIBELIA, LAVATÈRE, MALOPE, ROSE TRÉMIÈRE.

Mauve en arbre. — V. LAVATÈRE EN ARBRE.

Mauve en arbre. — Sous ce nom, on désigne assez souvent les *Ketm* des jardins ou *Althæa frutex* (*Hibiscus syriacus*), qui sont des arbust et pour cette raison ne font pas partie de cet ouvrage.

Mauve de Vile de France. — V. MAUVE D'ALGER.

Mauve fausse. — V. MALOPE.

Mauve fleurie. — V. LAVATÈRE A GRANDES FLEURS.

Meconopsis Cambrien. — V. PAVOT CAMBRIQUE.

Médaille de Judas. — V. LUNAIRE ANNUELLE.

Medium grandiflorum. — V. CAMPANULE A GROSSES FLEURS.

Megapterium Nuttallii. — V. ÉNOTHÈRE A GROS FRUIT.

Megasea. — V. SAXIFRAGES n 1 à 3.

Méléagre. — V. FRITILLAIRE PINTADE.

. MÉLIANTHE. — MELIANTHUS, LIN.

Étymol. — De plat, miel; *ἄνθος*, fleur : les fleurs exsudent en abondance une liqueur sucrée, miellée; d'où leur nom de Fleurs de miel, qu'elles portent au Cap.

Fam. des *Zygophyllées*.

Mélianthe pyramidal. — M. MAJOR, Lin.

Syn. franç. — Pimprenelle d'Afrique.

Cap. — Vivace et ligneux. — Tiges susceptibles d'atteindre de 1 mètre à



Mélianthe pyramidal.

2m,60, se développant en touffes. Feuilles 1 très-amplés et d'une grande élégance; elles 1 sont fortement aurieu- 1 lées à la base, pennées avec impaire, dentées, glauques et gracieusement étalées, longues de 30 10 centimètres et plus, larges de 20 1 30 centimètres, exhalant, quand on les froisse, une odeur Acre particulière. Les fleurs, qui ne se développent normalement qu'en serre sous le climat de Paris, sont insignifiantes, irrégulières, rouges et disposées en grappes terminales compactes. Les graines ne mûrissent guère que dans le Midi.

Cette plante n'est pas tout à fait rustique sous le climat de Paris, où elle ne passe l'hiver qu'étant

abritée, et nous ne l'aurions pas comprise dans cet ouvrage, si, étant semée de bonne heure, sur couche et en pots sur couche, elle n'arrivait dans l'année même à prendre un assez beau développement. On la multiplie le plus souvent de drageons ou de boutures provenant de vieux pieds conservés en orangerie, et que l'on fait au printemps sur couche tiède; mais quand on en aura des graines, on devra les semer en pots sur couche ou en serre, depuis février jusqu'en mars-avril; on repiquera les plants en pots qu'on tiendra, si cela est nécessaire, sur couche, jusqu'à ce qu'on puisse les livrer en pleine terre en mai. Il sera bon, pour obtenir des plantes plus fortes, d'en rentrer chaque année des pieds dans l'orangerie, ou, ce qui vaudra mieux, d'en conserver des jeunes pieds en pots d'une année sur l'autre en les abritant sous verre l'hiver.

Le *Melanthus major* est une des plus belles plantes pittoresques de haut ornement, et l'on peut dire aussi une des plus élégantes pour la décoration des pelouses, où l'on devra placer les pieds isolément ou groupés par 3 ou 5. On pourrait aussi en orner les grandes plates-bandes et en faire des massifs, soit seul, soit associé à d'autres plantes à beau feuillage ou à fleurs. Une bonne terre meuble, saine, abondamment enrichie par des engrais, et le plein soleil, concourraient à en obtenir un très-beau développement. Si l'on préférerait l'élever en tige, il faudrait choisir le plus beau jet, et supprimer les branches latérales et les drageons du pied.

MÉLILOT. — MELILOTUS, Tourn.

■ *tymol.* — De μέλι, miel; Λοτios, lotier : plante attirant les abeilles.

Fam. des *Papilionacées*.

Mélilot bleu. — *M. CÆRULEA*, Lamk.

Syn. lat. — *Trigonella cærulea*, *Seringe*.

Syn. franç. — Baume du Pérou, Lotier odorant, Trèfle miellé, Trèfle musqué.

Hongrie, Bohême. — *Annuel.* — Tiges dressées, hautes de 30 à 40 centimètres. Feuilles alternes, à 3 folioles denticulées, les inférieures ovales-oblongues, les supérieures plus étroites. Pédoncules axillaires, plus longs que les pétioles, qui sont pourvus à leur base de deux stipules lancéolées-dentées et portant un grand nombre de petites fleurs bleutres, disposées en boue serrée; chacune de ces fleurs est composée d'un calice campanulé à 5 dents plus longues que le tube; l'étendard et les ailes sont égaux, et cachent la carène, qui est très-petite. Le fruit est une petite gousse presque ronde, marquée de raies longitudinales et terminée par un bec droit.

Cette plante n'est guère cultivée que pour l'odeur agréable qu'elle répand au loin par toutes ses parties et qui augmente par la dessiccation. Elle fleurit de juillet en août, et on la sème



Mélilot bien.

août, et on la sème

place en mars-avril et mai. Elle est prise en infusion pour ses propriétés toniques; les Suisses l'emploient pour aromatiser leurs fromages; enfin, elle est employée, dit-on, pour préserver les vêtements des ravages des insectes.

Mélisse moldavique. — V. DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE.

Mélisse officinale à feuilles panachées. — On rencontre quelquefois cette variété dans les jardins, où elle est employée, à cause de son feuillage vert panaché de blanc jaunâtre, pour orner les rocailles, rochers, grottes, etc. Elle demande une exposition chaude et un terrain sain, quoique un peu frais, et on la multiplie d'éclats ou divisions des touffes à la fin de l'été ou mieux au printemps.

Mélisse turque. — V. DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE.

MÉLITTE. — MELITTIS, LIN.

Étymol. — De μέλιττα, abeille : c'est-à-dire, plante attirant les abeilles.

Fam. des Labiées.

Mélitte des bots. — M. MELISSOPHYLLUM, Lin.

Syn. lat. — *Melittis speciosa*, Hort.

Indigène. — Vivace, — Plante peu rameuse, velue, poilue, haute de 20 à 30 centimètres. Tige quadrangulaire. Feuilles opposées, largement ovales-aiguës, crénelées ou dentées. Fleurs 2 à 3, disposées à l'aisselle des feuilles en glomérules distants, formant une grappe allongée; calice campanulé à 5 dents, glabre intérieurement; corolle grande, blanche, plus ou moins maculée de violet pourpre sur la lèvre inférieure, à tube ouvert, à limbe bilabié : la lèvre supérieure entière, en casque; l'inférieure à 3 lobes étalés; étamines 4, dressées sous la lèvre supérieure.



Mélitte des bots.



Très-jolie plante, mais d'une culture difficile : elle aime l'ombre et la terre de bruyère mélangée de terre argileuse, de terreau de feuilles ou de terre des bois. On peut l'employer pour l'ornement des bois et bosquets, des rocailles, des lieux frais et demi-ombragés des jardins paysagers. Sa floraison a lieu de mai en juin.

Elle se sème d'avril en juillet en terrines, dans une terre de bruyère plutôt tourbeuse que sableuse; on peut la repiquer en pépinière ou mieux en place aussitôt que le plant s'est suffisamment développé. Sa multiplication peut aussi s'opérer d'éclats, en automne ou au printemps. On pourra également en jeter à tout hasard des graines sous bois frais, où elles pousseront, si elles trouvent des conditions favorables.

Melon de la reine Anne, M. de poche, M. de senteur, M. de Syrie, M. des Canaries, M. orange grimpant, M. pomme de Brahma, M. de Baranquillo, M. de Chito ou de Quito, etc. — V. CONCOMBRE DUDAÏM.

Melon de Malabar. — V. COLOQUINTE.

Mélongène. — V. MORELLE A OEUF.

Ménianthe. — V. MÉNYANTHE.

MENTHE. — MENTHA, LIN.

Étymol. — De Mien, nymphe, fille du Cocyte, que Proserpine, dans un mouvement de jalousie, métamorphosa en plante.

Fam. des *Labiées*.

Menthe à feuilles rondes panachées. — *M. ROTUNDIFOLIA*, Lin.,
FOLIIS VARIEGATIS, Hort.

Syn. franç. — Baume sauvage à feuilles panachées.

Indigène. — *Vivace.* — Plante à odeur aromatique très-prononcée, mais assez agréable. Souche très-traçante. Tiges dressées, très-rameuses dès la base, touffues, buissonnantes, atteignant environ 30 centimètres de hauteur, couvertes de longs poils mous et blanchâtres. Feuilles opposées, sessiles, arrondies, crénelées, rugueuses en dessus, *arabesques-laineuses* en dessous, élégamment et fortement panachées de *vert* et de *blanc jaune clair*, qui devient plus foncé avec l'âge. Les fleurs, excessivement petites, *blanchâtres* et de peu d'effet, sont très-nombreuses et disposées en épis denses et cylindriques.

Par son joli feuillage panaché, cette plante mérite d'être répandue dans les jardins paysagers, soit pour obtenir des contrastes de couleurs, ou pour la formation de bordures élégantes et durables, soit pour orner les rocailles et autres parties accidentées. Sa panachure est apparente et assez constante; elle produit un bon effet, même à une distance assez considérable. La multiplication de cette plante se fait très-facilement en automne ou au printemps d'éclats, que l'on peut planter en toute terre de jardin, même dans les parties fraîches, mais *aérées*, en les espaçant d'environ 25 à 30 centimètres. La panachure est toutefois plus constante *lorsqu'on* élève les sujets en pots, qu'on les plante à demeure avec leurs pots, et qu'enfin le terrain est plutôt un peu sec qu'humide.

Menthe à rameaux grêles à feuilles panachées. — *MENTHA GRACILIS*
FOLIIS VARIEGATIS, Hort.

Jolie petite espèce vivace, aromatique et traçante, à petit feuillage *panaché*, très-convenable pour orner et tapisser les rocailles, les rochers, les glacis et faire des bordures en plein soleil. Multiplication facile au printemps au moyen de drageons, traces et éclats des pieds.

Mentzelia Lindleyi. — V. BARTONIE DORÉE.

MÉNYANTHE. — MÉNYANTHES, TOURN.

Étymol. — De *μήνη*, lune, et par suite mois; *ἄνθος*, fleur : c'est-à-dire fleur des mois, par allusion à de prétendues propriétés emménagogues de cette plante.

Fam. des *Gentianées*.

Ményanthe Trèfle d'eau. — *M. TRIFOLIATA*, Lin.

Syn. franç. — *Ménianthe* à trois folioles, Trèfle d'eau, Trèfle des marais.

Indigène. — *Vivace aquatique.* — Souche articulée, rampante, radicante, submergée ou flottante. Feuilles alternes, s'élevant plus ou moins au-dessus

de l'eau, longuement pétiolées, à pétiole dilaté et engainant, à limbe composé de 3 folioles ovales-oblongues ou obovées. Hampe axillaire, portant au-dessus de l'eau des fleurs brièvement pédicellées accompagnées d'une bractée linéaire et formant une grappe; calice à 5 sépales cohérents h leur base; corolle en forme d'entonnoir, à 5 lobes très-élégamment frangés,



Ményanthe Trèfle d'eau.

ciliés, de couleur blanche mêlée d'une légère teinte rose; étamines 5, insérées sur le tube de la corolle et entourant un style grêle. — La floraison a lieu suivant les circonstances, d'avril-mai en juin-juillet.

Par ses fleurs pour ainsi dire plumeuses, se détachant sur un feuillage d'un vert gai, le Trèfle d'eau est une assez jolie plante aquatique. On le multiplie le plus souvent d'éclats à l'automne ou au printemps; on pourra aussi, lorsqu'on en aura des graines, qui sont assez rares dans le commerce, les semer d'avril-juin en automne, ou, ce qui vaudra mieux, aussitôt mares, en pots et en terre de bruyère qu'on doit tenir constamment humide ou le pied dans l'eau. Les éclats ou les plants

venus du semis, une fois développés, sont plantés dans des pots, des terrines, des paniers ou des baquets que l'on place à quelques centimètres sous l'eau; on peut également les planter directement dans la vase ou dans la terre du fond, quand la couche d'eau qui la recouvre ne dépasse guère 25 à 30 centimètres d'épaisseur.

Le Trèfle d'eau peut être planté indifféremment, soit dans les bassins, soit aux bords des mares, des fossés, des rivières et des pièces d'eau, soit même dans une terre simplement, mais constamment mouillée et non submergée. Dans cette dernière condition, les tiges prennent moins de développement, mais les fleurs sont plus nombreuses.

Cette plante est tonique, fortifiante, dépurative, antiscorbutique, et très-usitée en médecine.

Ményanthes nymphoides. — V. VILLARSIE FAUX NYMPHÉE.

MÉRENDÈRE. — MERENDERA, RAM.

Étymol. — Nom que les Espagnols donnent aux Colchiques, genre de plantes d'où celui-ci a été extrait.

Fam. des *Colchicacées*.

Mérendère Bulbocode. — *M. BULBODIUM*, Ram.

Syn. lat. — *Bulbocodium autumnale*, Lap.

Pyrénées. — Vivace, bulbeuse. — C'est un Colchique en miniature, à fleurs d'un rose violacé ou purpurin, se développant à peine au-dessus du sol à la fin d'août ou en septembre. C'est une charmante petite plante dont la durée est bien éphémère, mais que l'on aime à voir apparaître, soit parmi les gazons ou les bordures, soit sur les rocailles ou les rochers. La multiplication et la transplantation doivent en être faites vers la fin de l'été, juillet-août, pendant que la plante se trouve dans sa période de repos.

Mertensia Virginica. — V. PULMONAIRE DE VIRGINIE.

Merveille du Pérou. — V. BELLE-DE-NUIT DES JARDINS.

Mésembrianthème et **Mésembryanthème.** — V. FICOÏDE.

Mesembrianthemum. — V. FICOÏDE.

MICHAUXIE. — MICHAUXIA, L'HÉRIT.

Étymol. — Dédié à André Michaux, botaniste-voyageur français.

Fam. des *Campanulacées*.

Michauxie à fleur de Campanule. — M. CAMPANULOÏDES, Jugs.

Orient, Syrie. — *Bisannuelle.* — Plante velue-hérissée, très-originale, plutôt curieuse que belle, et qui a en outre le défaut d'être délicate et d'une culture capricieuse et difficile. La première année, elle forme une rosette de feuilles radicales, étalées-lancéolées, lobées-dentées, hispides. La deuxième année il se développe une tige pyramidale de 1 mètre à 1E¹,50 et plus, garnie de feuilles éparses lancéolées-aiguës, presque *amplexicaules* et se terminant par des ramifications florales étalées, disposées en grappe pyramidale, qui supportent à leur extrémité des fleurs inclinées et comme renversées, à 8 divisions blanches, retroussées en l'air et un peu contournées ou ondulées, tandis que la colonne composée des étamines et des stigmates s'avance en sens contraire. Le calice présente 8 divisions, accompagnées d'appendices foliacés dans leurs intervalles ou sinus. Capsule s'ouvrant par la base en 8 ouvertures ou valves. — La floraison a lieu ordinairement de juillet en septembre.

Cette plante aime une terre franche, *argilo-siliceuse* et saine, plutôt sèche que fraîche et le grand air. La multiplication s'effectue par le semis des graines, aussitôt leur maturité : c'est-à-dire en automne, en terrines ou en pots drainés et tenus l'hiver très-sainement sous châssis; on peut encore semer à la fin du printemps et en été, soit sur place si le terrain et le climat sont convenables, soit en pépinière, en terrines ou pots; repiquer en pots qu'on hiverne sous châssis, et l'on met en place ordinairement en mai, à l'exposition la plus saine possible. Cette plante s'accommode assez volontiers de la pleine terre de bruyère pure.

Micranthes hieracifolia. — V. SAXIFRAGE DE PENNSYLVANIE.

Microsperma bartonioides. — V. EUCNIDE.

Mignardise. — V. OEILLET MIGNARDISE.

Mignardise des prés. — V. OEILLET SUPERBE.

Mignonnette. — Nom donné à des plantes diverses, mais le plus souvent aux suivantes: LYCHNIS FLOS CUCULI FLOR. DUPL., OEILLET MIGNARDISE, RÉSÉDA, SAXIFRAGA GRANULATA et UMBROSA.

Millefeuille. — V. ACHILLÉE A FLEURS ROSES.

MILLEPERTUIS. — HYPERICUM, TOURN.

Étymol. — De ὑπέρ, sur, et οἶκος, maison : plusieurs des plantes de ce genre croissent sur les vieilles maisons, les murailles, les ruines, etc.

Fam. des *Hypericinées*.

Millepertuis à grandes fleurs. — H. CALYGINUM, Lin.

Syn. franç. — Éclair, Millepertuis calicinal, M. à grand calice.

Turquie, Orient. — *Sous-ligneux.* — Souches tenaces, radicales, très-tra-

gantes. Tiges nombreuses, sous-ligneuses, diffuses, munies de feuilles persistantes, sessiles, opposées, coriaces, ovales ou ovales-aiguës, ponctuées. Fleurs terminales, solitaires, larges de 5 à 6 centimètres; calice ovale, collé de 4 ou 5 dents étalées et persistantes; pétales 4 ou 5, longs de 35 à

40 millimètres, larges de près de 3, entourant un très-grand nombre d'étamines grêles et délicates disposées en 5 faisceaux, le tout d'un jaune doré.



Millepertuis à grandes fleurs.

Plante très-convenable pour garnir des pentes, des talus très-inclinés, des glacis, pour former des tapis, des bordures et des massifs dans les parcs et les parties des jardins paysagers qu'on ne peut guère soigner. Elle fleurit de juillet en septembre, et se plaît en terre ordinaire un peu argileuse et à une exposition ombragée. Peu de plantes conviennent aussi bien qu'elle pour couvrir la terre à l'ombre sous bois, pourvu toutefois que le couvert ne soit pas trop épais et qu'il ne s'agisse pas d'arbres résineux. Son feuillage est persistant et se maintient frais d'une année à l'autre, et même plusieurs années.

Cultivée au soleil, elle conserve une belle verdure, sur laquelle tranchent ses fleurs d'un jaune éclatant, rehaussé par les nombreuses étamines en houppe rayonnante, qui en occupent tout l'intérieur. Cette plante ne donne pas habituellement de graines; mais on la multiplie très-facilement au printemps par la division des pieds, par drageons, ou de rameaux naturellement enracinés, et que l'on plante en les espaçant d'environ 40 à 50 centimètres.

Millepertuis caliceinal. — V. MILLEPERTUIS A GRANDES FLEURS.

Millionnaire. — V. GIROFLÉE ANNUELLE.

Mimeuse pudique. — V. SENSITIVE.

Mimosa pudica. — V. SENSITIVE.

MIMULE. — MIMULUS, GÆRTN.

Étymol. — De *mimicus*, comédien, c'est-à-dire fleur en forme de masque de théâtre.

Fam. des *Scrofularinées*.

1. Mimule écarlate. M. CARDINALIS, Lin.

Syn. franc. — Mimule cardinal.

Amér. sept. — *Vivace.* — Plante pubescente-visqueuse, h odeur un peu musquée. Tiges simples ou rameuses dès la base, ascendantes, élevées de 30 à 60 centimètres. Feuilles opposées, embrassantes, ovales, crénelées, très-nervées, comme rongées. Pédoncules axillaires, longs de 8 à 40 centimètres, uniflores; calice long de plus de 2 centimètres, renflé, à 5 angles saillants terminés en pointe irrégulière; corolle longuement tubuleuse (4 centimètres et demi et plus), h limbe à 5 divisions irrégulières: les 2 supérieures plus longues, dressées et rapprochées, les inférieures ouvertes,

étalées; toutes sont ciliées aux bords, d'un *rouge pourpre*, ou *jaune*, ou *orange* ou *cocciné*, et toujours tachées de *pourpre* plus foncé à la gorge, qui est tapissée de petits poils blancs et soyeux; étamines appliquées contre la lèvre supérieure. Stigmate bilabié à deux lames irritables, se rapprochant au moindre attouchement.

Ce *Mimulus* est d'une nature essentiellement variable au point de vue du coloris; il en a été obtenu par la culture plusieurs variétés, parmi lesquelles nous citerons :

Var. d'Hudson. — *M. CARDINALIS HUDSON*", Hort.

Corolle d'un *rouge cramoisi clair*; gorge à tache *jaune* striée de *pourpre*; étamines et pistil d'un *blanc pur*.

Var. orange. — *M. CARDINALIS AURANTIACUS*, Hort.

Var. couleur de sang. — *M. CARDINALIS ATROSANGUINEUS*, Hort.

Wax.. maculé. — *M. CARDINALIS MACULATUS*, Hort.

Quelques soins que l'on prenne pour récolter séparément les graines de ces variétés ou des autres, qui d'ordinaire ne manquent pas de se produire dans la culture, le semis ne les reproduit qu'en partie, en sorte qu'il faudra



Mimule écarlate.

avoir recours au bouturage pour celles qu'on voudra perpétuer. Les boutures se font sous cloches, à la fin de l'été, en pots ou en terrines que l'on hiverne sous châssis; ou bien encore au printemps, sur couche et sous cloches, au moyen de jeunes rameaux pris sur des plantes conservées sous verre.

Ce *Mimulus* et ses variétés sont de jolies plantes, et, quoique assez délicates, très-convenables pour la décoration des plates-bandes, des corbeilles et des massifs. Les graines, d'une ténuité extrême, doivent être simplement répandues sur la terre ou fort peu couvertes. On peut les semer à deux époques : — 1^o De la fin d'août au commencement de septembre en pinière, dans une bonne terre légère, meuble et très-fine; dès que le plant a deux ou trois feuilles, on le repique en pots (on met deux à quatre plants par pot de 10 centim.) et on les hiverne sous châssis. En février ou mars, on doit diviser les potées et procéder à un nouveau repotage; mais cette fois on ne met qu'un seul pied par pot de même dimension,

puis on maintient encore le plant sous châssis jusqu'à la mise en place, qu doit se faire en avril, en espaçant les pieds d'environ 30 à 40 centimètres. — 2° En mars-avril sur couche ; on repique sur couche et l'on met en place en mai. Dans le premier cas, les fleurs se succèdent de mai en juillet, et dans le suivant, de juin à la fin de septembre.

Le *Mimulus cardinalis* est vivace et peut se conserver l'hiver en pots en orangerie ou même sous châssis ; il aime assez les terres légères, saines et substantielles, mais conservant pourtant un peu de fraîcheur. Disséminé dans les massifs de terre de bruyère ou en bordures autour de ces mêmes massifs, il réussit assez bien et y fait un bon effet. Il résiste même quelquefois l'hiver, mais il est préférable de l'hiverner sous châssis ou de le renouveler chaque année par le semis.

2. *Mimule* jaune on ponctué. — M. LUTEUS, Lin.

Syn. lat. — M. *guttatus*, DC., M. *punctatus*, Hort.

Californie. — Vivace. — Le type à fleur jaune pur, et que l'on ne rencontre guère plus dans les jardins, s'est, dit-on, naturalisé dans certaines parties de l'Alsace. Plante d'un vert gai, légèrement et courtement velue. Tiges charnues, souvent creuses, un peu noueuses, vaguement quadrangulaires,



Mimule jaune.

ramifiées à la base, à ramifications dressées, s'élevant à environ 30 à 40 centimètres. Feuilles opposées, les radicales lyrées, à pétiole dilaté; les caulinaires inférieures ovales en cœur, atténuées en pétiole, les supérieures sessiles et ovales-cordées ; toutes sont très-nervées longitudinalement et irrégulièrement dentées, parfois comme rongées. Pédoncules axillaires et opposés, uniflores, plus longs que les feuilles. Calice oblique, campanulé, enflé, atteignant le tiers de la corolle, à 5 angles terminés par 5 dents aiguës irrégulières, la supérieure plus longue. Corolle jaune, personnée ou en forme de mufle, de grandeur moyenne, longue de 3 à 4 centimètres, à tube évasé, un peu déprimé, large de 2 à 3 centimètres, s'épanouissant en un limbe à 2 lèvres : la supé-

rieure carénée, à 2 lobes dressés arrondis; l'inférieure, plus longue, plissée en dessous, est partagée en 3 lobes arrondis, dont deux latéraux égaux et un médian plus grand; la gorge est presque fermée par 2 sillons longitudinaux de la lèvre inférieure, qui sont proéminents, velus-glanduleux, c'est-à-dire couverts de papilles jaunes entremêlées de petites et fines ponctuations pourpres ou brun-mordoré, que l'on retrouve jusqu'au fond du tube ; 4 étamines incluses, dont 2 plus hautes, insérées à la base du tube *le la corolle et placées sous la lèvre inférieure; style plus court que les étamines, à stigmate à 2 lames bilabiées, s'appliquant l'une sur l'autre au moindre attouchement. Capsule ovoïde, présentant sur les côtés un sillon longitudinal.

La floraison de cette espèce et des suivantes, jusqu'au n° 9, a lieu, selon le mode de culture, de mai juin jusqu'en juillet et même août et septembre. -Voyez, pour la culture et les emplois, après le n° 9.

Le *Mimulus* jaune, que le semis reproduit d'une manière identique, est considéré par quelques personnes comme le type d'où sont sorties les diverses races que nous allons énumérer, et qui ont fait leur apparition dans les cultures dans l'ordre où nous les indiquons. Toutefois ces nouvelles espèces ou variétés diffèrent tellement du *Mimulus* jaune ou ponctué par leur feuillage, leur port, la couleur et les dimensions de leurs fleurs, qu'on a peine à les en croire sortis.

3. *Mimule* den ruisseaux. — *M. RIVULARIS*, Nutt.

Syn. lat. — *Mimulus variegatus*, Bort.

Annuel et vivace. — Cette espèce ou cette variété diffère de la précédente par ses tiges moins fortes, moins élevées, par ses feuilles marquées de brunâtre, et par ses fleurs plus amples, d'un beau jaune, présentant sur la lèvre inférieure une seule tache large, d'un beau rouge pourpre ou cramoisi marron. — Culture et emploi du n° 9.

4. *Mimule* maculé ou à grandes fleurs. — *M. SPECIOSUS*, Hort.

Syn. lai. — *Mimulus quinquevulnerus*, Hort., *M. variegatus*, Hort., var.

(Alb. *Vilmorin*, n° 13, 4863.)

Annuel et vivace. — Cette race, issue de la précédente, produit des fleurs grandes, jaunes, à gorge largement ouverte, à lèvre inférieure pointillée de rouge pourpre marron et pourvue de plis velus ; les 5 divisions du limbe sont marquées chacune d'une très-large macule distincte, d'un rouge pourpre cramoisi, avec quelques autres petites macules éparses. Les feuilles, surtout dans les jeunes pousses, sont lavées et tachées de brun. — Culture et emploi du n° 9.

Cette race est certainement une des plus belles parmi les nombreuses variétés appartenant à ce curieux et beau genre de *Mimulus* ; on la retrouve avec les nos 5 et 6, dans les semis des *Mimules* hybrides dont il est question plus loin au no 9, non-seulement avec ses caractères propres, mais encore ayant revêtu les dispositions coloris les plus curieuses et les plus variées.



Mimule maculé.

5. *Mimule* rougeâtre. — *M. RUBINUS*, Hort.

Syn. lat. — *Mimulus quinquevulnerus maximus*, Hort., *M. variegatus*, Hort., var.

Annuel et vivace. — Sous-variété à fleur large, ouverte, dont tout le tube et la gorge, jusqu'à la base des divisions du limbe, sont d'un jaune vif finement ponctué de rouge pourpre marron ; le limbe, au lieu d'être marqué de taches distinctes, comme dans la précédente, est ici entièrement marqué aux bords d'une large bande ou d'un cercle continu d'un rouge pourpre cramoisi marron, variant du brun mordoré au brun pourpre violacé d'un très bon effet. — Culture et emploi du n° 9.

S. *Mimule* arlequin fond Jaune. — M. VARIEGATUS, Hort., var.

Dans cette race, la fleur est grande, ouverte, à couleur de fond d'un **jaune vif**; la gorge et les sillons de la **lèvre inférieure** sont ponctués de **rouge pourpre cramoisi**; les divisions du **limbe** sont plus ou moins largement **maculées** et mouchetées de **rouge pourpre cramoisi foncé**; et ces taches sont **ordinairement** plus grandes que les autres. Les **feuilles** sont souvent marquées de brun. — Culture et emploi du n° 9.



Mimule arlequin.

3. *Mimule* arlequin fond blanc.

M. VARIEGATUS, Hort., var.

Les fleurs de cette race ne diffèrent, de celles de la précédente que par la couleur du fond, qui est d'un **blanc jaunâtre** inégalement pointillé et plus ou moins largement moucheté de **rouge pourpre cramoisi**, parfois **brun violacé**.

Les feuilles sont habituellement marquées de brun. — Culture du n° 9.

S. *Mimule* cuivré. — M. CUPREUS, Hook.

du Chili. — Annuel et vivace. — Plante herbacée, glabre, nu i très-ramifiée, haute de 20 à 30 centimètres, quelquefois plus, à ramies tions opposées. Feuilles opposées, ordinairement teintées de rougeâtre; 1 inférieures pétiolées ou atténuées en pétiole, trinervées, **ovales-lancéolées** denticulées; les supérieures sessiles. Fleurs opposées à l'aisselle des **feuilles** de toutes les parties supérieures des rameaux; pédoncules plus longs les feuilles (25 à 30 millimètres), un peu teintés de rougeâtre; calice **campanulé**, anguleux, à 5 lobes saillants et à 5 dents inégales, un peu bilabée atteignant environ le tiers de la longueur de la corolle: ce calice est d' **vert rougeâtre** maculé de **rouge brun**; la corolle, de grandeur moyenne, colorée aussi bien sur la face intérieure qu'à l'extérieur en **jaune rougeâtre cuivré, capucine ou mordoré**, tirant un peu sur le **cramoisi à reflets veloutés** un peu transparents; intérieur de la gorge **jaune**; lèvre inférieure **saillant** et plissée vers la gorge, qui est pointillée de **pourpre cramoisi**; tube de corolle allongé en entonnoir; limbe à 5 divisions assez profondes, oval arrondies, à peine échancrées au sommet, dont 2 supérieures et 3 inférieures.

Cette race, d'introduction récente, paraît être plus rustique et plus florifère que les précédentes; elle forme des touffes assez compactes, et ses fleurs, qui se détachent d'une manière apparente au-dessus du **feuillage** se succèdent abondamment de **mai-juin** en juillet-août. — Culture d n° 9.

À peine cultivées **depuis** une année ou deux, cette espèce s'est **modifié** par la culture, et a produit des variations en telle **quantité**, qu'on peut di qu'il n'est pas possible de trouver deux pieds produisant des fleurs pareils de dimensions et de coloris; -on y retrouve même la plupart des races o variétés précédentes. On a donné à ces nouveaux venus le nom de :

9. **Mimule cuivré hybride varié.** — *M. CUPREUS HYBRIDUS*
VARIEGATUS, Hort.

Syn. lat. — *Mimulus cupreus tigrinus*, Hort., *M. maculosus*, Hort., *M. tigridioides*, Hort., *M. pardinus*, Hort., *M. hybridus tigrinus*, Hort.

Ainsi que nous l'avons dit, le nombre des variétés est tel, et, par suite de la nature essentiellement variable de cette sorte de *Mimulus*, les formes et les coloris nouvellement obtenus sont encore si peu fixés, et ils se reproduisent si peu fidèlement par le semis, que nous avons dû renoncer, au moins pour le moment, à en récolter les graines séparément; mais rien ne sera plus facile que de perpétuer par éclats ou boutures, comme il est dit plus loin, les coloris que l'on voudra conserver. Les individus provenant de semis des graines recueillies sur les variétés du *M. cupreus hybridus variegatus* cultivées pêle-mêle produisent des fleurs de coloris excessivement variés : il y en a de *jaune orangé*, de *rouge cramoisi*, de *pourpre marron clair*, de *jaune vif*, de *jaune pille*, de *chamois*, d'*isabelle*, de *blanchâtre* parfois *rosés*, et de *nankin*; sur ces coloris de fond, viennent trancher, en affectant les dessins les plus singuliers et les combinaisons les plus variées, des ponctuations, des taches, des mouchetures, dont aucune description ne peut donner idée. On y retrouve même des plantes dont les fleurs se rapprochent beaucoup de celles des n^{os} 4, 5, 6 et 7; d'autres reviennent vers le type presque unicolore no 8.



Mimule cuivré hybride.

Var. rouge cinabre. — *M. CUPREUS HYBRIDUS*, var.

Cette variété, fixée parmi les nombreux coloris du *M. cupreus* hybride, est remarquable par l'abondance de ses grandes fleurs *rouge cinabre intense*, parfois un peu *mordoré*, à fond nuancé de *rouge ocreux*.

Var. à fond blanc. — *M. GURUS HYBRIDUS*, var.

Encore un autre coloris fixé, remarquable par l'abondance de ses grandes fleurs bariolées et maculées de dessins variés et bizarres, de couleur *écarlate pourpré* ou *mordoré* sur fond *blanc carné* parfois *chamois* ou *jaune rosé très-clair*; d'autres fois *jaune saumon rosé*, *mordoré* ou *nankin* rosi très-clair.

Var. à fleur double ou monstrueuse. — *M. TIGRINUS FLOR. PLEN.*, Hort.

Syn. let. — *Mimulus maculosus duplex*, Hort., *M. pardinus flor. plen.*, Hort., *M. quinquevulnerus for. plen.*, Hort., *M. hybridus flore pleno*, Hort.

Cette race, dans laquelle on retrouve les coloris de toutes les précédentes espèces et variétés n^{os} 2 à 9, est très-curieuse par le développement *exceptionnel* du calice, qui prend le plus souvent la forme, l'ampleur et la *coloration* de la corolle, en sorte que ces fleurs semblent le plus souvent composées de deux corolles emboîtées. Il résulte parfois de ces développements anormaux,

des dispositions et des agencements le forme et de coloris excessivement in-

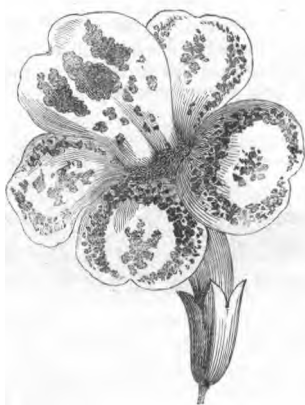


Mimule enivré h fleurs doubles.

teressants. Les graines que ces fleurs donnent en très-petites quantités reproduisent cette monstruosité dans une assez forte proportion; dans tous les cas, on peut parfaitement perpétuer les variétés monstrueuses par éclats et boutures, comme il est dit un peu plus loin.

Les Anglais désignent cette curieuse disposition des fleurs monstrueuses, sous le nom de *hose-in-hose*. Ce qui augmente le mérite de cette variété, c'est que leurs fleurs durent plus longtemps, et qu'une fois la vraie corolle tombée ou fanée, le calice devenu corolle persiste et conserve encore sa fraîcheur et son coloris pendant un certain temps.

Les *Mimulus* prospèrent à peu près en toute bonne terre ordinaire de jardin ; ils réussissent aussi bien en plein soleil qu'à l'ombre, pourvu qu'il n'y ait pas de couvert. Toutefois, comme le vent fatigue ces fleurs et les fait tomber, on se trouvera bien, pour en jouir plus longtemps, de les abriter au moyen de toiles à ombrer ou de brise-vent.



Mimule cuivré hybride (deux variétés).

Les *Mimulus* n° 2 à 9 et leurs variétés sont de très jolies plantes dont les fleurs sont pointillées, ponctuées, mouchetées ou panachées de façons si diverses, qu'il est à peu près impossible de les décrire. Leur taille peu élevée et leur abondante floraison les rendent propres à former de superbes bordures ou des massifs d'une beauté remarquable.

On en peut faire également de très-belles potées ou terrines, soit au moyen de boutures faites à la fin de l'été ou de semis d'automne, hivernés sous chassiss à froid et rempotés à plusieurs reprises et de plus en plus large-

ment, au fur et à mesure des besoins, Une terre de bruyère substantielle entretenue poreuse et fraîche est nécessaire pour obtenir un beau résultat de cette culture.

Ces plantes aiment un sol frais, ce qui néanmoins ne les empêche pas de réussir dans toutes bonnes terres de jardin. Leur semis et leur multiplication se font en outre de la même manière qu'il a été dit pour l'espèce n° 1. On a reconnu que les plantes obtenues par le semis d'automne donnaient une floraison plus abondante, des fleurs plus grandes et des coloris plus vifs que celles qui proviennent des semis faits au printemps ; on devra donc donner la préférence au premier mode. Suivant la culture et l'époque du semis, la floraison se succédera depuis mai-juin jusqu'en août-septembre. On peut également multiplier les *Mimulus* à la fin de l'été ou au printemps par éclats des pieds, par drageons ou par boutures. Ce procédé doit être employé surtout pour les variétés que l'on ne serait pas sûr de reproduire par le semis et que l'on voudrait conserver. En hiver, les plantes seraient tenues en pots sous châssis, près du verre, jusqu'à ce que la température permette de les placer à l'air libre.

10. *Mimule musqué*. — *M. MOSCHATUS*, Lin.

Syn. *franç.* — Musc, Herbe au musc.

Amér. boréale. — *Vivace*. — Petite plante poilue et visqueuse, exhalant surtout dans certains moments une forte odeur musquée qui se sent à une assez grande distance. Tiges radicales, diffuses, élevées de 10 à 15 centimètres. Feuilles opposées, petites, ovales-aiguës, dentées. Pédoncules courts (1 à 2 centimètres); calice tubuleux, *isiqueux*; corolle d'un *jaune pelle*, une fois plus grande que le calice (10.12 millimètres); les 3 divisions inférieures du limbe sont munies de petits poils jaunâtres et striées de jaune orange.

Cette petite espèce fleurit de mai en octobre. Elle est plutôt recherchée pour son odeur que pour ses fleurs, qui sont peu près insignifiantes.

Elle se plaît à l'ombre et aime la *terre* de bruyère; on pourra donc l'employer pour couvrir la terre de ce genre de massifs. Elle peut servir à la formation des bordures autour des parties boisées ou ombragées, et à l'ornementa-

tion des lieux rocailleux; elle réussit également bien en toute bonne terre de potager. On la cultive fréquemment en pots sur les fenêtres ou dans les appartements. Elle se sème à plusieurs époques : — 1° Fin août ou dans les premiers jours de septembre, à bonne exposition, en terre légère, *sablonneuse*; les jeunes pieds, repiqués en pots, sont hivernés sous châssis et mis en place en avril — 2° En mars-avril, sur couche, pour être plantée en mai. — Et 3° en mai-juin, en place. La graine, en étant très-fine, devra être très-peu recouverte et pour ainsi dire simplement appliquée sur le sol.

Il est facile de conserver cette espèce en pleine terre pendant plusieurs années, en la protégeant avec un peu de litière ou de feuilles sèches. Elle résiste même souvent sans couverture, lorsqu'elle est placée dans le *voisinage* d'arbustes à feuilles persistantes, qui la protègent contre le froid.



Mimule musqué.

- Miaules** *guttatus*. — V. *MIMULE* JAUNE 011 PONCTUÉ.
Mimulus *punctatus*. — V. *MIMULE* JAUNE 011 PONCTUÉ.
Mimulus *quinquevulnerus*. — V. *MIMULE* MACULÉ.
Mimulus *quinquevulnerus* **maximum**. — V. *MIMULE* ROUGEATRE.
Mimulus *variegatus*. — V. *MIMULE* DES RUISSEAUX.
Mirabilis. — V. BELLE-DE-NUIT.
Mirliton. — V. SOUCI DOUBLE DES JARDINS.
Miroir de Vénus. — V. CAMPANULE MIROIR DE VÉNUS.
Moldavique. — V. DRAGOCÉPHALE DE MOLDAVIE.

MOLÈNE. — VERBASCUM, MOC!

Étymol. — Nom latin de la Molène Bouillon-blanc.

Fam. des *Scrophularinées*.

Molène de Phénicie. — V. *PHOENICEUM*, Lin.

Syn. franç. — Molène bleue, Molène pourpre.

Europe australe. — *Bisannuelle et vivace*. — Racine pivotante. Tige anguleuse, droite, peu rameuse, atteignant 1 mètre et plus. Feuilles radicales, pétiolées, ovales-lancéolées, peu dentées, légèrement poilues en dessus et, disposées en large rosette étalée ; les feuilles caulinaires sont alternes et



Molène de Phénicie.

sessiles. Fleurs assez grandes, disposées en grappe ordinairement simple, terminale et très-allongée ; calice à 5 divisions inégales, ovales-aiguës, pubescentes ; corolle en roue, à 5 lobes égaux, d'une couleur un peu variable, mais ordinairement d'un bleu violet, à fond jaunâtre strié de violet ; étamines purpurines, barbues ou laineuses.

La Molène de Phénicie et ses variétés sont des plantes assez intéressantes par leur floraison, qui dure de mai en août. Leurs tiges, effilées, droites et bien fleuries, produisent un assez bon effet dans les plates-bandes. Bien cultivées et placées dans un terrain riche en humus, leurs tiges sont susceptibles de se ramifier, et elles forment alors un candélabre d'une grande beauté ; le rameau principal ou central s'élève toujours beaucoup au-dessus des autres. Cette Molène aime un sol frais et léger, ce qui ne l'empêche pas de réussir à peu près en toute bonne terre de jardin saine et bien exposée. Elle se sème d'avril en juillet en pépinière ; en repique en pépinière, et l'on met en place à l'automne ou au printemps. Bien que cette plante soit vivace et susceptible, dans certains terrains, de se maintenir à la même place pendant huit à dix ans, il est prudent de la semer tous les ans, et même d'en hiverner quelques jeunes plants en pots sous d'Assis à froid, car les pieds qui sont laissés dehors sont sujets à périr dans les hivers pluvieux.

La Molène de Phénicie produit assez fréquemment, par suite de croisements naturels ou artificiels avec les autres Molènes ou Bouillons-blancs des jardins et des champs, des variétés à tiges plus ou moins élevées, à fleurs les unes fertiles, les autres stériles, à coloris variant du *blanc-crèmeux* ou du *blanc violacé* au *violet bleu*, parfois *rougêtre* ou *jaunêtre*; d'autres fois *sau-mon*, *chamois*, *brique*, *cuivre* ou *nankin rougêtre*. Ces variétés sont peu constantes et offrent pour cette raison peu d'intérêt; mais on réussira parfois à les multiplier par division des pieds à la fin de l'été ou de bonne heure en automne, mieux qu'au printemps et toujours en terrain très-sain.

Molène bleue, M. pourpre. — V. MOLÈNE DE PHÉNICIE.

MOLINIE. — MOLINIA, MÆNCH.

Étymol. — Dédié à Jean Ignace Molina, botaniste espagnol.

Fam. des Graminées.

Molinie bleuâtre à feuilles panachées ou rubanées. — M. CÆRULEA, Mæench, var. FOLIIS VARIEGATIS, Hort.

Syn. lat. — *Aira cærulea* fol. varieg., Hort. ; *Festuca cærulea* fol. varieg., Hort.

Syn. franç. — Canche bleuâtre à feuilles panachées.

Indigène. — Vivace. — Herbe gazonnante. Racines fibreuses, nombreuses, très-tenaces; chaumes dressés, élevés de 40 à 50 centimètres. Feuilles ascendantes, longues de 15 à 25 centimètres, sur 8-10 millimètres de large, vertes, rayées longitudinalement de *jaune pale*. Épillets panachés de *vert*, de *jaunêtre* et de *violet*, réunis en panicule grêle, allongée, serrée et peu régulière, assez insignifiante.

Plante curieuse par son feuillage, et, pour cette raison, recherchée pour l'ornement des rocailles et pour la formation des bordures dans les jardins paysagers. Elle se plaît en plein soleil et dans un sol frais et siliceux; cependant elle prospère mieux h une exposition demi-ombragée et en terre de bruyère tourbeuse.

Multiplication facile d'éclats, soit au printemps, soit à l'automne.

Moloposper..... m. — V. LIVÊCHE.

Moly. — V. ALLIUM MOLY..

Momordica. — V. ci-après MOMORDIQUE.

Momordica dasycarpa. — V. CONCOMBRE DIPSACÉ.

MOMORDIQUE.— MOMORDICA, LIN.

Étymol. — Du latin *momordi*, j'ai rongé ou mordu : allusion aux grailles qui paraissent être rongées ou mordues; ou de la forme du fruit, qui, à la maturité, imite une gueule d'animal près de mordre ou ayant mordu.

Fam. des Cucurbitacées.

(Alb. Vilmorin, n° 10, 1860.)

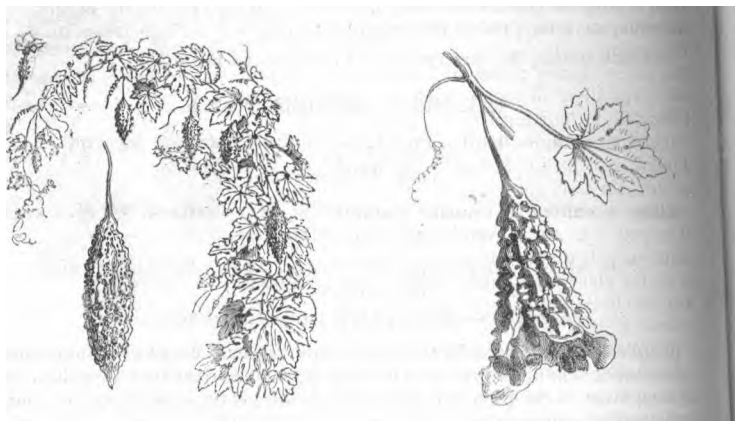
1. Momordique à feuilles de vigne. — M. CHARANTIA, Lin.

Syn. lat. — *Momordica muricata*, Willd.

Syn. franç. — Momordique Papareh, Pandipave, Papareh.

Inde. — Annuelle. — Plante un peu âpre et exhalant, quand on la froisse, une odeur particulière. Tige grimpante, très-rameuse, à vrilles ordinaire-

ment simples, pouvant s'élever à 2 mètres. Feuilles alternes, à 7 lobes palmés, ovales-aigus, dentés. Fleurs jaunâtres, monoïques : les fleurs mâles, groupées ou solitaires et articulées au sommet de pédicelles longs de 6 à 8 centimètres, sont plus grandes que les femelles, en forme de coupe ouverte, accompagnées d'un calice à 5 divisions vert clair bruni, de moitié moins grandes que la corolle; les fleurs femelles, solitaires, sont un peu plus petites, à pièces un peu moins régulières, à pédicelles un peu plus courts.



Momordique à feuilles de Vigne.

munis vers le sommet et sur le côté d'une bractée foliaire, réniforme-cordée un peu concave ou en coquille, à lobes vagues et dentés. Fruit longuement pendant, oblong-aigu, aminci aux deux extrémités, anguleux et couvert de tubercules ou dents disposées en lignes régulières ou crêtes, entre lesquelles se trouvent d'autres séries de tubercules ou de dents plus petites et d'inégales dimensions. Ce fruit, d'abord vert, devient à la maturité d'un beau jaune orangé; son écorce, épaisse et charnue, s'ouvre alors en 3 valves ou lambeaux paraissant comme déchirés, et laissant voir une pulpe d'une belle teinte sanguine ou écarlate, qui fait un très joli effet. Cette pulpe enveloppe des graines plates, bigarrées et échancrées en écusson aux deux bouts, couvertes sur les deux faces d'un dessin en relief tout particulier. — Culture du n° 2.

2. **Momordique pomme de merveille.** — M. BALSAMINA, Lin.

Syn. franç. — Momordique Balsamine.

Inde. — Annuelle. — Plante glabre, d'un vert luisant, plus petite que la précédente dans toutes ses parties, exhalant aussi par le frottement une odeur particulière. Feuilles alternes, à 5 lobes palmés. Fruit ovoïde-arrondi ou aminci aux deux bouts, plus petit que chez l'espèce n° 1, garni de dents ou de pointes inégales, disposées en lignes longitudinales. Ce fruit, d'abord vert, puis d'un jaune orangé, s'ouvre à la maturité en se déchirant irrégulièrement, et laisse voir une pulpe de couleur rouge sanguin qui enveloppe des graines fauves ou brunâtres, plus petites que celles de l'espèce précédente.

Il en existe une variété connue sous les noms de *Momordica Balsamina* le

cantha vel *Huberiana*, qui n'en diffère guère que par ses fleurs un peu plus grandes, d'un blanc un peu jaunâtre ou jaune très-clair, marquées de grandes taches brun noirdtre; elle paraît, du moins sous notre climat, moins fructifère que le type.

Ces deux espèces conviennent pour garnir les murailles au levant ou au midi, et pour décorer les treillages, les berceaux, etc. ; on peut également les faire grimper sur des rames. Elles veulent un sol léger, riche en humus, et une exposition des plus chaudes. A l'élégance de leur feuillage se joint la singularité de leurs fruits, qui produisent, vers la fin de l'été, d'août en octobre, un assez joli effet.

Elles se sèment sur couche chaude et en pots à la fin d'avril ; on les repique en pots qu'on laisse sur couche, et on les place à demeure vers la mi-mai, en choisissant l'exposition la plus chaude possible, et en les espaçant d'environ 1 mètre. Pendant l'été, on doit les arroser souvent et copieusement.

Les fruits, dépourvus de leurs graines et macérés dans de l'huile fine, sont fréquemment employés dans les pays chauds comme adoucissants pour le pansement des blessures.



Momordique pomme de merveille.

3. Momordique élastique. — M. *ELATERIUM*, Lin.

Syn. let. — *Ecballium agreste*, *Rchb.*, *E. Elaterium*, *L. C. Rich.*

Syn. franç. — Concombre d'attrape, Concombre sauvage, Giclet.

Indigène. — *Annuelle.* — Plante herbacée, monoïque, hérissée de poils hispides et dépourvue de vrilles. Tiges succulentes, traînantes, très-rameuses, ne s'élevant pas à plus de 30 à 40 centimètres. Feuilles alternes, dressées, longuement pétiolées, ovales en cœur, rugueuses, inégalement dentées, d'un vert grisâtre. Fleurs verdâtres, les mâles groupées en cyme, les femelles solitaires sur des pédoncules dressés, d'abord courts, puis très-allongés (8-15 centimètres). A ces fleurs succède une baie ovale-allongée, penchée, hérissée, de la grosseur d'un œuf de pigeon, se détachant, à la maturité, avec une grande élasticité, et lançant alors au loin ses graines avec l'eau qui les entoure.



Momordique élastique.

Beaucoup moins délicate et moins belle que les précédentes, cette espèce se sème en mars-avril, ou préférablement à l'automne, en terre ordinaire, soit en place, soit en pépinière. Elle vient bien à toutes les expositions éclairées et chaudes, et dans un sol léger et sain ; elle réussit particulièrement parmi les décombres, les pierrailles, même sur les dunes et les rochers

au bord de la mer, au pied des murailles; mais c'est surtout lorsqu'elle se ressème d'elle-même et qu'elle pousse où il lui plaît, qu'elle végète avec le plus de vigueur. La pulpe en est amère, et possède des propriétés **purgatives** très-violentes.

Cette plante n'a, pour ainsi dire, aucun mérite ornemental, aussi **n'est-elle** guère cultivée que pour le curieux phénomène d'élasticité que présentent ses nombreux fruits. Dès qu'ils sont mûrs, **ce** qui se reconnaît à leur couleur jaunissante, il suffit du plus léger attouchement pour déterminer instantanément la séparation violente du fruit et la projection des graines.

Momordique Papyracée. — V. MOMORDIQUE À FEUILLES DE VIGNE.

MONARDE. — MONARDA, LIN.

Étymol. — Dédié à N. Monardès, médecin espagnol au **xvi^e** siècle.

Fam. des **Labiées**.

1. Monarde écarlate. — M. DIDYMA, Lin.

Syn. lat. — Monarda **coccinea**, Mich.

Syn. franc. — Monarde pourpre, Thé d'Oswego.

Amér. sept. — Vivace. — Plante velue-hérissée, à odeur **aromatique**



Monarde écarlate.

Tiges quadrangulaires, rameuses
sommet, hautes de 50 à 80 **centimètres**
et plus. Feuilles opposées, d'un **vert**
gai, ovales-aiguës, en **cœur** à la base
les florales sessiles, oblongues-lancé-
olées, souvent colorées. Fleurs **nombreuses**,
agglomérées en fascicules **terminales**,
s'épanouissant successive-
ment, souvent en rayonnant, d'un **rouge**
ponceau, et accompagnées de bric-
brac **linéaires-aiguës**, également colorée
Chacune de ces fleurs se compose **d'un**
calice tubuleux, strié, purpurin,
5 dents aiguës presque égales; **d'une**
corolle à tube grêle, beaucoup **plus**
longue que le calice et à gorge dilaté
à limbe divisé en 2 lèvres **presque**
égales, l'inférieure à lobe médian
longé et échancré. — Fleurit en **juin**
juillet. — Culture du no 2.

e. Monarde fistuleuse. — M. FISTULOSA, Lin.

Syn. lat. — Monarda **affinis**, Lamk, M. **altissima**, Willd., M. **Clinopodia** Lin.,
M. **glabra**, Lamk, M. **longifolia**, Lamk, M. **media**, Willd., M. **oblongata**
Ait., M. **purpurea**, Pursh, M. **undulata**, Tausch., M. **varians**, Barton,
M. **violacea**, Desf.

Syn. franc. — Monardé velue.

Amér. sept. — Vivace. — Plante élevée de 50 à 80 centimètres, à odeur
aromatique. Feuilles oblongues-lancéolées aiguës, velues ou **pubescentes**,
Calice non coloré, poilu; corolle velue extérieurement, d'un **rose purpurin**

Cette espèce, ainsi que l'indique sa synonymie, est essentiellement variable dans la coloration de ses fleurs, dont on obtient presque toujours plusieurs nuances, chaque fois que l'on en sème des graines. Les variétés, une fois obtenues, peuvent être indéfiniment perpétuées par drageons ou par la division des pieds au printemps ou à la fin de l'été. Les plus ordinairement cultivées sont les suivantes :

Var. à fleurs blanches. — *M. FISTULOSA ALBA*, Hort.

Syn. lat. — *Monarda purpurea alba*, Hort., *M. virginalis*, Hort.

Syn. franc. — *Monarde virginale*.

Variété à fleur *blanche*, qui n'a guère d'intérêt que pour les collectionneurs.

Var. à fleurs rose pale. — *M. FISTULOSA ROSEA*, Hort.

Var. à fleurs violettes. — *M. FISTULOSA VIOLACEA*, Hort.

Var. à fleurs pourpres. — *M. FISTULOSA PURPUREA*, Hort.

Les *Monardes* sont de belles plantes vivaces, robustes et d'une culture facile: leurs fleurs, de couleurs assez vives et disposées en beaux pompons, les font rechercher pour la décoration des plates-bandes et des massifs. Elles fleurissent de juin en août, et parfois un peu plus longtemps. Elles aiment un sol argileux et frais et une exposition demi-ombragée, ce qui ne les empêche pas de réussir en plein soleil, pourvu que le sol soit sain, mais qu'il conserve de la fraîcheur. Les graines en étant assez rares, on multiplie ordinairement ces plantes d'éclats ou par la division des racines et des drageons, qui doit se faire à l'automne ou mieux au printemps. Cependant, quand on en aura des graines, on devra les semer d'avril en juin, en pépinière; on repiquera les plants en pépinière, et on les plantera à demeure en octobre ou en mars, en les espaçant de 50 à 60 centimètres.

Les feuilles de la première espèce sont infusées en guise de thé et prises sous le nom de thé d'Oswego ou de *Pensylvanie*; ses fleurs produisent une matière colorante appelée *monardine*.

Monnaie du pape. — *V. LUNAIRE ANNUELLE*.

Monnayère. — *V. LUNAIRE ANNUELLE* et *LYSIMAQUE NUMMULAIRE*.

Monolopia major. — *V. MONOLOPIA DE CALIFORNIE*.

MONOLOPIA. MONOLOPIA, DC.

Étymol. — De *μονόλοπος*, qui n'a qu'une tunique : allusion au seul rang d'écaillés de l'involucre.

Fam. des *Composées*.

Monolopia de Californie. — *M. CALIFORNICA*, Hort.

let. — *Lasthenia glabrata*, Hort., non *Lindl.*; *Monolopia major*, DC.

Syn. franc. — *Monolopia* élevé.

californie. — *Annuelle.* — Plante herbacée, ordinairement glabre, parfois peu pubescente, d'un vert gai, haute de 30 à 40 centimètres, très-euse, à ramifications épaisses, étalées puis dressées, munies de feuilles osées, embrassantes, lancéolées-linéaires, offrant quelquefois une ou

deux dents latérales. Ces tiges sont terminées par une fleur (capitule) de 1 centimètre et demi de diamètre, composée d'un rang de demi-fleurons étalés, ovales, irrégulièrement échancrés au sommet, plissés et jaunes, et d'un disque plat de même couleur; le tout entouré d'un rang d'écailles régulières, vertes, soudées à la base, et atteignant la moitié de la longueur des demi-fleurons.

Cette plante est propre à la formation des bordures et à la décoration des corbeilles et des plates-bandes. On doit la semer : — 1ⁿ Dans la deuxième



Monolopia de Californie.

quinzaine de septembre, en terre légère et à bonne exposition; on repiquera sous châssis, et pendant l'hiver on aérera le plus possible, afin d'éviter l'humidité et l'étiollement. En mars, on fera un nouveau repiquage, mais à l'air libre cette fois, en espaçant les pieds de 12 à 15 centimètres, et l'on mettra en place en avril, à 40 ou 50 centimètres de distance, en ayant soin, lors de dernier repiquage, de conserver le plus de terre possible aux racines, afin que les plants, déjà très-forts à cette époque, ne souffrent pas de la transplantation. La floraison des plantes de ce premier semis a lieu de la fin d'avril ou du commencement de mai en juin juillet. —

2^o On peut aussi semer en avril-mai, sur place, pour obtenir la floraison de juillet en septembre. On laisse entre les plants de ce semis un espace de environ 15 à 20 centimètres.

Monte-au-ciel. — V. PERSICAIRE D'ORIENT OU DU LEVANT.

MORÉE. — MOR, A, LIN.

Étymoi. — Dédié à Robert Moore, botaniste anglais,

Fam. des *Iridées*.

Morée de la Chine. — M. *SINENSIS*, Thun!).

Syn. lat. — *Pardanthus Sinensis*, Ker.

Chine. — *Vivace*. — Rhizome peu rampant, d'où s'élève à environ 60 centimètres une hampe dichotome, accompagnée à sa base de feuilles *ensiformes*, assez semblables à celles de l'*Iris Germanica*, mais plus petites, moins roides et d'un vert plus gai. Fleurs nombreuses, pédonculées, d'un *jaune safrané* taché de *rouge purpurin*. Ces fleurs offrent un tube court, un limbe à 6 divisions, dont 3 intérieures plus petites et roulées sur leur bord après la floraison; 6 étamines insérées sur le tube, et un style grêle, trigone, à stigmate bi- ou trifide.

Il en existe une espèce ou peut-être une simple variété encore peu connue, qui n'en diffère que par des fleurs un peu plus grandes et d'un *jaune frais uni*.

Cette plante fleurit de juillet en août. Sous le climat de Paris et plus au nord, où elle supporte difficilement les hivers, il convient de la garantir contre le froid avec des feuilles ou de la litière, ou, ce qui est préférable, de

L'hivernér sous châssis. Dans le midi de la France ces soins sont inutiles, car cette plante s'y développe très-bien et y fleurit en plein air d'une façon remarquable. Une terre ordinaire, meuble, un peu argileuse et fraîche, convient particulièrement à la Morée de la Chine. On peut la multiplier de semis qu'on fait d'avril en juillet, en pots ou en terrines et en terre de bruyère ; on hiverne le plant sous châssis, et on le met en pleine terre au printemps suivant; toutefois la multiplication par éclats et division des pieds étant très-facile et plus rapide, ce dernier mode est le plus usité. Cette opération s'effectue de préférence au printemps. Cette plante est fréquemment cultivée en pots et traitée comme plante d'orangerie; cependant il n'est pas rare d'en rencontrer, dans les jardins à quelques lieues autour de Paris, de très-belles touffes passant l'hiver dehors, et fleurissant abondamment tout l'été.



Morée de la Chine.

MORELLE. — SOLANUM, LIN.

Étymol. — Le nom de *Solanum* était donné par les Romains à une Morelle ou à une plante très-voisine.

Fam. des Solanées.

I. Morelle à feuilles de Vélar ou de Sisymbre. — *S. SISYMBRIEFOLIUM*, Lamk.

Syn. lat. — *Solanum Balbisii*, Dun., *S. decurrens*, Balb., *S. viscosum*, Lag.

Amér. mérid. — Annuelle. — Plante velue-glanduleuse, pourvue sur presque toutes ses parties de longues épines d'un vert clair ou jaunâtres. Tige rameuse, élevée de 50 à 80 centimètres, et jusqu'à 1 mètre, anguleuse par la decurrente des feuilles. Celles-ci sont alternes, très-épineuses, pennatifides, à 5 ou 7 lobes obtus, irrégulièrement dentés. Fleurs grandes, élan-ches, parfois légèrement lilacées ou violacées, en cyme terminale presque scorpi-
pioïde, ressemblant beaucoup à celles de la Pomme de terre; calice à 5 divisions inégales; corolle en roue, à 5 lobes arrondis, larges de près de 3 centimètres; au centre, 5 étamines à anthères jaune safrané, et un style court. Fruit en baie, de la grosseur d'une petite noix, et de la forme d'une grosse cerise bigarreau, en partie et plus ou moins enserrée par les dents appliquées et épineuses du calice, qui laissent voir la peau rouge de tomate un peu brique du fruit, légèrement visqueux et acidulo-sucré à la maturité. — Culture du n° 2,



Morelle à feuilles de Vélar.

2. Morelle à feuilles de Pastèque. — *S. CITRULLIFOLIUM*, Al. Braun.

Syn. *franc.* — **Morelle à feuilles de Citrouille.**

Texas. — Annuelle. — Plante épineuse, ramifiée dès la base, élevée de

50 à 60 centimètres. Feuilles alternes, épineuses, à 5-7 lobes obtus, *dentés pennatifides*. Fleurs assez grandes, d'un violet rosé, lobes de la corolle ovales-lancéolés aigus; anthères *orangées*.

Ces deux *Solanum* sont des plantes très-élégantes par leur port pittoresque, par leur feuillage et par leurs fleurs, qui durent de juillet en octobre. Ils font un assez bon effet dans les plates-bandes et les massifs et même isolés sur pelouse, mais il leur faut une terre légère et substantielle, et une exposition chaude.

On doit les semer sur couche à la fin de mars ou au commencement d'avril; on repique sur couche, et l'on plante à demeure vers la deuxième quinzaine de mai, en espaçant les pieds d'envi-

ron 50 à 60 centimètres; le semis en place ou en pépinière à l'air libre devra être préféré dans le midi.

3. Morelle à feuilles laciniées. — *S. LACINIATUM*, Ait. (*Hort. Kew*).

Australie, Nouvelle-Zélande. — Annuelle et ligneuse. — Plante glabre, d'un

port pittoresque et *très-ornemental*. Tiges élancées, rameuses *supérieure-*ment, pouvant atteindre 2 mètres de hauteur et plus. Feuilles longues, alternes, *pennatifides*, parfois, mais rarement entières, à lobes linéaires, d'un beau vert. Fleurs grandes, d'un bleu violet, disposées en grappes latérales. Baies oblongues, *jaunâtres* ou d'un *jaune orangé*, à chair insipide. — Culture du n° 8.

On cultive, sous le nom de *Solanum reclinatum*, Hort., ou de *Solanum pennatifidum*, Lamk., une espèce très-voisine, qui n'en est peut-être qu'une simple forme un peu plus grêle, à rameaux plus flexibles et à feuilles plus étroites, du *Solanum laciniatum*. Elle est élégante et devra être cultivée comme l'espèce.

4. Morelle ferrugineuse. — *S. FERRUGINEUX*, Jacq.

Amér. *mérid.* — Annuelle, vivace et ligneuse en serre. — Plante robuste, munie, surtout sur les tiges, les jeunes feuilles, les pédoncules et le calice,



Morelle à feuilles de Pastèque.



Morelle à feuilles laciniées.

d'une pubescence visqueuse et ferrugineuse. Tige ailée par la décurrense des pétioles, armée, ainsi que ces derniers, d'aiguillons épars et résistants. Elle est rameuse, buissonnante, et peut atteindre environ 1 mètre de hauteur. Feuilles *cordées-ovales* ou *ovales-lancéolées*, obscurément lobées ou sinueuses, *très-pubescentes-visqueuses*, d'un vert plus clair en dessous. Fleurs disposées en vaste grappe *scorpioïde corymbiforme*; pédoncules multiflores; corolle grande, d'un *lilas purpurin*, à 5 parties profondes, linéaires-lancéolées aiguës, parfois ovales-lancéolées élargies; étamines à anthères *orangées*. Baies petites, globuleuses, *noirâtres* à la maturité.

Floraison, culture et emploi du n° 8.

S. Morelle à feuilles *marginées*. — *S. MARGINATUM*, Lin.

Syn. lat. — *Solanum Abyssinicum*, Jacq., *S. Cabiliense*, Hort., *S. Cabiliense argenteum*, Hort., *S. niveum*, All.

Abyssinie. — *Annuelle, vivace et ligneuse*. — Plante robuste, dressée, ra-
tueuse et buissonnante, pouvant dé-
passer 1 mètre de hauteur. Tige recou-
verte d'un tomentum laineux blanc,
couleur de farine de froment, garnie,
ainsi que les nervures des feuilles,
d'aiguillons roides et très-résistants.
Feuilles coriaces, presque cordiformes,
sinuées-lobées, à lobes obtus ou si-
nueux, d'un vert brillant, glabres, et
bordées d'une marge blanche en des-
sus, tomenteuses, blanches et satinées
en dessous. Grappes multiflores; pé-
doncules tomenteux, blancs, munis de
petits aiguillons épars. Fleurs pen-
chées; calice persistant, très-tomen-
teux, blanc et garni d'aiguillons, s'ac-
croissant avec le fruit, sur lequel ses
divisions sont appliquées dans le tiers
inférieur; corolle *blanche* à 5 ou 6 lobes
plissés; étamines *orangées*. Baies volu-
mineuses, arrondies, un peu déprimées, lisses, d'abord d'un *vert luisant*,
puis *jaunâtres* à la maturité.



Morelle à feuilles *marginées*.

Floraison, culture et emploi du n° 8.

6. Morelle à épines couleur feu. — *S. PYRACANTHUM*, Lamk.

Syn. lat. — *Solanum pyracanthos*, Lamk.

Madagascar. — *Annuelle, vivace et ligneuse en serre*. — Plante mollement
pubescente, d'un vert terne. Tige dressée, rameuse, atteignant de 60 à
80 centimètres de hauteur, abondamment pourvue, ainsi que les nervures
des feuilles, d'aiguillons droits, longuement subulés (1 à 2 centimètres), de
couleur *orangée*, presque couinée. Feuilles pétiolées, oblongues-aiguës,
sinueuses, *pennatifides*; la nervure médiane de la face supérieure présente
la *même* coloration que les aiguillons. Fleurs peu abondantes, penchées;
calice pubescent et parfois aiguillonné; corolle large de 1 centimètre et
demi, à 5 divisions profondes, de même longueur que le calice et étalées en
étoile, de couleur *bleu clair*, avec stries *blanchâtres* et étoilées de *blanc* à la
gorge; étamines *orangées*. Baies arrondies, *jaunâtres* à la maturité.

Cette Morelle est surtout curieuse et ornementale par la coloration de ses nombreuses épines, qui la rendent propre à la décoration des plates-bandes, des pelouses et à la composition des massifs. Il lui faut une légère, substantielle, et une exposition éclairée, aussi chaude et aussi aérée que possible. — Culture du n° 8.

1. Morelle robuste. — *S. ROBUSTUM*, *Wendl.*

Syn. lat. — *Solanum alatum*, *Sam.* et *Sendt.*

Brésil. — *Annuelle, vivace et ligneuse en serre.* — Tige vigoureuse, trèsrameuse, s'élevant à plus de 1 mètre, munie, ainsi que les nervures pri-



Morelle robuste.

cipales des feuilles, de vigoureux aiguillons élargis à la base, très-acérés et résistants. Cette tige est fortement ailée par la décurren- te des feuilles et recouverte, ainsi que la face supérieure de celles-ci, de longs poils visqueux, denses et d'un roux ferrugineux. Feuilles très-grandes, ovales-elliptiques aiguës, sinuées-lobées, à 8 ou 9 lobes ovales-aigus, dont les supérieurs sont triangulaires; toutes sont pubescentes et d'un vert cendré en dessous; les jeunes pousses et les jeunes feuilles sont veloutées ferrugineuses. Fleurs réunies en grappes scorpioïdes sur des pédoncules très-forts et aiguillonnés; calice à segments profonds, linéaires et poilus-visqueux; corolle blanche, profondément divisée en 5 lobes lancéolés-aigus, étalés en étoile et de même longueur que les sépales; étamines orangées. Baie arron-

die, brune, de la grosseur d'une petite cerise.

Floraison, culture, emploi et multiplication du n° 8. Le port et le feuillage remarquables de cette Morelle en font le principal mérite.

Cette espèce est une des plus recommandables pour isoler sur les pelouses, ou pour faire des massifs de plantes à beau feuillage dans les jardins paysagers. On doit la placer à une exposition chaude, bien éclairée et aérée, sans être trop exposée aux coups de vent.

8. Morelle noir pourpre. — *S. ATROPURPUREUM*, *Hort.*

Syn. lat. — *Solanum atropurpureum*, *Schrad.*, *S. sanguineum*, *Hort.*

Amér. mérid. — *Annuelle et ligneuse.* — Plante hérissée sur toutes ses parties de longues épines violettes ou purpurines, inégales, étalées ou infléchies, rarement dressées. Tige frutescente, rameuse, s'élevant de 1 mètre à 4^m, 50. Feuilles alternes, épineuses sur les pétioles et sur les deux faces du limbe, presque cordiformes dans leur pourtour, profondément lobées, à lobes aigus et dentés. Fleurs petites, d'un vert jaunâtre ou violâtre, auxquelles succèdent des baies globuleuses également jaunâtres.

Les Morelles n° 3, 4, 5, 6, 7 et 9 sont assez remarquables par leur port et l'élégance de leur feuillage. Ce sont des plantes de haut ornement, qui, étant placées isolément sur les pelouses, dans les plates-bandes, ou bien réunies en massif, produisent un bon effet depuis le mois de juillet jusqu'aux gelées. Bien qu'elles soient vivaces et qu'elles deviennent ligneuses en serre, leur végétation s'opère si rapidement, qu'on peut les cultiver comme de

véritables plantes annuelles de pleine terre. On les sème : — 1° Fin mars-avril, sur couche; on repique sur couche ou en pots tenus sur couche, et l'on plante à demeure h la fin de mai, en espaçant les pieds d'environ 70 à 75 centimètres. — 2° En février, sur couche chaude ou en pots en serre chaude. En donnant aux plants de ce semis des rempotages suivis, on aura, lors de la mise en place, qui s'effectue h la fin de mai, des plantes déjà fortes, plus vigoureuses, et qui fleuriront plus tôt et plus abondamment. — 3° Quelques personnes sèment en août-septembre, de préférence en pots bien drainés, repiquent en pots pour hiverner sous châssis, ou, ce qui vaut mieux, en serre, et la mise en place s'effectue à la fin du printemps; mais ce dernier est peu usité à cause de la difficulté de conserver les jeunes plants en hiver et de les loger. Outre le mode de multiplication par le semis, il est possible de multiplier ces *Solanum*, ainsi que la plupart des autres espèces, par boutures faites sous cloches en serre ou sur couche, d'août en septembre, ou en janvier-février ou mars. Les boutures faites h cette dernière époque sont prises sur des individus levés de la pleine terre, mis en pots et hivernés en serre; mais pour avoir de belles plantes bien faites et bien vigoureuses, le semis est encore ce qu'il y a de mieux.



Morelle noire pourpre.

0. Morelle gigantesque. — *S. GIGANTEUM*, Jacq.

Syn. lat. — *Solanum niveum*, Vahl.

Cap de Bonne-Espérance. — Annuelle, vivace et ligneuse en serre. — Tige forte, dressée, rameuse, touffue, court-ement - aiguillonnée, dépassant 1^m,30 de hauteur, très-tomenteuse, d'un blanc grisâtre, presque argenté sur les jeunes pousses. Feuilles grandes, pétiolées, elliptiques, lancéolées-aiguës, glabres et d'un vert intense en dessus, tomenteuses et blanchâtres en dessous; elles sont accompagnées à leur aisselle de feuilles plus petites. Fleurs penchées, très-petites, excessivement nombreuses, en grappes corymbiformes denses; pédoncules et calice laineux. blanchâtres; corolle violacée, à divisions profondes, étalées; étamines orangées; style saillant. Baies petites, arrondies, rouges.



Morelle gigantesque.

Des pieds un peu forts de cette espèce, surtout lorsqu'ils sont isolés et qu'on les a fait ramifier par le pincement, produisent un bon effet à une exposition chaude et bien éclairée. — La culture est la même que pour le n° 8.

Sous les noms de *Solanum auriculatum*, Ait., et de *Solanum verbascifolium*, Lin., on cultive deux espèces qui ressemblent assez au *Solanum giganteum*, mais qui s'en distinguent à première vue, en ce que les feuilles également velues, grisâtres, sont accompagnées, au point d'insertion de leur pétiole, de deux oreillettes foliacées. — Leur culture et leur emploi ne diffèrent pas d'ailleurs de ceux indiqués pour le n° 8.

10. Morelle da Texas. — *S. TEXANUM*, *Delile*.

Mexique et Texas. — Annuelle. — Plante buissonnante, plus ou moins glabre, ou pubescente, le plus souvent un peu épineuse, à tiges ordinairement violâtres, dressées, peu rameuses, hautes de 40 à 70 centimètres. Feuilles alternes, larges, ovales-anguleuses, sinueuses. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles et réunies en cymes au sommet des rameaux; elles sont d'un blanc verdâtre, tout à fait insignifiantes; mais il leur succède un fruit, sorte de large baie orbiculaire, aplatie ou déprimée, très-grosse, marquée de côtes ou sillons irréguliers ou inégaux à sa partie supérieure, d'un beau rouge à la maturité, et ressemblant à une tomate.



Morelle du Texas.

Le feuillage et le port de cette plante ne sont pas sans produire quelque effet; toutefois ce n'est guère qu'à la belle couleur de ses fruits que cette espèce doit son introduction dans les jardins, où elle réclame une exposition chaude. C'est d'ordinaire en septembre-octobre que ces fruits acquièrent toute leur beauté, surtout si l'on a soin de tailler un peu l'extrémité des branches et d'effeuiller légèrement pour obtenir une maturité plus prompte. Comme ces fruits se conservent longtemps sur pied avec leur belle couleur, cette plante, mise en pots, peut servir à décorer les gradins des serres tempérées jusqu'en février-mars. — Culture du n° 8. Espacer les pieds d'environ 50 à 60 centimètres.

11. Morelle Gilo. — *S. Gao*, *Raddi*.

Amér. mérid., Brésil. — Annuelle, vivace en serre. — Plante ayant quelque analogie avec la variété à fruit écarlate de l'espèce n° 13. Tige purpurine ou verte, luisante, glabre à la base, légèrement pubescente au sommet, dressée, ferme, très-rameuse, touffue, atteignant environ 60 à 75 centimètres, pourvue de rares aiguillons peu développés et peu piquants. Feuilles pétio-lées, ovales-elliptiques, sinuées, pubescentes-hérissées, plus pâles en dessous. Fleurs de 1 à 3 par inflorescence, très-petites, d'un blanc légèrement teinté de rose; pédoncule et calice pubescents-hérissés; corolle peu étalée, à 5 lobes assez profonds; étamines orangées; style saillant, de même couleur. Fruits pédonculés, inclinés à l'aisselle des feuilles et des rameaux; ils sont glabres, sphériques, parfois aplatis, quelquefois sillonnés en long, de la grosseur d'une noisette, d'une cerise ou d'une noix, et de couleur rouge brillant de cire à cacheter ou de tomate, et mûrissant en septembre-octobre.

Cette espèce est assez variable, et l'on trouve quelquefois dans les semis des plantes parfois épineuses, d'autres fois inermes, plus ou moins élevées,

à tige tantôt verte, tantôt **violâtre** ou rougeâtre; il y en a de plus ou moins fertiles. Enfin, on trouve des pieds dont les fruits varient du **rouge écarlate** au **jaune orange**.

Ce qui fait surtout le mérite de cette espèce, c'est l'abondance, le coloris et la durée de ses fruits, qui persistent longtemps, et qui permettent de l'employer pour décorer les plates-bandes, ou bien, étant mise en pots, d'en orner les serres et les jardins d'hiver. On devra lui appliquer la culture indiquée pour le n° 8.

Au moyen du pincement et d'une taille faite à propos, on peut dégager les fruits souvent cachés par le feuillage, et les rendre plus apparents.

s. Morelle Douce-amère. — *S. DULCAMARA*, Lin.

Syn. franç. — Laque, Vigne de Judée.

Indigène. — *Ligneuse.* — Tige sarmenteuse et très-rameuse, pouvant s'élever à 2 mètres et plus. Feuilles alternes, rarement opposées, tantôt entières, ovales-aiguës, tantôt à 3 lobes profonds, dont le supérieur est plus grand. Fleurs nombreuses, disposées en cyme **divariquée**, longuement pédonculée, souvent insérée à l'opposé des feuilles; corolle **violette**, à divisions lancéolées; **étamines** et anthères **dorées**. Fruits ou baies petites, ovoïdes, groupées en cyme et d'un beau **rouge** de cire à cacheter.

La Douce-amère garnit élégamment les treillages et convient aux mêmes usages que la plupart des plantes grimpantes. Elle est surtout très-convenable pour l'ornementation des ruines, des constructions rustiques, des murailles, des grottes, des rocailles, des vieux troncs dénudés, etc.; elle réussit volontiers à l'ombre, et associée aux masifs d'arbustes dans les jardins pittoresques, on en obtiendra d'excellents résultats, soit qu'on la maintienne par la taille en buisson, ou qu'on la soutienne au moyen de tuteurs, soit qu'on



Morelle Douce-amère.

fa fasse grimper et courir dans la cime des arbres de petites dimensions, d'où ses rameaux retombent en jolis festons. Ses fleurs se succèdent de juin jusqu'en septembre, de sorte que, pendant une partie de l'été et de l'automne, la plante est en même temps couverte de fleurs, de fruits verts et de fruits mûrs produisant un **très-bon** effet.

Elle se sème d'avril en juillet en pots, et l'on plante à demeure au printemps. Sa multiplication s'opère le plus souvent et très-facilement par le couchage, ou encore par éclats ou de boutures au printemps. Les pieds doivent être espacés d'environ 70 à 75 centimètres.

La Douce-amère est très-usitée en médecine, à cause des propriétés sudorifiques qu'elle possède à un haut degré. Ses tiges sont employées dans les affections rhumatismales. Les baies sont un peu vénéneuses, pourtant elles servent quelquefois comme purgatif.

Il en existe une variété à **feuilles panachées**, produisant un très-bon effet sur les rocailles, les ruines, etc. On trouve également quelquefois, à l'état sauvage, des pieds dont les fleurs sont blanches. Ces deux dernières variétés,

ne se reproduisant pas sûrement par le semis, sont ordinairement perpétuées par couchage, éclats ou boutures, comme il vient d'être dit.

13. Morelle à œufs. — *S. OVIGERUM*, Dun.

Syn. franç. — Aubergine blanche, *Mélongène* à œufs, Plante aux œufs, Pondeuse, Poule pondeuse.

Indes. — *Annuelle.* Plante plus ou moins pubescente-cotonneuse. Tige peu rameuse, inerme ou à peine épineuse, atteignant environ 40 centimètres de hauteur. Feuilles alternes, sans épines ou rarement épineuses, ovales-oblongues, sinuées ou lobées. Fleurs insignifiantes, auxquelles succèdent des baies ovoïdes-oblongues, pendantes, blanches, de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule.

Var. à fruit; écarlates. — *S. OVIGERUM COCCINEUM*, Bort.

Syn. lat. — *S. Melongena speciosum atropurpureum*, Hort.,
S. speciosum, Dun.

Syn. franç. — Aubergine à fruits écarlates.

L'Aubergine écarlate, qui est probablement une espèce botanique distincte du *Solanum ovigerum*, Dun., fournit une plante plus élevée que la précédente (60 centimètres environ), des baies un peu moins grosses, parfois un peu sillonnées et de volume variable d'un beau rouge de tomate.



Morelle à mues.

Ce n'est pas sans raison que nous avons admis le *Solanum ovigerum* parmi les plantes d'ornement : la forme singulière de ses fruits, qui rappelle, à s'y méprendre, celle d'un œuf de poule, l'a fait depuis longtemps introduire dans les jardins, où on le cultive comme curiosité, soit en pleine terre, soit en pots. On le sème sur couche en mars-avril; on repique le plant sur couche ou dans une plate-bande exposée au midi, et dont le sol soit léger et riche en humus. Cette espèce et sa variété sont des plantes qui ont besoin d'être fréquemment arrosées (mais au pied et sur la terre, et non

sur les feuilles), et elles doivent l'être de préférence avec de l'eau tiède on qui ait été exposée à l'air ou au soleil. C'est d'août en octobre que les fruits sont dans toute leur beauté. Il en existe une variété naine, à fruits blancs, un peu plus petits que ceux du type.

Le genre *Solanum* contient un très-grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont remarquables par les dimensions et la beauté de leur feuillage, par la taille ou le port agreste et parfois majestueux de leurs tiges, d'autres fois par la forme ou la couleur de leurs fruits; enfin, leurs fleurs, quoique ayant, dans presque toutes les espèces, une grande ressemblance avec celles de la Pomme de terre, n'en sont pas moins quelquefois assez ornementales. La plupart grènent peu ou ne grènent pas du tout sous notre climat, oh l'on est obligé le plus souvent de les traiter comme plantes de serre chaude. Néanmoins ce sont des plantes à la mode depuis quelques années, et recherchées pour la décoration des jardins paysagers et des parcs, à partir des

mois de juin juillet jusque vers les gelées. On trouvera, dans la Liste des plantes pittoresques et de celles à grand feuillage, placée dans la seconde partie de l'ouvrage, les noms de ces espèces les plus recommandables.

Morelle en grappes. — V. *PHYTOLAQUE* RAISIN D'AMÉRIQUE.

MORICANDIE. — *MORICANDIA*, DG.

Etymol. — Dédié à Saint-Moricandi, botaniste italien.

Fam. des *Crucifères*.

Moricandie des champs. — *M. ARVENSIS*, DC.

syn. lat. — *Brassica arvensis*, Lin.; *B. purpurea*, Mill.; *Crantzia frutescens*, Lag.; *Turritis arvensis*, R. Brown.

Europe austr. — *Annuelle.* — Plante herbacée, glauque. Tige rameuse à ramifications touffues et dressées, hautes de 40 à 50 centimètres. Feuilles alternes, aboyées, atténuées en pétiole, les *caulinaires* ovales en cœur, *amplexicaules*. Fleurs d'un violet clair, à nervures ou stries plus foncées; sépales glabres, égalant presque la longueur de l'onglet des pétales; corolle à 4 pétales onguiculés, à limbe étalé en croix; étamines d'un *jaune verdâtre*. Silique obscurément tétragone.

Le *Moricandia arvensis* est intéressant par son feuillage et par ses fleurs, dont la couleur est peu commune dans les plantes de cette famille. On doit le semer en place en mars-avril; il se développe promptement, et fleurit depuis la fin de juin jusqu'en août. Il peut servir à la formation des corbeilles et à l'ornement des plates-bandes. On laisse entre les pieds un espacement d'environ 20 centimètres.

Cette espèce se rencontre parfois cultivée sous le nom de *Moricandia Ramburii*, qui appartient à une espèce distincte.



Moricandie des champs.

MORINE. — *MORINA*, Tourn.

Etymol. — Dédié à L. Morin, botaniste français attaché au Muséum au *xvii^e* siècle.

Fam. des *Dipsacées*,

Morine à longues feuilles. — *M. LONGIFOLIA*, Wallach.

Népal. — *Vivace.* — Plante herbacée, d'un vert gai, ayant à première vue l'aspect de certains Chardons. Tige simple, élevée de 40 à 60 centimètres. Feuilles *pennatifides*, *sinuées*, atténuées en pétiole : les radicales en touffe; les *caulinaires* opposées ou verticillées par 3-4 et sessiles; toutes sont pourvues aux bords d'épines assez longues. Fleurs en verticilles peu

distants, disposés en longue grappe interrompue, dressée; elles sont entourées de bractées foliacées, ovales-arrondies, à sommet denté; calice à 2 parties; corolle à tube grêle, allongé, un peu arqué, à limbe divisé en 2 lèvres peu marquées : la supérieure est **bidentée**, dressée; l'inférieure a 3 lobes étalés. Ces fleurs, d'abord d'une couleur **blanche** dans le bouton et au moment de l'épanouissement, sont ensuite d'un **joli rose**, qui passe au **carmin**.

f. Etamines 4, souvent réduites à 2 par avortement; style dressé; stigmate en tête aplatie. — La floraison a lieu de juillet en septembre.



• *Morine* à longues feuilles.

Le *Marina longifolia* est une plante belle et curieuse, propre à l'ornement des plates-bandes, des massifs et des rocailles; malheureusement, il est un peu délicat. Une terre douce, fraîche et profonde, mais bien drainée, lui est favorable; cependant il réussit assez bien en toute bonne terre de jardin, pourvu qu'elle soit saine. Il se multiplie aussi, mais difficilement, d'éclats ou de **dragons** séparés et plantés au milieu du printemps, comme s'il s'agissait d'**Artichants**; aussi est-ce par le semis qu'on le multiplie le plus souvent. Les graines doivent être semées de préférence dès

qu'elles sont mûres, ou bien d'avril en juin, en terre de bruyère ou autre terre légère et sableuse, soit en pépinière, soit en pots hivernés sous châssis. Les jeunes plants, repiqués en pots, lesquels peuvent être enterrés en planche, y demeurent jusqu'à la deuxième année, époque à laquelle on doit les mettre en place. Jusque-là il sera bon d'hiverner les plants sous châssis à froid, ou de les couvrir pendant les grands froids de panneaux, de litière ou de feuilles. La *Morine* à longues feuilles résiste parfaitement à l'hiver en pleine terre dans le Midi et dans le Centre; mais, dans les départements du Nord, il est bon de la protéger avec des feuilles sèches, ou préférablement avec une cloche, car c'est plutôt l'humidité et les brusques variations de température que le froid qui lui sont nuisibles. Espacer les pieds d'environ 50 à 60 centimètres.

Le *Marina Persica*, **Lin.**, originaire de Perse et de Syrie, est une superbe et curieuse espèce vivace; malheureusement elle ne réussit que dans quelques rares jardins, ce qui ne permet pas d'en recommander la culture.

Marna elegans. — **V. WAITZIE DORÉE** et **CHRYSOCÉPHALE APICOLE.**

Marna luisant (*Morna nitida*). — La plante décrite sous ce nom dans la première édition. de cet ouvrage, et qui a été figurée dans la livraison n° 6 de notre *Album de fleurs*, publiée en 1856, n'est point un *Morna*, mais bien l'Immortelle à fleurs très jaunes (*Helichrysum flavissimum*), qui est une plante de serre, d'une culture difficile en plein air. Le vrai *Morna nitida* se trouve décrit dans cet ouvrage-ci sous le nom de *Waitzie dorée*.

Marna nitida. — **V. WAITZIE DORÉE.**

Marna nivea. — **V. WAITZIE A FLEURS EN CORYMBE.**

Moulin-à-vent. **V. NARCISSE DES POÈTES.**

MOURON. — ANAGALLIS, Tourn.

Étymol. — De *ἀναγλάω*, faire rire : allusion aux propriétés qu'on lui attribuait de guérir la mélancolie.

Fam. des *Primulacées*.

Mouron frutescent. — *A. FRUTICOSA*, Vent.

Syn. lat. — *Anagallis coltina*, Schousb., *A. grandiflora*, Andr.,
A. Monelli, Des f., *A. Wilmoreana*, Hook.

Syn. franç. — Mouron de Barbarie, M. à grandes fleurs,
Anagallide frutescente.

Algérie. — *Annuel et vivace*. — Tige sous-ligneuse à la base, à ramifications couchées, étalées puis dressées, touffues, hautes de 25 à 30 centimètres, obscurément tétragones. Feuilles verticillées par 3, ovales-lancéolées. Fleurs nombreuses, d'une couleur rouge vermillon brique, plus foncée au centre; elles sont solitaires au sommet de pédoncules axillaires, filiformes, longs de 2 à 4 centimètres, et se succèdent pendant longtemps sur toute la longueur des rameaux; calice à 5 sépales lancéolés, étalés, puis dressés après la floraison; corolle en roue à tube presque nul, à limbe presque complètement étalé, partagé en 5 lobes arrondis, donnant à la fleur un diamètre de 15 millimètres; 5 étamines à filets duveteux égalent le pistil, qui est de moitié plus court que la corolle.



Mouron frutescent.

Il existe de cette plante plusieurs variétés plus ou moins fixées, parmi lesquelles nous citerons les suivantes :

Mouron A grandes fleurs roses. — *A. GRANDIFLORA ROSEA*.

Mouron A grandes fleurs carnées. — *A. GRANDIFLORA CARNEA*.

Mouron à grandes fleurs lilas. — *A. GRANDIFLORA LILACEA* (*A. MONELLI LILACINA*, Sib.).

Mouron h grandes fleurs bleues de Philips. — *A. PHILIPSHI*, Bort.

Cette dernière variété a des fleurs larges de 18 millimètres, d'un *bleu intense* ou *bleu de cobalt*, qui contraste agréablement avec les étamines, dont les anthères sont *jaunes*, et les filets, munis de papilles, *rose pourpre*.

Plusieurs autres variétés à fleurs pourpre violacé ou ardoisé, fauve rougêâtre, et autres teintes plus ou moins fausses et curieuses, se présentent dans les semis, mais ne se reproduisent que fort peu par le semis.

Tous ces Mourons sont des plantes d'une élégance exceptionnelle, ce qui les rend précieux au point de vue ornemental : ils conviennent parfaitement, par leur mode de végétation, à la formation des corbeilles et des massifs, et en groupant convenablement les diverses variétés, on en obtient, au moment de la floraison, des tapis charmants. On doit les semer : — 1° Fin août, en pépinière; on repique le plant en petits pots qu'on hiverne en serre

ou sous châssis, et on met en place en avril en terre saine, meuble et légère, en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres : la floraison se prolonge de mai jusqu'en septembre. — 2° En mars-avril, sur couche; on repique sur couche et l'on met en place fin mai : dans ce dernier cas, les premières fleurs se montrent en juillet et se succèdent, comme pour le précédent, jusqu'en septembre. — 3° On peut aussi semer en place, en terre légère, en avril-mai : la floraison a lieu alors en août et se prolonge jusqu'en automne. Le principal mérite du premier mode de semis est de produire des plantes plus fortes et une floraison plus précoce.

On peut aussi multiplier ces Mourons par boutures, qu'on fait en juillet-août; pendant l'hiver, on les conserve sous châssis, près de la lumière, en évitant l'excès d'humidité par une aération fréquente et abondante, chaque fois que le temps le permettra, et on les met en pleine terre au printemps.

On peut aussi faire les boutures au printemps avec de jeunes rameaux herbacés pris sur de vieux pieds conservés l'hiver sous châssis; mais elles exigent alors, pour reprendre, la chaleur d'une couche et des cloches.

Mozambé. — V. CLÉOME.

Mufle-de-veau. — V. MUFLIER.

MUFLIER. — ANTIRRHINUM, TOURN.

Étymol. — De *ἀντί*, comme; *ῥῖν*, museau : allusion à la forme de la lieur.

Fam. des *Scrofularinées*.

Muflier à grandes fleurs. — A. MAJUS, Lin.

Syn. franc. — Gueule-de-lion, Gueule-de-loup, Mufle-de-veau, Muflier des jardins, Pantoufle, Tête-de-mort.

Indigène. — Annuel, bisannuel et vivace. — Plante glabre, d'un vert sombre, très-rameuse dès la base, buissonnante, élevée de 50 à 75 centimètres



Muflier à grandes fleurs.

plus. Feuilles oblongues-lancéolées : les inférieures opposées, spatulées les supérieures alternes, sessiles, linéaires. Fleurs nombreuses, brièvement pédicellées à l'aisselle de petites bractées aiguës : ces fleurs sont de couleur très-variable et disposées en grappé ou en épi d'abord serré, puis

allongé. Calice velu-glanduleux, à 5 petites divisions ovales en cœur ; corolle longue de 4 à 5 centimètres, à tube renflé en sac à sa base, à limbe bilabié : lèvre supérieure dressée à 2 lobes rejetés en arrière ; l'inférieure étalée, à 3 lobes ; le lobe médian plus petit, barbu, appliqué contre la lèvre supérieure, de manière à fermer la fleur ; 4 étamines, dont 2 plus grandes et une cinquième avortée ; style simple, un peu infléchi au sommet. Fruit capsulaire, ovoïde, s'ouvrant par 3 petits trous, un supérieur et deux inférieurs.

Cette belle plante, une des plus jolies, des plus florifères et des plus rustiques que nous ayons, peut servir à l'ornementation de tous les jardins. Il en existe un très-grand nombre de variétés : les unes unicolores, d'autres bicolores ou multicolores ; il y en a de rayées, striées ou panachées de diverses façons, et chaque fois que l'on fait des semis, on peut espérer d'obtenir quelques coloris nouveaux. Parmi toutes ces variétés, qui ne se reproduisent pas toujours sûrement par le semis, on distingue plus particulièrement les deux races dites *caryophylloïdes*, à fleurs bizarres panachées de jaune et de rouge, et à fleurs panachées de blanc et de rouge. Ces deux races sont très-jolies et très-curieuses : leur masque est rayé, bariolé de diverses manières, et il n'est pas rare de voir des fleurs ayant une de leur moitié jaune ou blanche et leur autre moitié rouge, et sur le même pied des fleurs ou des rameaux de fleurs entièrement jaunes ou blancs, alors que les autres sont panachés. Lorsque les graines ont été recueillies avec soin, leur seuils produit une assez bonne proportion de plantes à fleurs panachées.

Par. naines dites Tom-Pouce. — *A. MAJUS PUMILUM* vel *NANUM*, *Hort.*

Cette race, que l'on cultive depuis quelques années, se distingue des grands Mufliers ordinaires par son port trapu, presque complètement nain, qui la rend particulièrement propre à la confection des bordures, des massifs, etc. Les fleurs, grandes et de couleurs variées, forment de nombreux et de beaux épis, qui se dégagent bien au-dessus de la masse compacte du feuillage. Pour obtenir de belles touffes, bien ramifiées, larges, compactes, ne s'élevant guère à plus de 20, 25 ou 30 centimètres, il conviendra de semer à l'automne, en faisant hiverner les plants sous châssis ou au pied d'un mur ; ou de bonne heure au printemps, mars-avril, au pied d'un mur au midi, et de renouveler les plantes chaque année, soit par semis, soit par boutures, si l'on tient à les conserver naines : car les vieux pieds s'élèvent toujours et se dégarnissent.



Muflier var. Tom-Pouce.

Le bouturage sera dans tous les cas indispensable pour perpétuer sûrement les coloris que l'on tiendra à conserver, bien que le semis les reproduise dans une certaine proportion.

Il existe aussi une variété de Muflier qui est cultivée pour son feuillage panaché de blanc jaunâtre et de vert. Elle ne se perpétue, ainsi que la plupart des autres variétés que l'on voudra conserver sûrement, que par le bouturage.

La variété à fleurs doubles, que l'on rencontre aussi quelquefois dans les jardins, et qui est plus curieuse que belle, se multiplie également de boutures faites comme il est dit plus loin.

Enfin, le semis de Muflier produit quelquefois des individus dont les fleurs, au lieu de présenter un masque à deux lèvres, comme c'est le cas ordinaire, ont une corolle *pétoriée*, c'est-à-dire à limbe dressé, régulier, à tube muni à la base de 5 éperons égaux; on devra, pour perpétuer cette curieuse forme, la multiplier par le bouturage.

Les Mufliers sont d'une culture facile : tous les terrains légers, sablonneux et frais leur conviennent particulièrement ; ils croissent en outre parfaitement dans les décombres, sur les vieilles murailles, les ruines, sur les dunes et dans les jardins au bord de la mer, etc. Ils se multiplient de semis qu'on peut faire à différentes époques : — 1° En août, en place ou préférablement en pépinière ; dans ce dernier cas, on repique le plant près d'un mur au midi, et on le protège contre les gelées continues de 3 à 4 degrés, soit avec des feuilles sèches, de la paille, etc., et on le plante à demeure au printemps, en espaçant les pieds d'environ 40 à 60 centimètres. — 2° De juin en juillet, en pépinière en planche; ou repique également en pépinière à bonne exposition, et l'on met en place au printemps. — 3° En pépinière, en mars-avril, au pied d'un mur au midi; on repique en place dès que le plant s'est suffisamment développé; on peut également repiquer en pépinière d'attente, et planter à demeure lorsque les fleurs commencent à se montrer. A l'aide de ces semis successifs, on peut se procurer une floraison presque non interrompue depuis juin jusqu'aux gelées.

Chez les Mufliers, comme chez un grand nombre d'autres plantes, la coloration de la tige et des feuilles des jeunes individus peut indiquer jusqu'à un certain point celle que revêtiront les fleurs qu'ils doivent produire. Les sujets à tiges et feuilles vertes ou blondes ont presque toujours des fleurs blanches au fond blanc, ou des coloris peu foncés; chez les sujets au contraire qui produisent des fleurs d'un coloris foncé, les tiges et les feuilles affectent une teinte vert foncé plus ou moins purpurine ou rougeâtre.

Il est bon d'observer que les graines de Muflier sont d'une germination très-capricieuse et parfois assez lente ; comme, en outre, elles sont fines, il conviendra de ne les recouvrir que fort peu, et même se contenter de les appuyer sur le sol. On multiplie en outre très-facilement les Mufliers de boutures faites au printemps ou en été, et même pendant presque toute la belle saison.

Ces plantes peuvent être employées pour la décoration des plates-bandes, des massifs, des corbeilles, etc. On peut aussi en former des bordures d'un assez bon effet. Elles se prêtent, en outre, particulièrement à l'ornementation des ruines, des rocailles et autres lieux secs et pierreux. Leurs fleurs coupées se conservent assez bien en vases et en bouquets.

Muflier des Jardins. — V. MUFLIER A GRANDES FLEURS.

MUGUET. — CONVALLARIA, LIN.

Étymol. — De *convainc*, vallée; *λαίριον*, lis : c'est-à-dire qui croît sur les pentes dans les vallées.

Fam. des *Liliacées*.

1. Muguet de mai. — C. MAJALIS, Lin.

Syn. lat. — *Polygonatum maiale*, All.

Syn. franç. — Lis de mai, Lis des vallées.

Indigène. — *Vivace.* — Rhizome grêle, souterrain et rampant, d'où s'élèvent 2 feuilles d'abord roulées en cornet, puis à limbe plus ou moins

étalé ensuite, *ovales-lancéolées*, d'un vert gai, entourées à leur base par une enveloppe membraneuse. Du milieu de ces deux feuilles sort une petite hampe d'environ 10 centimètres, portant une grappe de jolies petites fleurs *blanches, très-odorantes*, gracieusement suspendues et solitaires à l'extrémité d'un pédicelle recourbé, placé à l'aisselle de 3 petites bractées. Ces fleurs, de forme globuleuse et *campanulée*, présentent 6 petites dents réfléchies. — La floraison a lieu en avril-mai.

Var. à fleurs blanches doubles.

Var. à fleurs roses simples.

Var. à fleurs roses doubles.

Var. à feuilles vertes *marginées de blanc*.

Var. à feuilles vertes panachées et striées de blanc ou de *jaundtre*.

L'odeur délicieuse du Muguet l'a fait introduire dans les jardins. Il aime les terrains sableux ou *argilo-sableux*, mais doux et frais, mélangés de détritus de bois et de feuilles • il se plaît, en outre, particulièrement à l'ombre. On peut l'employer à border les massifs d'arbres ou encore à décorer le dessous des bosquets, les parties ombragées des talus, des rocailles, etc. Il se multiplie aisément, à l'automne ou au printemps, par la division des racines, que l'on pratique tous les trois ou quatre ans, en ayant soin de leur conserver les bourgeons *terminaux*. Les pieds doivent être espacés d'environ 20 centimètres. Si l'on voulait se donner la peine de cultiver le Muguet avec soin, c'est-à-dire le planter en bonne terre *argilo-sableuse* saine et demi-ombragée, avec paillis de feuilles, espacer suffisamment les pieds de 20-25 centimètres, et ne laisser se développer qu'une partie des rhizomes et des rejetons en choisissant les mieux constitués et les plus vigoureux, on arriverait à obtenir des hampes portant jusqu'à 18-20 fleurs sensiblement plus grandes que d'habitude.



Muguet de mai.

Le Muguet peut aussi se semer d'avril en juin, ou aussitôt les graines mûres, en terre de bruyère, en pots ou sur place et à l'ombre ; mais ce procédé est rarement employé, à cause de sa lenteur. Ses fleurs sont *très-recherchées* pour la confection des bouquets. On peut assez facilement en *hâter* le développement en en plantant sous *châssis* que l'on chauffe avec quelque précaution, et en aérant autant que possible, ou bien en cultivant cette plante à pleine plate-bande, sur laquelle on placerait en hiver un coffre muni de châssis ou de simples panneaux, en remplissant les sentiers, sur une profondeur de 30 centimètres, de fumier long et neuf, que l'on renouvellerait au besoin, et en entourant également le coffre d'épais réchauds de fumier neuf.

La culture forcée du Muguet commençant à être appréciée en France, nous croyons être agréable aux amateurs en leur indiquant les procédés employés en Hollande, en Belgique et en Allemagne, où la culture hivernale et chauffée du Muguet est si usitée. Nous extrayons ces renseignements

du journal *l'Horticulteur français* de 1866, d'après le *Wochenschrift für Gärtnerei und Pflanzenkunde*, journal horticole de Berlin.

« Voici comment les jardiniers allemands procèdent pour avoir de beau
 « Muguet fleuri à partir de Noël. A l'automne, on se procure des rhizomes
 « de Muguet; on choisit et l'on nettoie bien ceux qui sont de force à fient ^{III},
 « c'est-à-dire ceux qui ont l'œil ou bourgeon terminal le plus volumineux,
 « le mieux conformé, et après les avoir soigneusement épluchés, un les
 « met par 10 à 12 dans des pots d'environ 4 à 5 pouces, remplis d'une
 « terre quelconque, mais bien perméable (car, dans cette culture, les
 « plantes n'émettent point de racines); puis on enterre en potées dans une
 « plate-bande du jardin, d'où on les enlève pour les soumettre à la culture
 « forcée au fur et à mesure des besoins. Les serres en usage pour le for-
 « cage des Muguets sont très-basses, mais parfaitement closes, et ^{calfeu-}
 « trées dehors avec du fumier. Aussitôt que les bâches sont remplies, on
 « chauffe de manière à élever la température à 25 ou 30 degrés Réaumur,
 « et à la maintenir constamment Jour et nuit à cette élévation, sans aucune
 « variation; la moindre négligence dans le maintien de la chaleur et de
 « l'humidité pendant une seule nuit suffit pour compromettre le succès de
 « l'opération. Les potées de plantes mises ainsi en serre fleurissent au bout
 « de trois semaines. Pendant la première période de culture, qui est le
 « réveil, on tient les pots plongés entièrement dans du sable ou de la
 « mousse que l'on entretient constamment humide, surtout la mousse qui
 « recouvre les pots; car si elle vient à se dessécher une seule fois, on
 « regarde l'opération comme mauvaise, le succès comme compromis. Dès
 « l'apparition des pousses à la surface de la terre ou de la mousse, on
 « place les pots plus près de la lumière, en maintenant la même tempé-
 « rature et la même humidité dans l'air, jusqu'à parfaite floraison. n

C'est ainsi que les jardiniers de Berlin chauffent le Muguet pour l'obtenir en fleur pendant l'hiver, à partir des fêtes de Noël : toutefois il va de soi que, plus on avance en saison, plus on approche de l'époque normale de floraison, moins il faut de chaleur, et qu'il ne faut pas tenir alors la température intérieure de la serre aussi élevée qu'au début de la saison. Ordinairement un mois, six semaines à deux mois au plus de culture forcée bien entendue suffisent pour obtenir la floraison du Muguet. En choisissant bien les sujets et en les soumettant préalablement à une culture soignée, on peut arriver à obtenir des hampes d'un tiers ou du double plus vigoureuses et plus florifères que par la culture ordinaire. Il conviendra pour cela d'élever préalablement les plants dans une pépinière, en leur donnant l'espace, la nourriture, l'entretien et le paillis de feuilles convenables pour leur faire acquérir le plus grand développement possible.

2. Muguet Sceau-de-Salomon. — C. *POLYGONATUM*, Lin.

Syn. lat. — *Polygonatum vulgare*, Desf.

Syn. franç. — Genouillet.

indigène. — *Vivace*. — Souche horizontale, épaisse, charnue, noueuse, d'où naît une tige simple, anguleuse, dressée, haute de 30 centimètres environ. Cette tige est fortement arquée au sommet, feuillée dans sa moitié supérieure, munie à sa partie inférieure de quelques gaines seulement. Les feuilles sont alternes, sessiles, dressées sur deux rangs, elliptiques, un peu glauques en dessous. Les fleurs naissent sur des pédoncules axillaires et unilatéraux; elles sont ordinairement réfléchies ou pendantes et disposées

deux à deux. Périanthe (corolle) cylindrique-tubuleux, à tube *blanc*, maculé de *vert* à la gorge et barbu au sommet de chacune des 6 divisions ou dents non étalées qui le terminent ; 6 étamines à filets libres et glabres, *insérées* sous la gorge du périanthe, entourant un style grêle, à stigmate trigone. Baies globuleuses, d'abord vertes, puis d'un noir bleuâtre à la maturité.

Cette plante fleurit ordinairement en mai et quelquefois jusqu'en juin. — Culture et emploi du n° 3.

Il existe une variété à *fleurs doubles* et *odorantes*, qui ne se multiplie que par la division des pieds, et que l'on appelle quelquefois *Polygonatum latifolium flore pleno*. Pour l'obtenir belle, nous engageons à la cultiver en terre de bruyère sableuse, drainée et abritée du soleil et des grands vents.



Muguet Sceau-de-Salomon,

3. Muguet multiflore. — C. MULTIFLORA, Lin.

Syn. lat. — *Polygonatum multiflorum*, All.

Syn. franç. — Genouillet.

Indigène. — *Vivace*. — Cette plante diffère de la précédente par ses tiges, qui sont cylindriques, et qui peuvent atteindre 50 centimètres et plus ; par ses feuilles un peu plus grandes ; par ses fleurs plus petites et plus nombreuses ; elles sont également pendantes sur leurs pédoncules et réunies au nombre de 3 à 5 à l'aisselle de chaque feuille ; les filets des étamines sont en outre courts et barbus, et les fruits ou baies sont ici d'une couleur rouge. Elle fleurit également de mai en juin.

Ces deux dernières espèces sont d'assez jolies plantes. Elles recherchent les lieux sablonneux, couverts, montueux même, et à ce titre, elles sont précieuses pour l'ornement des parties légèrement couvertes ou un peu boisées des jardins pittoresques ; il convient de les planter dans les parties en vue, aux environs d'une allée, au bord des massifs, etc. Ces deux Muguets sont en outre tout particulièrement propres pour décorer les parties ombragées des rocailles, des grottes, etc. Il est peu de plantes dont les tiges coupées et mises dans l'eau se



Muguet multiflore.

conservent aussi longtemps ; le feuillage s'y maintient très-frais, les fleurs continuent à s'y épanouir, ce qui rend ces plantes précieuses pour la décoration des vases d'appartement. — Ces deux espèces se multiplient d'ordinaire et très-aisément à la fin de l'été, ou au premier printemps, par la division ou la séparation des rhizomes, en ayant soin de leur conserver les

bourgeons terminaux ; on pourrait, comme pour le n^o 1, les multiplier p le semis, mais ce procédé est rarement usité. Les pieds doivent être espacé d'environ 25 it 30 centimètres.

On cultive de la même façon le Muguet à **feuilles verticillées** (*Polygonum verticillatum*), originaire des bois montueux et frais de la France ; puis aussi le Muguet Sceau-de-Salomon à larges feuilles, et une ou deux autres espèces ou variétés très-voisines du Sceau-de-Salomon de nos bois, que l'on dit originaires du Caucase et du Japon, et qui ont produit des variétés à feuilles panachées de **vert** et de **blanc jaunâtre**. — Tous ces Muguets réussissent aussi particulièrement bien en pleine terre de bruyère, et, pour leur voir acquérir un beau développement, on devra les planter en lieu abrité et ombragé, tel que pentes au nord ou parties abritées du soleil par un mur, etc. — Les limaces et limaçons eu sont particulièrement friands.

Muguet des **bois**. — *N. ASPÉRULE* ODORANTE.

Muguet du Japon (dit *Herbe aux turquoises*). — *V. OPHIOPOGON*.

Muguet petit. — *V. ASPÉRULE* ODORANTE.

MULGEDIUM. — MULGEDIUM, *CASS.*

Étymol. — De *mulgere*, traire . allusion au suc laiteux de ces plantes.

Fam. des *Composées*.

Mulgedium des Alpes. — *M. ALPINUM*, *Less.*

Syn. lat. — *Sonchus alpinus*, *Lin.*

Syn. franç. — Laiteron des Alpes.

indigène. — *Vivace*. — Tige sillonnée, peu rameuse, s'élevant à environ 1 mètre. Feuilles alternes, les radicales **lancées-dentées**, longuement pétiolées, it pétiole largement dilaté à la base. Fleurs d'un **bleu foncé**, ressemblant à celles de la Chicorée sauvage, disposées en grappe **corymbiforme** ; involucre formé de plusieurs rangées d'écailles inégales, hérissées de poils glanduleux.

Par l'ampleur de son feuillage, le Laiteron des Alpes peut servir à **orner** les pelouses et les parties accidentées des jardins paysagers ; il poussera d'autant plus vigoureusement, qu'on l'aura planté dans les parties un peu ombragées et en terre argileuse et très-fraîche. Cette plante fleurit de juillet en **août**, et on la multiplie facilement d'éclats, à l'automne ou au printemps.

Ce n'est vraiment une plante **recommandable** que pour la décoration des pentes en bonne terre et en lieux frais et ombragés, mais non couverts.

Muret. — *V. GIROFLÉE* JAUNE.

Muse. — *V. GÉRANIUM MUSQUÉ* et MEULE MUSQUÉ.



Mulgedium des Alpes.

MUSCARI. — MUSCARI, **TOURN.**

Étymol. — De *μῦσχος*, musc : allusion à l'odeur exhalée par la fleur de quelques espèces du genre.

Fam. des *Liliacées*.

1. **Muscari à grappe.** — *M. RACEMOSUM*, **Willd.**

Indigène. — *Vivace.* — Bulbe ovoïde, petit, *blanchâtre*. Feuilles peu nombreuses, linéaires, *jonciformes*, étalées. visiblement *canaliculées*, longues de 20 à 25 centimètres et quelquefois plus, larges de 3 millimètres. Hampe élevée de 10 à 20 centimètres; droite, d'un vert pile, pointillée de brun *violet* et terminée par une agglomération de fleurs nombreuses très-brièvement pédicellées, formant une grappe serrée et cylindroïde. Ces fleurs sont presque globuleuses, en grelot, d'un *bleu intense*, *blanchâtres* au sommet, les inférieures réfléchies, les supérieures dressées; elles exhalent, en outre, une forte *odeur de prune*.

La floraison a lieu en mars-avril. Culture du n° 4.

Cette espèce croit à l'état spontané dans les terrains siliceux ou graveleux de presque toute la France.



Muscari A grappe.

I. **Muscari raisin.** — *M. BOTRYOIDES*, **Mill.**

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, 11° 10, 1868.)

Indigène. — *Vivace.* — Bulbe analogue à celui de l'espèce précédente, à laquelle celle-ci ressemble beaucoup. Feuilles d'un vert gai, dressées. Épi moins serré • fleurs plus globuleuses, plus longuement pédicellées, d'un *bleu de ciel* et nullement odorantes.

Il existe deux charmantes variétés de cette espèce, l'une *blanche* et l'autre *gris perle*, qui méritent d'être plus répandues qu'elles ne le sont.

La floraison a lieu en mars-avril. — Culture du n° 4.

Les fleurs charnues de ce Muscari ont une couleur presque transparente, d'un bleu de porcelaine qui s'atténue aux bords de la corolle; le tout recouvert d'une pruine blanchâtre, comme cette poussière, appelée *fleur*, qu'on observe sur les prunes et autres fruits.



Muscari raisin.

3. **Muscari chevelu var. monstrueuse.**
var. **MONSTRUOSUM**, **Mill.**

M. COMOSUM, **Lin.,**

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 6, 1864.)

Syn. lat. — *Hyacinthus monstruosus*, **Lin.**

Syn. franç. — Ail à toupet, Ail des chiens, **Ayault**, Faux Muscari, Jacinthe à toupet, Jacinthe chevelue, Jacinthe de Sienne, Jacinthe monstrueuse ou *paniculée*, Lilas de terre, Panache de Vénus, Poireau femelle, **Vaciet**. *Europe mérid.* — *Vivace.* — Bulbe moyen, à tuniques extérieures bru-

Mitres, mais le plus souvent d'un blanc carné ou rosé. Hampe élevée de 30 à 40 centimètres. Feuilles linéaires, larges, d'un vert glauque, repliées en gouttière, étalées, plus longues que la hampe. Grosse grappe ovoïde, longue d'environ 10 centimètres, souvent plus, composée de fleurs tout à fait métamorphosées, et remplacées par une agglomération de ramifications tortueuses ou de filaments écailleux, frisés, de couleur violet *bleuâtre*, ou *bleu améthyste*, d'un très-bel effet.



Muscari chevelu.

La floraison a lieu en mai-juin.

Var. plumeuse. — *M. PLUMOSUM*, Hort.

Cette variété ne diffère de la précédente, avec laquelle elle est souvent confondue, que par ses ramifications florales plus fines et plus déliées.

Ce Muscari et sa variété sont curieux par leurs inflorescences, qui les rendent

très-ornementales. Leurs grappes étant très-volumineuses et pesantes, eu égard à la force du pédoncule qui les supporte, il leur arrive souvent de se coucher sur la terre ; on devra donc les soutenir au moyen de petits tuteurs. Lorsqu'on a soin de planter les bulbes de ces Muscaris par groupes, et que le terrain leur *plaît*, ils font un très joli effet. Les hampes fleuries conviennent tout particulièrement pour la garniture des vases et bouquets, en ce que, étant coupées, elles se conservent longtemps en bon état.

4. Muscari odorant. — *M. MOSCHATUM*, Wild.

Syn. lat. — *Hyacinthus Muscari*, Lin.; *Muscari suaveolens*, Hort.,
M. ambrosiacum, Mœnch.

Syn. franç. — *Dupcadé* ou *Dipcadé* des Hollandais, Jacinthe musquée, Muscari musqué, Nard.

Orient. — Vivace. — *Bulbe* moyen, allongé, *jaunâtre*. Feuilles alternes, longuement linéaires, concaves, étalées sur le sol, d'un vert terne. Hampe de 20 25 centimètres. Fleurs à *odeur suave*, plus grandes que celles des espèces précédentes, d'un *jaune verdâtre* légèrement teinté de *violâtre*, disposées en grappe assez dense, *cylindro-conique*, longue de 6-8 centimètres.



Muscari odorant.

Il existe dans les jardins deux formes de cette espèce, l'une appelée *major*, plus vigoureuse que l'autre désignée sous le nom de *petite* ou *minor*.

Le Muscari odorant fleurit en mars et avril. Ses fleurs sont peu élégantes et même peu apparentes; mais elles exhalent une odeur si agréable, que cette espèce est justement recherchée

dans les jardins où l'on peut la cultiver près des habitations, soit en *bordures*, soit en touffes dans les plates-bandes et les massifs, ou bien en pots.

Les Muscaris peuvent former d'assez jolies bordures, auxquelles il faut reprocher leur trop courte durée. Tous les terrains leur sont favorables, pourvu qu'ils ne soient pas trop humides. Ces plantes se multiplient en été, de juillet en septembre, par la séparation des caïeux ; il n'est pas nécessaire de les relever tous les ans, et l'on obtiendra même une floraison plus abondante en ne les relevant que tous les trois ou quatre ans. On replante alors les plus gros oignons, soit tout de suite, soit en automne, octobre-novembre ou décembre au plus tard, pour les oignons conservés sur les tablettes ou dans du sable sec. On les réunit de préférence par touffes, car isolément ce sont des plantes un peu maigres. On pourrait bien au cas de besoin les multiplier par semis (les variétés monstrueuses exceptées) ; mais ce mode n'est pas usité. Les caïeux sont mis en pépinière jusqu'à ce qu'ils soient de force à fleurir. La culture des Muscaris est identiquement la même que celle des Jacinthes en pleine terre et de la plupart des Seilles (voyez ces articles). Les bulbes doivent être espacés d'environ 20 à 25 centimètres.

Muscari musqué. — V. MUSCARI ODORANT.

Muscari suaveolens. — V. MUSCARI ODORANT.

Muscipula des jardiniers. V. SILÈNE A BOUQUETS.

MYOSOTIS. — MYOSOTIS, LIN.

Étymol. — De *σι*, *μῦς*, souris, et *οὖς*, *ὠτὸς*, oreille : allusion à la forme des feuilles.

Fam. des *Borraginées*.

1. Myosotis des marais. — M. PALUSTRIS, With.

Syn. lat. — *Myosotis scorpioides*, Lin.

Syn. franc. — Aimez-moi, Grémillet, Ne-m'oubliez-pas, Oreille-de-souris, Petit Bleu, Plus je vous vois, plus je vous aime, Scorpion des marais, Souvenez-vous de moi, Souviens-toi de moi, Œil-de-perdrix.

Indigène. — *Vivace.* — Plante couverte de petits poils mous, plus longs à la base des tiges ; celles-ci sont rampantes, puis dressées ou flottantes, ne s'élevant guère à plus de 20 ou 25 centimètres. Feuilles alternes, oblongues-lancéolées, atténuées en pétiole. Fleurs disposées en épis *scorpioides* et portées par de courts pédicelles dressés, puis réfléchis ; calice à 5 divisions égales, un peu plus courtes que le tube de la corolle, qui est en patère, également à 5 parties ovales, échancrées au sommet. Cette corolle est large de 7 millimètres environ, d'un joli *bleu de ciel*, ceinte à la base, ou plutôt au centre ou gorge, d'une petite couronne *blanches* puis *jaune* ; elle est en outre munie de 5 petites lignes *blanches*, rayonnantes ; étamines incluses, à anthères *jaunâtres*.

A l'état sauvage, dans les bois humides, notamment, on en trouve des formes plus ou moins dressées, variant du bleu azur au gris perle et au blanc pur.



Myosotis des marais.

var. à fleurs blanches. — M. PALUSTRIS FLOR. ALBIS, Hort.

Variété intéressante par sa couleur, mais moins jolie que la précédente, et pour cette raison très-rarement cultivée.

Var. à fleurs larges.

Cette variété, qui est préférable au type sauvage, s'en distingue par ses fleurs plus larges, également d'un joli *bleu clair*. C'est elle qui est cultivé par les jardiniers qui approvisionnent les marchés aux fleurs de Paris.

Le *Myosotis* des marais et ses variétés se sèment : — 1° D'avril en juin, en pépinière, à l'ombre et dans une terre fraîche et légère; on repique en pépinière et l'on met en place de mai-juin en juillet-août. — 2° En août-septembre, en pépinière ou en place. Les fleurs apparaissent en mai-juin et se succèdent jusqu'en octobre. Leur multiplication s'opère aussi très-facilement à la fin de l'été, en automne ou au printemps, par la séparation des touffes ou par le bouturage des rameaux qui s'enracinent naturellement. On doit laisser entre les pieds un espace d'environ 25 centimètres.

On peut les placer aux bords des bassins, des étangs, etc. ; pour obtenir un bon résultat, il ne faut pas trop les submerger et tenir leur pied fleur d'eau. Cultivés à l'ombre dans une terre un peu humide, ils se développent également bien, et leurs rameaux, moins allongés alors et ne dépassant pas 20 centimètres, sont plus fermes et fleurissent même plus abondamment. Ils réussissent en outre très-bien cultivés en planche ou en bordure, en pleine terre ordinaire de jardin, pourvu qu'on les arrose fréquemment.

Les fleurs emblématiques du *Myosotis* sont recherchées pour la confection des bouquets. Les rameaux, coupés et mis dans l'eau, s'y conservent longtemps, continuent à y végéter et y développent même assez souvent des racines. Les jardiniers de Paris qui approvisionnent les marchés, n'ignorent pas ce fait et en tirent profit : ils coupent les rameaux fleuris des *Myosotis*, les réunissent en bottes ou bouquets, et en forment de petites potées charmantes qui se conservent fraîches et continuent à fleurir durant plusieurs jours, pourvu qu'on ait le soin de maintenir la terre constamment mouillée. Il va sans dire que, traités ainsi, ces *Myosotis* peuvent être employés avantageusement pour décorer les vases, les jardinières, les aquariums d'appartement, etc.

2. *Myosotis* des Alpes. — M. ALPESTRIS, Schmidt.

(Alb. *Vilmorin*, n° 9, 1859.)

Syn. lat. — *Myosotis lithospermifolia*, Hornem.

Syn. franc. — Oreille-de-souris.

Indigène. — Bisannuel, vivace. — Plante velue-hérissée, rameuse, touffue, atteignant de 25 à 35 centimètres. Feuilles alternes, sessiles, ovales-lancéolées. Rameaux floraux axillaires, terminés par des grappes scorpioides, d'abord serrées, puis très-allongées, formées de nombreuses petites fleurs d'un *bleu pille*, à gorge ceinte d'une couronne jaunâtre d'où partent 5 à 10 lignes blanches et rayonnantes. Quelquefois les boutons et les jeunes fleurs sont d'abord d'un *rose lilacé*, et ne deviennent bleus que lors du complet épanouissement.

Var. à fleurs blanches. — M. ALPESTRIS FLOR. ALBIS, Hort.

Cette charmante espèce et sa variété jouent un certain rôle dans l'ornementation printanière des jardins ; leur végétation précoce et leur manière

de végéter en touffe peu élevée en font de très-bonnes plantes pour la formation des bordures, des massifs, la décoration des plates-bandes, des rochers et des rocailles. La durée de leur floraison, qui commence en avril et se prolonge jusqu'au commencement de juin, les rend encore plus précieuses. Elles se multiplient aisément par semis que l'on fait de juin juillet jusqu'en août-septembre, en pépinière, en terre ordinaire et à demi-ombre; on repique en pépinière, et l'on met en place en octobre ou en novembre à toutes les expositions, mais de préférence à demi-ombre, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres; la floraison a lieu alors en plein air dès le mois d'avril. On peut également les semer au printemps, mais leur floraison est moins abondante et les tiges sont moins volumineuses que lorsqu'on les sème en automne. Ce sont aussi de très-bonnes plantes pour garnir en été le pied d'un mur à l'ombre; dans ce cas, ou doit les semer au printemps. On en fait en outre d'assez jolies potées.



Myosotis des Alpes.

d. Myosotis des Açores. — 1. AZORICA, Wets.

*ores. — Vivace. — Plante très-rameuse, velue, remarquable par ses fleurs assez grandes, d'une belle couleur violet foncé bleuâtre, disposées en longs épis scorpioïdes. C'est une espèce superbe, mais qui est malheureusement très-délicate et d'une multiplication difficile. Elle aime une terre humide, celle de bruyère tourbeuse, par exemple, et une exposition fraîche et ombragée.



Myosotis des Açores.

La graine en est assez rare et d'une germination parfois capricieuse. On sème en terre bruyère à l'ombre, de juin en juillet, en pépinière en planche, ou bien en pots ou en caisses enterrés, et les plants, repiqués en place à fond bien drainé et en terre de bruyère grossièrement concassée, sont hivernés sous châssis, traités comme les plantes des Alpes, et mis en place au printemps, de préférence à demi-ombre, à environ 25 à 30 centimètres. Pendant le séjour des plantes sous châssis, on doit les arroser modérément et les aérer le plus souvent possible. On peut également multiplier cette espèce au printemps par la division de ses drageons stériles enracinés et l'on tient quelque temps sous cloche et à l'ombre pour en faciliter la reprise.

Aux personnes qui désireraient cultiver cette plante, nous conseillons d'essayer de lui appliquer la culture des plantes alpines, de l'hiverner en pots sous châssis froid, ou bien encore de la traiter comme il est dit pour l'Hygèlie bleue, mais à une exposition plus ombragée. On fera peut-être

bien aussi d'essayer d'en orner les parties fraîches, humides et ombragées des rocailles, des grottes, etc.

Les *Myosotis des Açores, des Alpes et des marais*, étant cultivés à peu de distance les uns des autres, s'influencent réciproquement, et produisent des variétés intermédiaires plus ou moins fertiles qu'on n'a guère d'autre moyen de perpétuer qu'en les multipliant au printemps ou à la fin de l'été par séparation ou le bouturage des drageons ou rameaux feuilles, comme il est dit pour le *Myosotis des Açores*.

Myosotis. — V. CYNOGLOSSE PRINTANIÈRE, plante à laquelle on donne souvent et improprement le nom de *Myosotis*.

Myosotis lithospermifolia. — V. MYOSOTIS DES ALPES.

Myosotis scorpioides. — V. MYOSOTIS DES MARAIS.

Napel. — V. ACONIT.

NARCISSE. — NARCISSUS, LIN.

tymol. — Nom du jeune Grec qui, suivant la Fable, fut changé en l'aur.

Fam. des *Amaryllidées*.

SECTION A. — HAMPE MULTIFLORE, OU NARCISSES A BOUQUETS.

1. Narcisse à bouquets ou de Constantinople. — N. TAZETTA, Lin.

Syn. lat. — *Hermione Tazetta*, Haw.; *Narcissus Orientalis*, Hort.

Europe mérid. — Vivace, bulbeux. — Bulbe assez gros, piriforme arrondi uni, à pellicules minces, d'un brun marron. Feuilles planes, linéaires, oblongues, longues de 30 à 40 centimètres, larges de 2 à 3 centimètres. Hampe droite, cylindrique, comprimée, à bords saillants, haute de 30 à 40 centi-



Narcisse à bouquets ou de Constantinople.

mètres, portant à son sommet de 8 à 10 fleurs, très-odorantes, d'un blanc jaunâtre, disposées en bouquet, sortant d'une gaine membraneuse. Ces fleurs ont près de 3 centimètres de diamètre. Elles sont également tubuleuses et composées de 6 divisions étalées en patère, ovales-acuminées, les 3 intérieures un peu moins larges et à bords ondulés; au centre se trouve

une très-petite couronne en forme de soucoupe, adhérente à la base des divisions du périanthe, le tout d'un *blanc jaunâtre*. Les étamines, d'un *jaune* plus foncé, occupent le centre de la couronne et ne la dépassent pas.

Var. à fleurs pleines. — N. TAZETTA FLOR. *PLENIS*, Hort.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 3, 1861e)

Syn. lat. — *Narcissus* (Hermione) *Orientalis* for. *plen.*, Hort.

Fleurs *très-odorantes*, pleines, par suite de la transformation des étamines et de la couronne en organes pétaloïdes. Les pièces du centre sont *orangées*, celles de la circonférence d'un *blanc jaunâtre*; parfois ces deux couleurs sont entremêlées. Cette variété à fleurs pleines est à peu près la seule cultivée maintenant, à l'exclusion du type à fleurs simples.

Var. toute blanche. — N. TAZETTA TOTUS *ALBUS*, Hort.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, no 3, 1861.)

Syn. lat. — *Hermione* papyracea, Haie.; *Narcissus dubius*, Hort., non Gouan; *N. papyraceus*, Hort., *N. polyanthos*, Loisel.

Bulbe assez gros, piriforme arrondi, uni, noirâtre, à pellicules très-minces. Fleurs *très-odorantes*, au nombre de 8 à 20 par hampe, à périanthe et à couronne d'un *blanc pur transparent*; étamines *jaunes*. Cette variété est particulièrement recherchée par les bouquetiers.



Narcisse à bouquets var. toute blanche.



Narcisse à bouquets var. grand monarque.

Var. soleil d'or. — N. TAZETTA *AUREUS*, Loisel.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 2, 1860.)

Syn. lat. — *Narcissus* (Hermione) *cupularis*, Bertol., *N. aureus*, Lois.

Syn. franç. — Narcisse doré.

Bulbe gros, piriforme un peu allongé, brun fauve, à pellicules assez épaisses. Fleurs *très-odorantes*, au nombre de 5 à 12 fleurs par hampe. Périanthe à divisions étalées, d'un *jaune soufre*; couronne épaisse, d'un beau *jaune orangé*, de moitié plus petite que le périanthe.

Var. grand primo. — N. TAZETTA *CONCOLOR*, Hort.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 2, 1860.)

Syn. lat. — *Narcissus* (Hermione) *concolor*, Hort.

Bulbe très-gros, piriforme arrondi, brun marron, à pellicules assez épaisses. Hampe plus courte que les feuilles, terminée par 8-10 fleurs en bou-

guet irrégulier. Périanthe *blanc jaunâtre*; couronne d'un *jaune* da peu moins grande que les divisions du périanthe.

Var. grand monarque. — N. *TAZETTA CONCOLOR*, Hort.

Syn. lut. — *Narcissus* (Hermione) *concolor*, var.

Bulbe *très-gros*, piriforme arrondi, brun foncé, à pellicules assez *épai*. Hampe égalant les feuilles. Fleurs grandes, au nombre de 8 à 10 par ha périanthe à divisions *blanchâtres*; couronne d'un *jaune pille*.

Les Narcisses de Constantinople ou à bouquets sont de *très-jolies* pl à fleurs très-odorantes; elles sont malheureusement un peu délicates le climat de Paris et dans le nord de la France, où l'on ne peut go espérer de les voir réussir en pleine terre; il conviendra donc de les c ver en serre, sous châssis ou dans les appartements, de la même façon les Jacinthes, auxquelles on les associe souvent (voyez l'article *JACINT* chapitre *Culture en pots, Culture sur carafes et Culture forcée*). Dans le *Mi* elles réussissent parfaitement en pleine terre, et l'on devra alors .les frai de la même façon que les Jacinthes (voyez encore cet article, *Culture pleine terre*). Les bulbes devront être espacés d'environ 15 à 20 centime

Suivant que ces Narcisses auront été plantés plus ou moins tôt, ou *qu'* auront été plus ou moins chauffés, leur floraison pourra *commencer* janvier et se prolonger jusqu'en mars-avril. La saison normale de p lan tion de ces oignons est octobre-novembre; passé cette époque, le *succès* la floraison est tout à fait douteux.

SECTION B. — HAMPE PORTANT DE 1 A 3 FLEURS.

2. **Narcisse à fleurs penchées.** — N. *CALATHINUS*, Lin.

Syn. lat. — *Narcissus reflexus*, Lois.

Indigène sur l'île Drelec, du groupe breton des Glenans. — Bulbe *très-petit*, arrondi ou piriforme, brun noir uni, à pellicules minces. Hampe *cylindrique*, s'élevant de 20 à 40 centimètres, j



Narcisse à fleurs penchées.

terminée par 1, mais plus souvent pari 2 ou 3 fleurs. Feuilles vertes, *grêles*, souvent tortillées *linéaires-étroites*, *larges* de 4 à 5 millimètres, *sensiblement* plus longues que la hampe florale, *faiblement canaliculées* en dessus, portant en dessous deux nervures, qui *forment* une carène avec un sillon. Fleur (périanthe) penchée à 6 divisions *blanches*; les 3 extérieures plus larges; couronne très-développée, en cloche ou crinoline, un pen irrégulière, vaguement *plissée* et *marquée* de six lobes, le tout d'un *blanc crémeux* assez joli.

Cette petite espèce est une des plus curieuses et aussi une des plus jolies du genre; on devra la cultiver en pots drainés, et exclusivement dans de la terre de *bruyère*, pu re si elle est sableuse,

ou mêlée d'un tiers de sable ou de sablon *fin* et d'un peu de terreau de feuilles, si elle est tourbeuse. Ces pots devront être hivernés sous châssis avec les plantes des Alpes et très-près du jour; la floraison aura lieu en avril. Dans les contrées où les Narcisses de Constantinople et à bouquets passent l'hiver dehors sans en souffrir, on pourra cultiver celle-ci dehors,

mais toujours en terre de bruyère sableuse ; sous le climat de Paris, il sera indispensable de l'hiverner sous châssis. Comme cette espèce est encore très-rare dans le commerce, il conviendra de la multiplier ~~non-seulement~~ par ses caïeux, mais aussi par le semis des graines, qu'elle donne assez facilement, et qui s'effectuera, aussitôt après leur maturité, en pots ou terrines, en terre de bruyère sableuse, que l'on maintiendra l'hiver sous châssis, et l'été dehors à l'air libre. Les bulbes obtenus par le semis fleuriront au bout de la troisième ou quatrième année.

3. Narcisse petit. — N. MINOR, Lin.

Europe mérid. — Vivace et bulbeux. — Bulbe très-petit, arrondi, brun noir, uni, à pellicules minces. Hampe de 10 à 45 centimètres de hauteur, terminée par une seule fleur. Feuilles un peu glauques, dressées, longues de 10 centimètres environ. Périanthe s'épanouissant en conservant une position latérale, à divisions *jaune soufre*; couronne très-développée, cylindrique, chiffonnée et comme frisée et *fimbriée* au sommet, d'un *jaune orangé*, beaucoup plus longue que les divisions du périanthe.

Cette jolie petite espèce fleurit de mars en avril, et peut servir à former des bordures charmantes, à la condition que les oignons en soient plantés assez près, en bande d'une certaine largeur, pour produire quelque effet. — Culture du n° 14.



Narcisse petit.

4. Narcisse faux Narcisse à fleur pleine. — N. PSEUDO-NARCISSUS, Lin., var. FLOR. PLEN.; NARCISSUS (AJAX) BICOLOR, Hort., non Lin.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 8, 1866.)

Syn. franç. — Coucou, Narcisse jaune double, Porillon, Porion, Aiault, Chaudon, Chaudron.

Indigène. — Vivace et bulbeux. — Bulbe moyen, piriforme allongé, d'un ~~un~~ fauve clair. Feuilles d'un vert intense, égalant la hampe (3 décimètres et plus), i est uniflore. Fleur odorante; périanthe composé d'un grand nombre de pièces de grandeurs différentes, d'un *jaune orangé* dans l'intérieur de la fleur et à la base de ses pièces, d'un *jaune plus clair* au bord et au sommet.

Ce Narcisse est un des plus répandus dans les jardins, où il forme des bordures superbes, des groupes, etc. On peut aussi l'employer à orner les plates-bandes, les massifs, les dessous de bois et les clairières des bosquets, etc. Rien n'est joli comme de voir, au printemps, des touffes de Narcisses fleurissant au milieu de gazons ou mélangés dans les massifs d'arbustes, surtout près de leurs bords. Nous recommandons cette application aux amateurs de ce genre de plantes. — Culture du n° 11.



Narcisse faux Narcisse à fleurs pleines.

3. Narcisse incomparable. — *N. INCOMPARABILIS*, Mill.

Syn. *lat.* — *Narcissus Gouani*, Roth.

Europe. — *Vivace et bulbeux.* — Bulbe moyen, piriforme, à pellicules tuniques épaisses, d'un brun clair. Hampe presque sphérique, haut 30 à 40 centimètres. Feuilles plus courtes que la hampe, larges de 12 millimètres. Fleur solitaire, un peu inclinée, odorante, à divisions lées; d'un blanc jaunâtre, dépassées par la couronne, qui est très-évasée bord fimbrié, de couleur jaune foncé. — Culture du n° 11.

6. Narcisse orange phénix. — *N. PSEUDO-NARCISSUS*, Lin., var.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 8, 1806.)

Bulbe moyen, piriforme, d'un fauve clair. Fleur odorante; périanthe double, à divisions d'un blanc lutescent, celles de la circonférence ovales et très-développées, celles du centre chiffonnées, entremêlées de languettes orangées.



Narcisse orange phénix.



Narcisse grand à fleur double.

Plante vigoureuse et rustique, à jolie fleur bicolore. Peut être utilisée de la même façon que la précédente. La replantation ne se fait d'ordinaire que tous les quatre ou cinq ans; mais on pourrait parfaitement la relever et la replanter à la fin de chaque été ou en automne.

7. Narcisse grand à fleur double. — *N. MAJOR* var, FL. PLEN., Bot. *Mag.*

Syn. *franç.* — Grand Narcisse, Ajax.

Indigène. — *Vivace et bulbeux.* — Bulbe moyen, piriforme allongé, d'un brun clair. Périanthe (fleur) double, h divisions plissées, chiffonnées, renversées, très-irrégulières; toutes jaunes, celles de la circonférence jaunes, un peu teintées de verdâtre en dessous, le reste d'un jaune foncé.

Très-belle forme de notre Narcisse des bois, une des plus répandues dans nos jardins. Elle est très-voisine de la précédente, plus grande, plus vigoureuse, et peut être utilisée de la même façon. — Culture du n° 11.

S. Narcisse Jonquille. —N. JONQUILLA, Lin.

Syn. lat. — *Hermione Jonquilla*, Haw.; *H. juncifolia*, Salisb.

Syn. franç. — Jonquille.

Europe mérid. — Vivace et bulbeux. — Bulbe très-petit, de forme variable, piriforme arrondi, souvent allongé en navette, ou cylindrique, d'un brun noirâtre. Feuilles junciformes, canaliculées, plus courtes que la hampe. Celle-ci, atteignant 30 à 35 centimètres, porte de 2 à 5 fleurs d'un jaune doré, à odeur des plus suaves, analogue à celle de la fleur d'Oranger; les divisions du périanthe sont étalées en étoile; la couronne est petite et saillante.

Var. à fleurs pleines. —N. JONQUILLA FLOR. PLENIS, Hort.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 10, 1868.)

Bulbe petit, piriforme arrondi, régulier, lisse, d'un brun foncé. Fleur pleine, très-odorante, d'un jaune doré un peu plus foncé dans le fond de la fleur.



Narcisse Jonquille.

La Jonquille à fleur simple ne se rencontre guère que dans les jardins des départements méridionaux, où elle croit en touffes, et pour ainsi dire sans soin, disséminée dans les plates-bandes, les massifs et parfois dans les bosquets et les clairières des bois. On ne la relève guère que tous les trois ou quatre ans, souvent même à de plus longs intervalles. Comme les oignons sont placés à une certaine profondeur, une fois leur floraison passée, on donne un léger labour au terrain, sans les déranger, et l'on regarnit la place avec des plantes annuelles ou autres, à floraison estivale ou automnale. Cultivée de la même façon sous le climat de Paris, elle y réussit assez bien, pourvu qu'elle soit plantée en terrain sain, sablonneux de préférence et à une exposition chaude, car elle souffre du froid et est parfois gelée sous le climat de Paris, où l'on devra même, par prudence, la couvrir de feuilles et en faire des potées hivernées sous châssis à froid.



Narcisse Jonquille à fleurs pleines.

La variété à fleurs pleines de la Jonquille est très-recherchée, mais elle est un peu plus délicate encore et souffre des hivers rigoureux et humides du nord de la France, où il sera prudent de la couvrir de feuilles ou de paille durant les froids, à moins qu'on ne préfère la cultiver comme il a été dit pour les Narcisses n° 1, ou par potées de 4 ou 5 bulbes que l'on enterre dans une plate-bande, en les recouvrant de quelques centimètres de terre, puis de feuilles et au besoin de panneaux. La plante étant assez grêle dans toutes ses parties, il sera bon de planter les oignons assez près les uns des autres, de manière à former des touffes.

Les fleurs des Jonquilles simple et double sont très-utilisées en parfumerie.

9. Narcisse odorant. — *N. ODORUS*, Willd.Syn. lat. — *Philogyné odora*, Haw.Syn. franç. — *Campernelle*, Grande Jonquille.

Europe mérid. — Vivace et bulbeux. — Bulbe moyen, oblong, irrégulier, à pellicules d'un brun foncé. Cette espèce ressemble au *Narcissus Jonquilla*, mais elle est plus grande dans toutes ses parties. Ses fleurs, quoique odorantes, le sont cependant moins, et leur couleur est d'un jaune moins foncé. — Elle fleurit d'avril en mai. — Culture du n° 11.



Narcissi odorant.

Cette espèce est une de celles qui conviennent le mieux pour disséminer sur les gazons, les pelouses, dans les massifs d'arbustes; elle y végète avec vigueur et forme des touffes qui sont charmantes au printemps; par ce moyen, sa culture ne réclame aucun soin : il suffit de l'abandonner à elle-même. On ne saurait assez recommander ce mode de culture pour toutes les espèces et variétés rustiques de ce genre.

10. Narcisse des pontes. — *N. POETICUS*, Lin.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 10, 1868.)

Syn. franç. — *Claudinette*, Vachette, Herbe à la Vierge, Jeannette, Moulin-à-vent, Oeil-de-faisan, Oeillet de mai, Porion, Porillon, Rose de la Vierge, Genette.

Indigène. — Vivace et bulbeux. — Bulbe au-dessous de la moyenne, piriforme, fauve. Feuille d'un vert intense, égalant ou dépassant faiblement la hampe, qui est élevée de 30 à 35 centimètres et presque toujours uniflore. Fleur (périanthe) penchée, à divisions étalées en patère, presque égales, d'un blanc transparent, jaunâtres à l'abuse; couronne ou coupe étalée, petite, jaunâtre ou jaune orangé, bordée d'une ligne rouge très-vif formant une auréole charmante.



Narcisse des poètes.

Il en existe une variété également simple, mais à fleur plus large, plus étalée en roue et à couronne plus aplatie.

Var. à fleur pleine. — *N. POETICUS*, FLOR. PLEN., Hort.

Bulbe au-dessous de la moyenne, assez irrégulier, piriforme très-allongé, de couleur fauve. Fleurs entièrement blanches

ou d'un blanc de lait, composées de 3 ou 4 rangs de divisions.

Cette jolie espèce est très-commune dans les jardins, oh elle forme de beaux groupes dans les plates-bandes ou de superbes bordures d'avril en?

mai. Ses fleurs conviennent particulièrement pour bouquets et garnitures de vases. — Culture du no H.

11. Narcisse biffure. — N. BIFLORUS, Curt.

Europe mérid. — Vivace et bulbeux. — Bulbe au-dessous de la moyenne, piriforme allongé, d'un brun clair. Feuilles d'un vert foncé, presque glauque. Hampe de 30 à 40 centimètres, portant 2 ou 3, plus rarement 4 fleurs d'un blanc de crème, à couronne jaunâtre.

Cette espèce fleurit d'avril en mai. Elle produit un très joli effet en touffes, et réussit très-bien à l'ombre. Ses fleurs conviennent particulièrement pour les bouquets et la garniture des vases.

La culture de ces Narcisses, à l'exception des n^o 1, 2 et 8, est simple et facile. Ce sont des plantes rustiques, et qui végètent dans tous les terrains ordinaires, légers et plutôt secs que frais. Leur multiplication s'effectue par la division des caïeux. Cette opération peut se faire annuellement au moment du repos de la végétation, de juillet en novembre au plus tard; mais on peut aussi n'arracher les oignons que tous les quatre ou cinq ans. (Pour tous les autres détails de culture, l'époque de plantation, etc., voyez l'article JACINTHE, chapitre *Culture en pleine terre.*) La multiplication pourrait aussi se faire par le semis, mais ce procédé n'est guère usité, à cause de sa lenteur; les graines, en effet, ne germent souvent que deux ou trois ans après avoir été semées, et ne donnent ordinairement des oignons de force à fleurir qu'au bout de plusieurs années, cinq, dix et même douze ans, selon les espèces.



Narcisse biflore.

La meilleure saison pour la plantation des bulbes arrachés et conservés hors de terre est de septembre à novembre au plus tard; passé cette époque, le succès de la plantation est tout à fait douteux. L'espacement à conserver entre les pieds est d'environ 20 à 25 centimètres.

Tous ces Narcisses constituent au premier printemps un des plus beaux et presque le seul ornement de nos parterres, où ils sont employés à faire des bordures, des groupes ou des massifs, et encore à garnir les talus, les tertres ou autres terrains en pente; ils sont en outre précieux pour garnir le dessous des massifs d'arbustes, pour orner les bosquets, les clairières des bois, les pelouses et vallonnements, etc.

Narcisse d'automne. — V. AMARYLLIS JAUNE.

Narcisse jaune double. V. NARCISSE FAUX NARCISSE A FLEUR DOUBLE.

Narcissus bicolor, Hort., non Lin. — V. NARCISSE FAUX NARCISSE A FLEUR PLEINE.

Narcissus cupularis. — V. NARCISSE A BOUQUETS SOLEIL D'OR.

Narcissus dubius. — V. NARCISSE A BOUQUETS var. TOUTE BLANCHE.

Narcissus Gouani, Hort., non Gouan. — V. NARCISSE INCOMPARABLE.

Narcissus papyraceus. — V. NARCISSE A BOUQUETS var. TOUTE BLANCHE.

Narcissus polyanthos. — V. NARCISSE A BOUQUETS var. TOUTE BLANCHE.

Nard. — Le MUSCARI MUSQUÉ est une des nombreuses plantes odorant auxquelles ce nom a été appliqué.

Nardosmia fragrans. — V. TUSSILAGE ODORANT.

Navet du diable. — V. BRYONE DIOIQUE.

NÉLOMBO. — NELUMBIUM, JUSS. (NÉLUMBO, ADANS.).

Étymol. — Latinisé de *Nelumbo*, nom indien de la plante.

Fam. des *Nélombonées*.

Nélombo élégant. --N. SPECIOSUM, Willd.

Syn. lat. — *Nymphaea*, *Nelumbo* var., Lin.

Syn. franç. -*Nélombo* d'Orient, Fève d'Égypte, Rose du Nil, Lis rose des Égyptiens, Lien-wha des Chinois.

Égypte. — Vivace, aquatique émergé. — Rhizome long et grêle, rampant dans la vase, plus ou moins ramifié, ordinairement plus volumineux ou plus renflé aux points où se trouvent les bourgons. De ce rhizome naissent, polir disparaître chaque année, des feuilles qui varient suivant l'époque de leur développement : les premières, à pétiole moins vigoureux et moins allongé, ont leur limbe flottant ; celles qui se développent plus tardivement, sont portées au contraire sur des pétioles fermes, vigoureux, arrondis, cylindriques, s'élevant parfois de 50 à 75 centimètres au-dessus de la surface de l'eau ; le limbe de ces dernières, de couleur vert glauque, est presque orbiculaire pelté, large de 20 à 30 centimètres et souvent plus, à bords relevés et onduleux. De la souche naissent aussi de longs pédoncules, atteignant ou dépassant la hauteur des feuilles, et se terminant par une grande et grosse fleur solitaire, blanche, à bords rosés, à odeur suave, large de 25 centimètres et formée de 20 à 30 pétales. A ces fleurs succèdent des fruits, sortes de réceptacles dressés en forme de toupie, à face supérieure tronquée, très-légèrement



Nélombo élégant,

bombée, et offrant, à la maturité, un certain nombre de cavités ou d'alvéoles arrondis, qui renferment chacun une semence de la grosseur d'une petite noisette à téguments externes très-ligneux. Ces fruits ont une certaine analogie avec un nid de guêpe ou une pomme d'arrosoir percée de très-gros trous.

Les Nélombos, mais surtout celui que nous venons de décrire, sont sans contredit (après le *Victoria regia*) les plus helles plantes aquatiques que l'on connaisse; malheureusement elles ne sont pas ordinairement rustiques sous le climat de Paris. Toutefois quelques-uns d'entre eux, notamment les *Nelumbium Caspicum*, *luteum* et le *speciosum*, dont il est ici particulièrement question, arrivent à fleurir à Paris, à la condition que leurs rhizomes soient soustraits à l'action de la gelée. Il n'en est pas de même dans le Midi (région des Oliviers et de l'Oranger), où ces plantes vivent en plein air et végètent

d'une manière splendide dans les mares, puisards, bassins, réservoirs' et pièces d'eau. Pour voir réussir les Nélombos à Paris, on devra les planter dans de grands baquets, dans des tonneaux (coupés le plus souvent en deux) exposés et disposés de façon qu'ils soient facilement échauffés par le soleil et soustraits aux brusques variations de la température. Une des causes d'insuccès les plus fréquentes, dans la culture de ces plantes, c'est qu'on les place dans des récipients trop petits, où leurs longs rhizomes ne trouvent pas une nourriture et un espace suffisants pour se développer normalement, en sorte qu'on est obligé de les renouveler et de les replanter avant qu'ils soient devenus adultes et de force à fleurir. Le mieux sera donc de planter les Nélombos dans des bassins d'une assez grande largeur, mais **peu** profonds, et placés assez superficiellement pour que leur contenu soit promptement et facilement échauffé.

Étant donné comme exemple un bassin de 1 mètre de profondeur, on remplirait le fond, sur une épaisseur de 25 à 30 centimètres, d'un mélange composé d'un tiers de terre à blé ou de champ cultivé (franche argilo-siliceuse de préférence); un sixième bonne terre de potager ou, à son défaut, de la terre de prairie; un tiers sable maigre ou sablon; un sixième charbon de bois pilé; et l'on y planterait, en les étendant **à quelques** centimètres de profondeur, les rhizomes de Nélombos, en y conservant soigneusement les bourgeons terminaux et les parties fralches, surtout celles munies de noeuds et de cicatrices résultant des points d'insertion des gaines et des feuilles, car c'est de là que se développent d'ordinaire les nouvelles racines et les nouvelles pousses. — La meilleure saison pour cette opération est la fin de l'hiver ou le commencement du printemps. Une fois la plantation terminée et après avoir tassé le sol sur lequel on étend un lit de petit gravier, on recouvre le tout d'une couche d'eau, vive de préférence, de quelques centimètres d'abord, pendant les premiers temps et jusqu'à l'apparition des premières petites feuilles flottantes, puis que l'on augmentera ensuite jusqu'à 20-25 centimètres au plus pendant l'été. A partir de la fin de l'hiver et pour activer la **végétation**, on couvre le bassin avec des panneaux vitrés, disposés de façon à simuler un toit de serre à deux pentes; on aère quand cela est nécessaire; **puis**, quand la température extérieure est suffisamment élevée, on enlève les panneaux pour laisser les plantes entièrement exposées à l'air libre. La floraison commence **d'ordinaire** vers la fin de juillet et se continue jusqu'en septembre. A partir d'octobre, on peut commencer à diminuer l'épaisseur de la couche d'eau pour arriver **à la réduire** à quelques centimètres; puis quand viendra l'époque des froids, on étendra sur le bassin des branchages, de la grande paille, des feuilles, et des paillassons au besoin, pour empêcher la gelée d'atteindre les rhizomes, qui en seraient détruits; on donne de l'air quand le temps le permet; on avertit à ce que l'eau ne se gèle ni ne se corrompe. A la fin de l'hiver, on approprie le tout, on rafraîchit le sol, si besoin en est, avec un peu de terre neuve, on renouvelle l'eau; puis on remplace les **anneaux vitrés** comme **nous l'avons** déjà dit, et l'on recommence ces **opérations** chaque année, en observant qu'il est bon de replanter et de changer de fond en comble la terre tous les trois ou quatre ans, si l'on tient à obtenir de bons résultats.

On pourrait aussi multiplier les Nélombos par semis, mais ce procédé est peu usité, à cause de sa lenteur; néanmoins voici comment on **procéderait**. Les graines ayant une enveloppe ligneuse très-dure, on devra user leurs deux extrémités sur une meule, une pierre à aiguiser, ou l'amincir d'autre manière, de façon à faciliter la germination et la sortie des germes. Ces graines seront placées ensuite, **à la fin de l'hiver** de préférence, dans du sable ou de la terre sableuse (recouverte d'eau), en pots ou terrines non **per-**

ces, ou bien dans des pots et terrines ordinaires, qu'on maintiendra so l'eau à une très-faible profondeur, le tout exposé sur couche chaude, s châssis ou en serre à une température élevée et soutenue. Lorsque les p mières feuilles se seront développées, on pourra repoter **séparém** chaque plant et le remettre sous l'eau au chaud; h moins qu'on ne préfère, dès l'été de la première année, les planter à demeure en plein air et les traiter comme les plantes adultes.

Nemesia affinis. — V. NÉESTE FLORIBONDE.

NÉMÉSIE. — NEMESIA, VENT.

Étymol. — De Νεμεία, nom appliqué par Dioscoride h une sorte de Mullier.

Fam. des *Scrofularinées*.

1. Némésie floribonde. — N. FLORIBUNDA, Lehm.

Syn. lat. — *Nemesia affinis* var., Benth.

Cap. — *Annuelle.* — Tiges grêles, 'très-rameuses dès la base, étalées puis ascendantes, pouvant s'élever de 30 à 40 centimètres. Feuilles opposées, le inférieures ovales, dentées, les supérieures linéaires. Fleurs petites, nombreuses, brièvement pédicellées, disposées en grappes terminales compactes; calice à 5 petites dents; corolle irrégulière, à tube grêle, à limbe ouvert et partagé en 2 lèvres: la lèvre supérieure est trilobée, à lobe médian échancré au sommet et rejeté en arrière, se prolongeant inférieurement en éperon; la lèvre inférieure est entière ou **obscur** ment bidentée et **finement** **flimbriée**, présentant 2 petites bosses à sa partie supérieure: toutes les sions de la corolle sont d'un **blanc de lait** intérieurement, lavées et rayées de **violet pâle** en dessus. Cette plante a quelque analogie avec certaines Linaire,.

La floraison a lieu, suivant l'époque du semis et la culture, de mai eu juin ou de juillet en août. — Culture et emploi du n° 2.

2. Némésie versicolore var. compacte et élégante. — N. VERSI-
COLOR, E. Ailey., var. COMPACTA ELEGANS, Hort.

Afrique australe. — *Annuelle.* — Cette variété s'éloigne de l'espèce **précé-**
dente par ses tiges plus ramifiées, plus grêles et plus déliées, par ses rameaux de fleurs plus garnis, et s'élevant à peu près tous à la même hauteur (15-20 centimètres). En outre, les fleurs sont plus petites, plus nombreuses, **violettes** ou d'un **rose pâle**. Par-fois ces fleurs sont d'un **blanc jaunâtre** ou d'un blanc plus ou moins pur, ce qui a donné lieu à la création de plusieurs variétés ne se reproduisant pas franchement par la voie du semis.



Némésie versicolore.

Par leurs nombreuses et élégantes petites fleurs, ces plantes peuvent servir à former de charmantes bordures et concourir à l'ornementation des rochers et des rocailles. On peut les semer: — 1° En septembre, en pépinière, dans un sol léger; on repique les plants sous châssis, où ils passent l'hiver; au commencement de mars, on les repique de nouveau en pépinière bien

exposée, et on les met en place en avril, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres. — 2° Fin avril, sur place, en laissant entre les pieds, lors de l'éclaircissage, un espacement d'environ 15 k 20 centimètres. Dans le premier cas, les fleurs se succèdent de mai en juin, et dans le suivant, la floraison commence en juillet et se prolonge jusqu'en août.

Nemolepis. — V. HÉLIOPSIDE BLANCHATRE.

Nemophila auriculiflora, **N. crambeoides vittata** et **maculais**, **N. discoidalis elegans.** — V. NÉMOPHILE PONCTUÉE.

Nemophila crambeoides. — V. NÉMOPHILE PONCTUÉE.

NÉMOPHILE. — NEMOPHILA, BENTH.

Étymol. — De νέμος, bois; φίλος, ami : plante aimant les lieux boisés.

Fam. des *Hydrophyllées*.

1. **Némophile remarquable.** — N. INSIGNIS, *Benth.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 9, 1859.)

Californie. — *Annuelle.* — Plante naine, touffue, couverte de petits poils scabres. Tiges très-rameuses, diffuses, étalées puis dressées, hautes de 15 à 20 centimètres. Feuilles opposées, pennatifides, à 5-9 lobes entiers, aigus, d'un vert gai, présentant parfois de petites taches ou marbrures blanches. Pédoncules axillaires, plus longs que les feuilles et uniflores; calice évasé, 2 fois plus court que la corolle, accompagné d'appendices oblongs et divisé en 5 parties ovales-lancéolées; la corolle est presque campanulée, à limbe quinquélobé, étalé en roue, large de 25 millimètres et plus, d'un beau bleu céleste, le centre blanc, munie à la gorge de petites écailles velues; 5 étamines à filets grêles et blancs dépassent un peu la corolle; style à stigmate en tête.



Némophile remarquable.

Les touffes compactes que forme cette plante et son abondante floraison, lorsqu'elle se trouve dans des conditions qui lui conviennent, permettent d'en faire des tapis d'un effet ravissant.

Var. à fleurs blanches. — N. INSIGNIS FLOR. ALBIS, *Hort.*

Var. 'h fleurs bleues bordées de blanc. — N. INSIGNIS FLOR. ALBO-MARGINATIS, *Hort.*

Var. à fleurs blanches panachées. — N. INSIGNIS FLOR. ALBO-VARIEGATIS, *Hort.* (N. INSIGNIS STRIATA, *Hört.*)

Cette dernière variété est charmante, mais variable. Les fleurs sont *blanches*, parfois agréablement striées et panachées de *bleu de ciel*. On trouve quelquefois sur le même pied des fleurs entièrement blanches, d'autres entièrement bleues, et parfois des fleurs qui sont mi-parties de *blanc* et de *bleu*. — Voyez, pour l'emploi et la culture, après le n° 4.

2. **Némophile ponctuée.** — *N. ATOMARIA*, Fisch. et Mey.

(*Alb. Vilmorin*, n° 9, 1859.)

Syn. lat. — *Nemophila crambeoides*, Hort. ex parte, *N. crambeoides maculata*, Hort. ex parte.

Californie. — *Annuelle.* — Tiges diffuses, étalées, à peine élevées de 20 centimètres.



Feuilles opposées, petites, à lobes presque entiers. Fleurs d'un blanc vil délicatement et très-finement pointillées de noir, très-poilues à la base, larges de 15 à 20 millimètres.

Les ponctuations que présentent ces fleurs, bien que nombreuses, ne sont apparentes que de très-près; vues à une faible distance, ces fleurs semblent entièrement blanches, d'un blanc même assez vif.

Cette Némophile n'est pas une plante ornementale hors ligne, cependant l'abondance de ses ramifications, qui forment sur le sol des touffes très-compactes se couvrant d'une multitude de fleurs, permettent de l'utiliser avantageusement dans la décoration des jardins pour former des bor-

Némophile ponctuée.

dures, des lignes basses et même des corbeilles et des massifs.

Var. à Heurs bleues. — *N. ATOMARIA GERULEA*, Hort.

Syn. lat. — *Nemophila crambeoides*, Hort. ex parte.

Cette variété, dont les fleurs sont d'un bleu pale, avec œil blanchâtre, est bien moins intéressante et moins ornementale que l'espèce.

Var. A œil pourpre. — *N. ATOMARIA OCULATA*, Hort., Thoms.

Syn. lat. — *Nemophila crambeoides maculata*, Hort. ex parte.

Cette dernière variété est très-florifère, et remarquable par les macules d'un violet pourpre noirâtre qui se trouvent à la base de chaque pétale, sur un fond blanc bleuâtre passant au bleu de ciel sur les bords. — Voyez, pour l'emploi et la culture de cette espèce et de ses variétés, après le n° 4.

3. **Némophile A disque noir.** — *N. DISCOIDALIS*, Hort.

Syn. lat. — *Nemophila atomaria*, Fisch. et Mey., var. *discoidalis*, Hort., *N. auriculiflora*, Hort.

Californie. — *Annuelle.* — Fleurs petites, d'un pourpre noir velouté, avec une marge blanche au bord supérieur de la corolle, et un œil également blanc: